

# Rapport financier 2008

## Rapport de gestion

page 2

---

## Comptes consolidés annuels du Groupe SNCF

page 34

---

## Comptes annuels de l'ÉPIC SNCF (extraits)

page 148

---

# Rapport de gestion

## Sommaire

	<b>Le Groupe SNCF en 2008</b>	<b>page</b>	<b>4</b>
1.	L'ambition du Groupe SNCF	page	4
2.	Chiffres clés	page	4
3.	Les événements majeurs de 2008	page	5
4.	Événements postérieurs à la clôture	page	6
	<b>Résultats et situation financière du Groupe</b>	<b>page</b>	<b>7</b>
1.	Commentaire général sur les résultats du Groupe	page	7
2.	Activités et résultats des métiers	page	11
3.	La situation financière du Groupe	page	24
4.	Bilan consolidé et ratios	page	26
5.	Relations financières avec l'État, Réseau ferré de France et les collectivités locales	page	27
6.	Volet social	page	29
7.	Exposition du Groupe aux risques de marché	page	30
8.	Perspectives 2009	page	30
	<b>Gouvernement d'entreprise</b>	<b>page</b>	<b>32</b>
1.	Le Conseil d'administration	page	32
2.	L'équipe dirigeante	page	32
	<b>Comptes individuels</b>	<b>page</b>	<b>33</b>

Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en millions d'euros (M€)

# Le Groupe SNCF en 2008

## 1 L'ambition du Groupe SNCF

L'année 2008 a été marquée par la mise en œuvre d'une stratégie de développement et de croissance ambitieuse, « Destination 2012 », qui vise à faire de la SNCF une entreprise de services d'écomobilité, de dimension mondiale, pleinement en concurrence.

Les objectifs se déclinent pour chacune des quatre branches :

— Infrastructure & Ingénierie : être un atout du système ferroviaire français et une référence technique mondiale ;

— Proximités : être en 2012 un leader en France et en Europe du transport de proximité dans les villes et les territoires ;

— VFE : avoir accentué en 2012 l'avance de numéro un mondial de l'exploitation de la Grande Vitesse, avec un tiers des trafics réalisés hors de France ;

— Transports & Logistique : être en 2012 un des cinq premiers acteurs mondiaux du secteur ; avec un renforcement

de la compétitivité des métiers Matériel, Traction, Sécurité, au service des branches.

Sur le plan économique et financier, ce projet d'entreprise vise à :

— atteindre en 2012 un chiffre d'affaires d'environ 36 Mds€ (soit une progression de 50 % par rapport à celui de 2007) et un résultat opérationnel courant d'environ 2 Mds€ ;

— en construisant une structure financière (dette) très solide, au moins équivalente à celle des meilleurs compétiteurs ;

— en développant le Groupe et en investissant de manière importante pour préparer l'avenir ;

— en limitant les coûts (hausse de la durée d'utilisation des matériels roulants, nouveaux points d'équilibre sociaux, limitation des frais de structure).

## 2 Chiffres clés

Dans un contexte économique délicat (une économie mondiale entrée en phase de ralentissement et un contexte concurrentiel en effervescence), le Groupe présente une marge opérationnelle en progression de 12 %, tirée par la croissance du chiffre d'affaires de 7 %, une augmentation contenue des charges et un effet non récurrent de régularisation du tarif de l'électricité.

Cet effet impacte la marge opérationnelle positivement de 212 M€ et le résultat opérationnel courant positivement de 120 M€. Hors cet effet, la marge opérationnelle progresse de 75 M€ (3 %), le résultat opérationnel courant se dégrade de 138 M€ (14 %) et le résultat net de 662 M€ (59 %).

en millions d'euros	Année 2008	Année 2007
Chiffre d'affaires	25 188	23 560
Marge opérationnelle	2 591	2 304
Résultat opérationnel courant	980	999
Résultat financier	-504	-230
Résultat net – part du Groupe	575	1 117
Capacité d'autofinancement	2 043	1 856
Endettement net	-5 965	-4 480
Investissements bruts	3 658	2 990
ROCE*	6,3 %	6,6 %
<b>Effectifs</b>	<b>201 339</b>	<b>201 545</b>

\*ROCE ou Return On Cash Employed = résultat opérationnel courant sur capitaux employés moyens. Les capitaux entrant dans ce calcul sont la somme algébrique des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires), des provisions et de l'endettement financier net. La moyenne avec les capitaux propres de l'année précédente forme les capitaux propres moyens. Les capitaux propres de 2007 ont été retraités des effets non pérennes des engagements de retraite et de prévoyance.

## 3 Les événements majeurs de 2008

L'année 2008 a marqué une étape importante dans le développement du Groupe.

### 3-1 DES OPÉRATIONS SIGNIFICATIVES DE CROISSANCE EXTERNE

#### a) La SNCF s'est hissée parmi les cinq premiers acteurs mondiaux du transport de marchandises

##### OPA sur Geodis

Dans le cadre de l'offre publique d'achat Geodis close fin juillet 2008 suivie d'une procédure de retrait obligatoire intervenue le 8 août 2008, le Groupe SNCF a acquis 4 535 912 actions Geodis au prix de 132,15 € par action, coupon détaché. SNCF détient ainsi 100 % de la filiale.

##### Signature du contrat IBM

Le 2 décembre 2008, Geodis a annoncé l'acquisition de IBM Global Logistic, plateforme mondiale de pilotage des activités logistiques d'IBM. Cette acquisition se matérialise par l'achat de 58 fonds de commerce dans différents pays et fait de Geodis le premier acteur mondial du métier « 4PL<sup>(1)</sup> » de cette taille.

##### Autres acquisitions de la branche Transports et Logistique

Geodis a fait plusieurs acquisitions au premier semestre. Le 3 janvier 2008, il a acquis 100 % du Groupe Rohde & Liesenfeld (R&L), qui était son principal partenaire dans le Freight Forwarding depuis 2002. Le 18 avril 2008, il a acquis une société britannique, commissionnaire de transport maritime et aérien, la société Oughtred & Harrisson (Shipping) LTD. Le 20 mai 2008, BM Luxembourg a acquis la société France Toupie Location. À la fin du mois de mai 2008, SNCF a pris le contrôle du Groupe allemand ITL, via sa filiale Transports Logistique Partenaires, en acquérant 75 % des droits de vote de la société mère. Le Groupe ITL assure des trafics ferroviaires de marchandises en Allemagne, République tchèque, Benelux et, depuis le second semestre 2008, en Pologne.

#### b) La SNCF développe des partenariats autour de la grande vitesse

##### NTV, nouvel opérateur de trains à grande vitesse en Italie, a choisi la SNCF pour partenaire industriel

Nuovo Trasporto Viaggiatori (NTV), première société privée italienne dédiée à l'exploitation de liaisons ferroviaires de voyageurs à grande vitesse, a choisi, le 9 octobre 2008, la SNCF comme partenaire industriel exclusif en Italie et en Europe. Dans le cadre d'un accord de partenariat, la SNCF a pris une participation minoritaire de 20 % du capital de NTV.

##### Création d'une coentreprise Connexion TGV en partenariat avec Bolloré (Internet à grande vitesse)

Bolloré et la SNCF ont annoncé, en septembre 2008, la généralisation à l'ensemble de la LGV Est du service Wifi à bord des trains et la création d'une filiale commune (SNCF 51 % et Bolloré SA 49 %). Cette filiale sera en charge de la conception, du développement et de l'exploitation du service (accès Internet, portail multimédia) offert aux voyageurs du TGV Est Européen. L'ouverture du service est planifiée pour octobre 2009.

### 3-2 DES PROGRAMMES ET OPÉRATIONS SIGNIFICATIFS

Les programmes et opérations suivants ont été lancés en 2008 :

— lancement du programme « D maintenant » et engagement du programme IMPAQT de qualité de service en Ile-de-France ;

— lancement, le 5 septembre, du Plan Rail 2008-2013 Midi-Pyrénées qui vise à rénover 500 km de voies ferrées et à préparer le réseau à faire face à la croissance des trafics ;

— lancement en septembre d'une opération nationale exceptionnelle de diagnostic et traitement du système caténaire et pantographe.

(1) Les sociétés dites « 4PL » ou « Fourth Party Logistic » ont pour mission de répondre aux requêtes logistiques de leurs clients en mettant à leur disposition des moyens d'entreposage, de transport et de distribution, tout en combinant les systèmes d'information Supply Chain.

### 3-3 DES FAITS MARQUANTS HUMAINS

Les évolutions salariales notables, au niveau de l'ÉPIC, en 2008 ont consisté en une augmentation générale de 1,64% (avec un coût moyen agent qui augmente de 4,09%), un doublement de la gratification de résultat des cadres (impact de 18 M€ sur les résultats 2008 vs 2007), des mesures d'accompagnement des retraites (impact de 77 M€ pour l'année 2008).

Un dividende salarial a été versé pour la première fois en 2008 aux salariés de l'ÉPIC SNCF, au titre des résultats 2007. Il s'est élevé à 200 € par agent. Un dividende salarial sera de nouveau versé en 2009 au titre des résultats 2008. Il s'élèvera à 207 € par agent. L'impact total de ces dividendes salariaux s'élève à 81 M€ dans les comptes 2008.

Une déclaration commune a été signée par six organisations syndicales sur la participation selon laquelle la SNCF demande à entrer dans le champ d'application de la loi sur la participation des salariés aux résultats de l'Entreprise.

### 3-4 D'AUTRES ÉVÉNEMENTS MAJEURS

L'année 2008 a été marquée par quelques autres événements majeurs :

— un dividende de 131 M€ a été versé pour la première fois à l'État le 27 juin 2008 au titre des résultats 2007 ;

— la conflictualité a eu un impact négatif de -44 M€ sur les produits du trafic de l'ÉPIC (grèves nationales), et a entraîné, chez SeaFrance, une perte de chiffre d'affaires de -9 M€ (grève des officiers en mars) ;

— un certain nombre d'incidents ont affecté la qualité de la production, générant des retards importants : l'incendie dans le tunnel sous la Manche déclaré le 11 septembre a ainsi entraîné une interruption totale des trafics jusqu'au 13 septembre et a eu un impact important en termes de capacité, ventes et ponctualité sur les quatre derniers mois de 2008 ; le réseau TGV a été affecté par plusieurs incidents majeurs (ruptures de caténaires, actes de malveillance), dont les effets ont été démultipliés par la densification croissante des circulations, en particulier dans les zones et périodes de super pointe.

## 4 Événements postérieurs à la clôture

### 4-1 LEVÉE DES NANTISSEMENTS DES TITRES DE GEODIS FREIGHT FORWARDING ET DE GEODIS FREIGHT MANAGEMENT

Pour financer l'acquisition de TNT Freight Management (Geodis Wilson) et l'évolution du besoin en fonds de roulement du Groupe, Geodis a signé en janvier 2007 un prêt syndiqué arrangé en prise ferme par BNP Paribas. Par ailleurs, pour financer en partie l'acquisition de Rhode & Liesenfeld réalisée en janvier 2008, un emprunt a été contracté avec la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. À l'initiative de Geodis, l'ensemble de ces emprunts a été remboursé par anticipation en janvier 2009. Geodis a ainsi obtenu, en janvier 2009, les levées des nantisements des titres de Geodis Freight Forwarding et de Geodis Freight Management consentis en faveur des banques.

### 4-2 MESSAGERIE ESPAGNE

Geodis Iberia enregistre des pertes récurrentes depuis 2005 sur l'activité messagerie. Le Groupe a donc pris la décision d'arrêter cette activité en Espagne et a négocié, en décembre 2008 avec le Groupe Azkar, leader de la messagerie en Espagne, la reprise de l'activité messagerie de Geodis Iberia. Finalement, la totalité du chiffre d'affaires sera transférée entre mi-janvier et mars 2009, Azkar s'engageant en contrepartie à reprendre entre 190 et 240 salariés sur les 486 en poste chez Geodis Iberia. Le plan social a été annoncé le 7 janvier 2009, postérieurement à la clôture. Aucune provision n'a donc été constituée dans les comptes 2008.

### 4-3 SEAFRANCE

La filiale maritime SeaFrance a annoncé, le 17 février 2009, son intention de supprimer 650 emplois, soit environ 40% de ses effectifs, dans le cadre d'un plan de redressement pour faire face à une grave crise économique et financière. La société envisage un redimensionnement de sa flotte pour l'adapter à son marché et réduire ses coûts d'exploitation. Le projet est vital pour un retour à l'équilibre dès 2010. L'annonce du plan social étant postérieure à la clôture, ses conséquences financières seront prises en compte en 2009 une fois que les modalités auront été arrêtées et chiffrées.

# Résultats et situation financière du Groupe

## 1 Commentaire général sur les résultats du Groupe

en millions d'euros	2008	2007 pro-forma	2007 comparatif <sup>(1)</sup>	Variation 2008 vs 2007 pro-forma	
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>25 188</b>	<b>23 560</b>	<b>23 598</b>	<b>1 628</b>	<b>6,9%</b>
Péages	-3 038	-2 760	-2 760	-277	10,0%
Achats et charges externes	-8 805	-8 139	-8 178	-666	8,2%
Impôts et taxes	-867	-823	-824	-43	5,3%
Charges de personnel	-9 841	-9 494	-8 909	-347	3,7%
Autres produits et charges	-46	-39	-39	-7	18,4%
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>2 591</b>	<b>2 304</b>	<b>2 887</b>	<b>287</b>	<b>12,4%</b>
Dotations aux amortissements	-1 257	-1 175	-1 176	-81	6,9%
Dotations aux provisions	-354	-130	-131	-224	171,6%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>980</b>	<b>999</b>	<b>1 580</b>	<b>-18</b>	<b>-1,8%</b>
Pertes de valeur	-368	-21	-21	-347	1692,7%
Résultat de cession d'actifs	244	112	112	132	117,7%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>856</b>	<b>1 090</b>	<b>1 672</b>	<b>-234</b>	<b>-21,5%</b>
Coût financier des avantages au personnel	-50	-64	-714	13	-21,0%
Coût de l'endettement financier net	-454	-167	-173	-287	172,6%
<b>Résultat financier</b>	<b>-504</b>	<b>-230</b>	<b>-887</b>	<b>-274</b>	<b>119,1%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>352</b>	<b>860</b>	<b>785</b>	<b>-508</b>	<b>-59,1%</b>
Impôt sur les sociétés	250	300	300	-50	-16,8%
Quote-part de résultat des SME	32	37	37	-5	-14,1%
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>	<b>633</b>	<b>1 196</b>	<b>1 122</b>	<b>-564</b>	<b>-47,1%</b>
Résultat net des activités cédées	-40	-13	-13	-27	216,0%
Résultat net – part des minoritaires	-18	-67	-67	49	-73,2%
<b>Résultat net – Part du Groupe</b>	<b>575</b>	<b>1 117</b>	<b>1 042</b>	<b>-542</b>	<b>-48,5%</b>
<b>Résultat net récurrent de l'ensemble <sup>(2)</sup></b>	<b>611</b>	<b>724</b>	<b>649</b>	<b>-113</b>	<b>-15,6%</b>
Marge opérationnelle/chiffre d'affaires	10,3%	9,8%	12,2%		
Résultat net récurrent/chiffre d'affaires	2,4%	3,1%	2,8%		
ROCE = résultat opérationnel courant/capitaux employés <sup>(3)</sup>	6,3%	6,6%	6,9%		

(1) Compte de résultat comparatif 2007 présenté dans l'annexe aux comptes consolidés annuels 2008. Voir 1.1 ci-après.

(2) Résultat net des activités ordinaires 2008 (633 M€) diminué de l'impact des pertes de valeur (368 M€), des résultats de cession d'actifs (-244 M€), du résultat financier non récurrent (141 M€), des impôts différés activés (-287 M€) soit 611 M€ en 2008 ; résultat net des activités ordinaires 2007 pro-forma (1 196 M€) retraité de l'impact des pertes de valeur (21 M€), des résultats de cession d'actifs (-112 M€), des impôts différés activés (-353 M€), du résultat financier non récurrent (-29 M€), soit 724 M€.

(3) Voir définition du ROCE donnée dans les Chiffres clés.

# Résultats et situation financière du Groupe

## 1-1 COMPARABILITÉ DES COMPTES

### a) 2007 comparatif

Le compte de résultat 2007 comparatif tient compte des différentes modifications listées dans le paragraphe 4.1 ci-après et détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés (note 1.4).

déconsolidés au 30 juin 2007 (dans les comptes publiés du 31 décembre 2007, impact positif de 553 M€ sur les charges de personnel et négatif de 650 M€ sur le résultat financier) ;

- application des règles de gestion de l'ÉPIC 2008 ;
- classement de la juste valeur IFRS des swaps en éléments « non récurrents ».

### b) 2007 pro forma

Le compte de résultat 2007 pro forma a été construit à partir du compte de résultat 2007 comparatif, auquel s'ajoutent les principaux retraitements suivants pour pouvoir être comparé aux valeurs 2008 :

Le compte de résultat 2007 pro forma permet de commenter les évolutions entre 2007 et 2008. Tous les commentaires sur les variations 2008 vs 2007, présentés dans ce document, sont basés sur le pro forma 2007.

### c) Entre 2007 pro forma et 2008

- annulation de l'impact des engagements de retraite correspondant aux services annexes à vocation sociale

La comparabilité des résultats 2008 avec ceux 2007 pro forma est affectée par les variations de périmètre suivantes :

en millions d'euros	Impact sur Chiffre d'affaires	Impact sur Marge opérationnelle
Rohde & Liesenfeld (acquis le 03/01/08)	236	4
Wilson (acquis le 05/02/07)	79	1
ITL (acquis fin mai 2008)	35	1
Oughtred & Harrison (acquis le 18/04/08)	34	1
Autres	-9	1
<b>Impact des variations de périmètre</b>	<b>375</b>	<b>9</b>

## 1-2 RÉSULTATS 2008

### a) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 25 188 M€ en 2008, soit une hausse de 1 628 M€ par rapport à 2007. L'augmentation de 7 % est due pour 375 M€ à la croissance externe de la branche Transports et Logistique (principalement les acquisitions en 2008 de Rohde & Liesenfeld, ITL, Oughtred & Harrison et l'intégration sur douze mois de Wilson).

La croissance organique des autres branches se décompose comme suit :

- branche Infrastructure et Ingénierie : 282 M€, 6 % ;
- branche Proximités : 427 M€, 7 % ;
- branche Voyageurs France Europe : 553 M€, 8 %.

### b) Marge opérationnelle

À 2 591 M€ en 2008, la marge opérationnelle croît de 287 M€, soit 12 % et le taux de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires passe de 9,8 % à 10,3 % dans un contexte économique délicat.

en millions d'euros	2008	2007 pro forma	Variation 2008 vs 2007 pro forma	
CA (net des péages remboursés par les AO)	24 648	23 066	1 582	7 %
Charges de personnel	-9 841	-9 494	-347	4 %
Achats et charges externes (hors péages et énergie)	-7 962	-7 241	-721	10 %
Péages (nets des remboursements par les AO)	-2 498	-2 266	-232	10 %
Carburant et électricité	-889	-937	48	-5 %
Impôts et taxes	-867	-823	-43	5 %
Marge opérationnelle	2 591	2 304	287	12 %
Taux MOP / CA brut	10,3 %	9,8 %		

La variation des charges de personnel est contenue à 4 %. Ce qui s'explique principalement par la hausse du coût moyen agent de l'ÉPIC de 4,09 % (311 M€), l'impact des dividendes salariaux 2007 et 2008 (81 M€), un effet périmètre (48 M€), l'augmentation de la GIR (- 18 M€), qui compensent la baisse des effectifs du Groupe de 1 % (98 M€).

de 212 M€ d'un côté, et hausse du carburant de 125 M€ de l'autre (notamment due à la très forte hausse des cours au premier semestre).

L'augmentation des impôts et taxes est liée à la hausse de la taxe professionnelle et à celle d'autres impôts (taxe versée pour l'EPSF<sup>(1)</sup>, etc).

L'alourdissement de 10 % des achats et charges externes (hors péages et énergie) est marquée par les effets de périmètre (302 M€). À périmètre constant, la croissance est de 6 % et s'explique notamment par les éléments suivants :

- hausse des achats de production de l'Infra SNCF et du Matériel ;

- croissance de l'activité Freight Forwarding de Geodis (dont 80 % du chiffre d'affaires se retrouve en sous-traitance) ;

- augmentation des charges de patrimoine (baux et charges locatives) ;

- augmentation des charges informatiques et télécom ;

- alourdissement des charges d'entretien-maintenance lié à l'évolution des critères de propreté de VFE.

Les péages (nets des remboursements des AO) augmentent de 10 %.

On note une amélioration nette de 5 % sur les dépenses de carburant et électricité, qui est la conjugaison de plusieurs effets : effet non récurrent de régularisation tarifaire, positif

### c) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant atteint 980 M€, en baisse de 18 M€ par rapport à 2007 pro forma, soit - 2 %.

Le taux de transformation du chiffre d'affaires en résultat opérationnel courant passe de 4,2 % en 2007 à 3,9 % en 2008, soit une diminution de 0,3 point.

L'augmentation des dotations nettes aux amortissements est liée aux investissements significatifs des années précédentes.

L'augmentation de la variation nette des provisions 2008 est principalement constituée par :

- la variation des provisions environnementales : provision pour dépollution de sites (mise en conformité) : - 66 M€ principalement sur l'Infra SNCF (- 25 M€) et Traction (- 18 M€) ; provision amiante risque humain (- 10 M€) ;

- la constitution d'une provision pour perte convention de gestion Infra (- 60 M€).

(1) Établissement public pour la sécurité ferroviaire.

## Résultats et situation financière du Groupe

### d) Résultat opérationnel

Avec un montant de 856 M€, le résultat opérationnel est en diminution de - 234 M€ par rapport à 2007 pro forma. Les pertes de valeur 2008 ont un impact net en résultat négatif de 368 M€ expliqué par :

- la dépréciation des actifs de l'Infra SNCF : 325 M€ ;
- la dépréciation des nouveaux investissements dans les activités SNCF dépréciées (Fret, Corail et Corail IC) : 116 M€ ;
- la reprise de la provision pour dépréciation chez France Wagons : 63 M€.

Le résultat des cessions 2008 de 244 M€ est essentiellement constitué par des plus values immobilières à hauteur de plus de 220 M€ (des logements cédés aux ESH et autres par l'ÉPIC et Novedis, le terrain rue des Poissonniers, l'immeuble 18, rue de Dunkerque, de l'immobilier du Fret, etc), et du matériel roulant de Fret SNCF (14 M€).

### e) Résultat financier

La baisse du résultat financier de - 274 M€ provient essentiellement :

— d'une détérioration du résultat financier non récurrent de - 170 M€ qui résulte de variations sur des contrats d'échange taux variable contre taux fixe non qualifiés de couverture en IFRS. La baisse importante des taux fin 2008 (1,50 % en moyenne sur ces contrats) a fortement pénalisé les valeurs de marché 2008 par rapport à celles de 2007 ;

— et d'une détérioration du résultat financier récurrent de - 117 M€. Elle intègre notamment un effet volume pour financer les investissements corporels et les opérations de croissance externe, un effet taux lié à la hausse des taux court terme intervenue essentiellement au second semestre, et un effet périmètre (- 4 M€).

### f) Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence est de 32 M€ contre 37 M€ en 2007. Ce résultat intègre les contributions en progression de Keolis (27 M€ vs 24 M€ en 2007) et de Eurofima (7 M€ vs 6 M€ en 2007) et celles en diminution de la branche Transports et Logistique (négative de 1 M€ vs positive de 6 M€ en 2007).

### g) Impôt sur les sociétés

L'impôt de 2008 (positif de 250 M€) intègre l'activation non récurrente d'un impôt différé de 287 M€ basé principalement sur les déficits reportables de l'ÉPIC et calculé sur la base des revenus futurs. L'impôt de 2007 intégrait également l'activation d'un impôt différé à hauteur de 353 M€.

La charge d'impôt courant passe de 53 M€ en 2007 à 37 M€ en 2008.

### h) Résultat net récurrent

Le résultat net récurrent correspond au résultat net des activités ordinaires retraité des éléments non récurrents suivants : résultat de cessions d'actifs, pertes de valeur, éléments financiers non récurrents (juste valeur des instruments financiers), et impôts différés actifs de l'ÉPIC.

Le résultat net récurrent de l'ensemble atteint 611 M€ en 2008 contre 724 M€ en 2007.

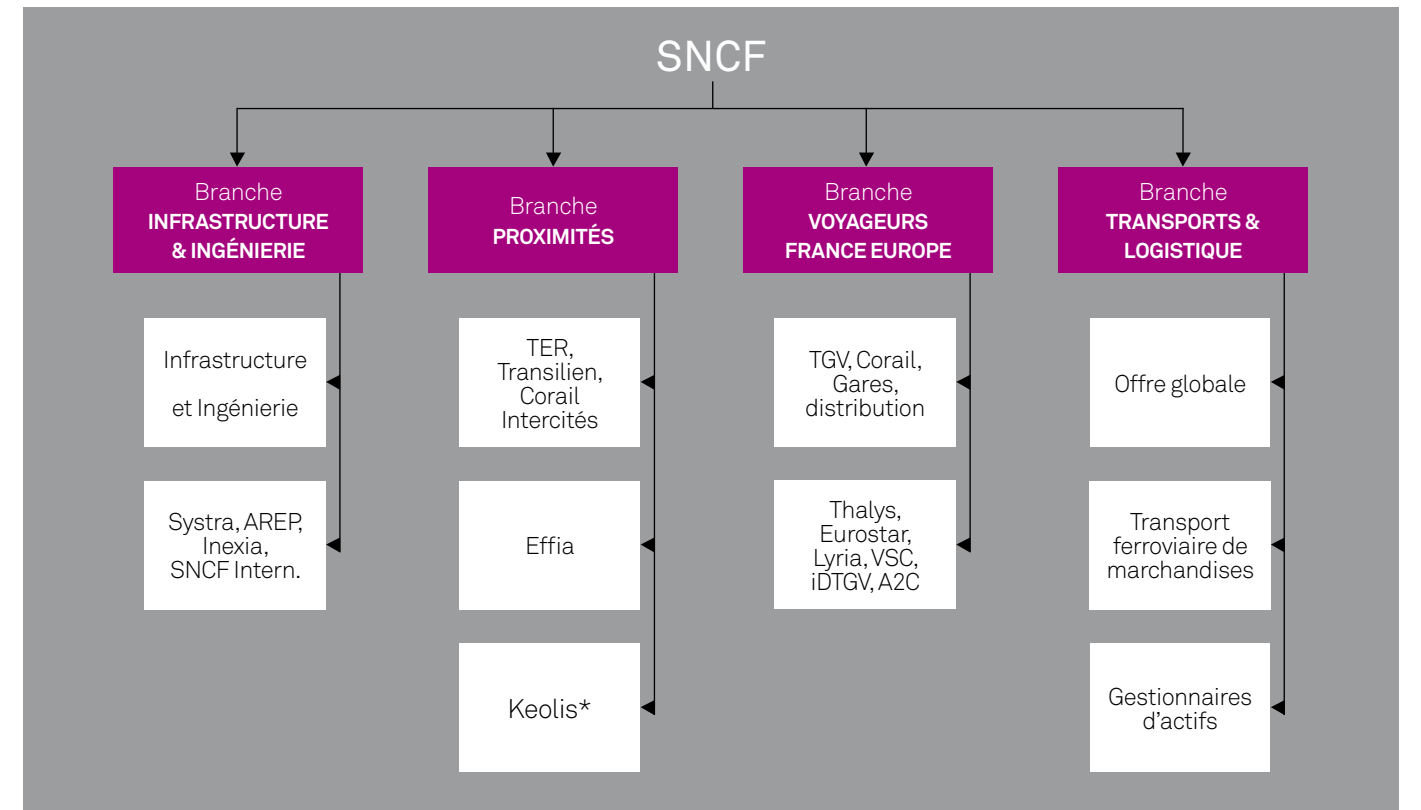
### i) Résultat net part du Groupe

Conséquence de l'ensemble de ces évolutions, le résultat net part du Groupe est bénéficiaire de 575 M€, contre 1 117 M€ en 2007, après constatation des intérêts minoritaires de 18 M€. Il est affecté par les variations des éléments non récurrents (principalement la perte de valeur constatée par l'activité Infra SNCF pour 325 M€ en 2008 et la diminution vs 2007 de - 170 M€ du résultat financier non récurrent).

Le ROCE (calculé sur le résultat opérationnel courant) passe de 6,6 % à 6,3 %.

## 2 Activités et résultats des métiers

L'activité du Groupe SNCF est organisée en quatre branches, appuyées par des fonctions communes : Infrastructure et Ingénierie, Proximités, Voyageurs France Europe, Transports et Logistique.



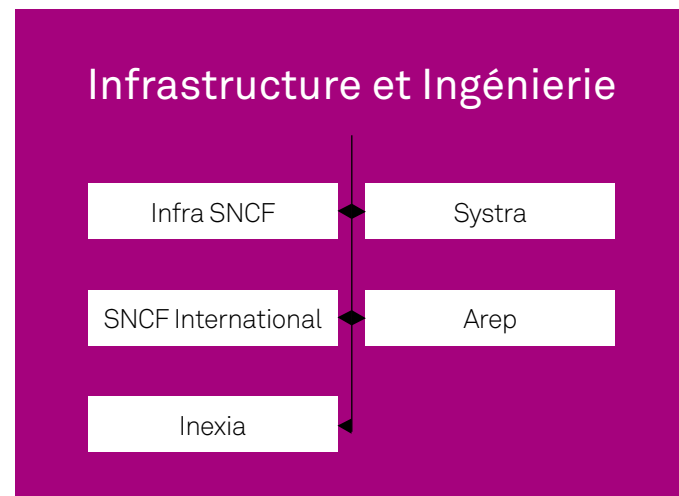
\* consolidé par mise en équivalence

Les contributions au chiffre d'affaires, résultat opérationnel courant et résultat net récurrent s'établissent comme suit par branches :

en millions d'euros						
	Infra. & Ingénierie	Proximités	Voyageurs France Europe	Transports & Logistique	Fonctions communes & Participations et éliminations interbranche	Groupe
Chiffre d'affaires	4 823	6 340	7 469	8 027	- 1 471	25 188
Marge opérationnelle	13	457	1 573	269	279	2 591
Capacité d'autofinancement	7	319	1 333	- 98	481	2 043
Cash-flow libre	- 94	59	602	- 611	- 39	- 82

## 2-1 BRANCHE INFRASTRUCTURE ET INGÉNIERIE

La branche Infrastructure et Ingénierie regroupe les activités de Gestionnaire délégué de l'Infrastructure (SNCF) et d'Ingénierie (Systra, Arep, SNCF International, Inexia).



### a) Faits marquants de la branche

Les principaux faits marquants de la branche Infrastructure et Ingénierie ont été les suivants :

— évolution significative du chiffre d'affaires de la convention de gestion (120 M€, 4,5% vs 2007) dont les opérations de grand entretien (21 M€), la révision du forfait annuel (18 M€ dont l'effet « année pleine » de la LGV Est), les programmes Nouvelle Dynamique des Proximités et IMPAQT (27 M€) et une indexation très favorable (50 M€ vs 2007) correspondant en particulier à un indice des prix à la consommation qui a atteint un sommet au 30 juin, date de prise en compte.

— industrialisation renforcée de l'entretien : 2 660 kms de voies supplémentaires (pour un total de 4 290 kms en deux ans dont l'ensemble des lignes de la région Rhône-Alpes) ont été entretenus en utilisant des plages massifiées ;

— exploitation : les enseignements de l'audit par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) sur la gestion des capacités ont contribué à un projet de texte de loi sur la création d'une direction indépendante de l'exploitation du réseau et de la gestion des circulations ;

— hausse sensible du volume de travaux pour RFF, tant en régénération (992 M€ en 2008, soit une progression de 15% vs 2007) qu'en développement (hors lignes nouvelles, 1 047 M€ en 2008, soit une progression de 9,5% vs 2007) intégrant la réussite de chantiers de grande ampleur (ponts ferroviaires de Bordeaux et de Oissel, etc) ;

— opération exceptionnelle de diagnostic des caténaires du réseau et remise le 25 novembre 2008 à RFF et à l'État de propositions précises sur l'évolution de la maintenance et le renforcement des installations ;

— lancement d'Infrarail, chaîne interne de services pour l'approvisionnement et la logistique des chantiers ferroviaires et conclusion d'un premier contrat majeur pour la LGV Rhin-Rhône (130 M€) ;

— nouveaux contrats pour les filiales d'ingénierie obtenus en France et à l'International, notamment par Systra (projet sur l'île de Baffin, lignes ferroviaires en Turquie, assistance du métro de Santiago du Chili, ingénierie et maîtrise d'œuvre du métro de Hyderabad), par SNCF international (assistance technique pour la LGV en Corée du Sud) et par Inexia (sécurité du tunnel routier du Fréjus, projet Canal Seine Nord Europe, contrats sur la LGV Rhin-Rhône) ;

— Dépréciation des actifs et provisions pour perte à terminaison (voir Résultats de la branche).

### b) Résultats de la branche

en millions d'euros	Année 2008	Année 2007 pro forma	Variation
Chiffre d'affaires	4 823	4 541	282
Marge opérationnelle (MOP)	13	-45	58
MOP / CA	0,3 %	-1,0 %	
CAF	7	-36	43
Investissements tous financements *	120	105	15
Cash-flow libre	-94	-197	103

\* Les investissements nets de subventions et cessions passent de 161 M€ en 2007 à 101 M€ en 2008.

#### Les résultats

Le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle de la branche sont en progression sensible.

Les travaux (en progression de 118 M€, soit 11,5% à 1 148 M€) et la convention de gestion (voir Faits marquants de la branche) tirent le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle de l'Infra SNCF, qui revient presque à l'équilibre (négative de 5 M€).

La contribution des filiales au chiffre d'affaires est stable. Systra est en hausse de 8 M€ (7%) grâce au développement de son activité « transports urbains ». Si le chiffre d'affaires d'Inexia se contracte avec la fin de la LGV Est, sa marge opérationnelle progresse de 3 M€.

#### Dépréciation des actifs

Les tests de valeur réalisés fin 2008 sur la capacité de l'Infra SNCF à générer des cash-flows dans le futur ont confirmé que, sur la base des règles qui président actuellement aux relations entre l'Infra SNCF et ses clients (en premier lieu RFF), une dépréciation des immobilisations est nécessaire. Elle s'élève à 325 M€.

#### Provisions pour perte à terminaison de la Convention de gestion

Une conjoncture dégradée, laissant présager une baisse sensible des principaux indices économiques qui sous-tendent l'indexation des revenus de la convention (PIB, prix, etc), a imposé de provisionner le risque d'une perte sur 2009/2010. Ce risque a été évalué à 60 M€. Par ailleurs, il convient de noter l'absence, à ce jour, de position par RFF et l'État sur l'indemnisation des conséquences sur la masse salariale de la réforme des régimes spéciaux de retraite.

#### Investissements et financement

Le renouvellement du parc d'engins, dont la vétusté augmente, et le développement d'Infrarail et de nouveaux systèmes d'information, sont les priorités d'investissements, qui atteignent 120 M€ en 2008.

Le cash-flow libre demeure négatif de 94 M€, mais est en amélioration de 103 M€. La CAF progresse de 43 M€, tirée par la croissance rentable du chiffre d'affaires de la branche.

### c) Perspectives de la branche

Pour répondre aux évolutions du réseau et de sa maintenance tout en améliorant son résultat financier, la branche devra réussir des transformations importantes :

— entretien : réussir l'optimisation de l'entretien ferroviaire Infra SNCF en allongeant les plages travaux et en les massifiant. La croissance de volume entretenu en 2008 sera presque doublée en 2009 (5 160 kms vs 2 660 kms en 2008). Les premières conclusions d'une étude internationale sur l'efficacité de l'entretien du réseau, lancée fin 2008, devraient permettre le lancement d'actions d'optimisation ;

— exploitation : créer une direction de l'exploitation indépendante dans sa gestion des sillons et des circulations ;

— travaux : réussir le renouvellement du réseau avec RFF. La hausse des volumes de régénération inclus dans le plan de performance État-RFF est forte : 1,8 Md€ en 2012 contre 1,1 Md€ en 2008. À cela, peuvent s'ajouter des travaux dans le cadre des Contrats de projets État régions (CPER) ;



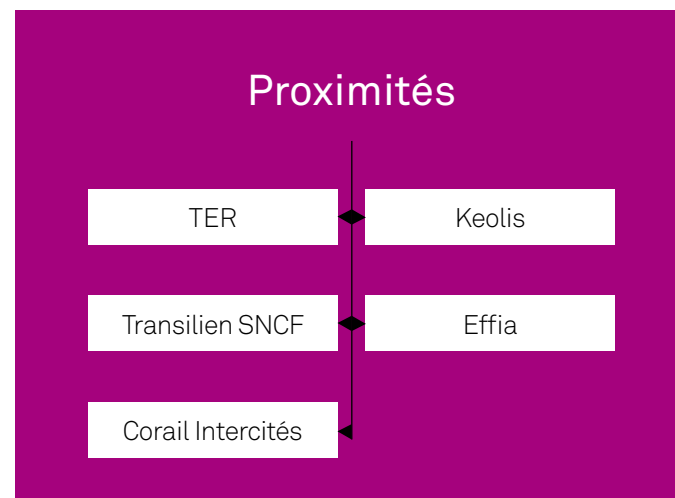
## Résultats et situation financière du Groupe

— filiales : poursuivre la croissance rentable du chiffre d'affaires, grâce en particulier aux développements de LGV (Inexia et SNCF International), ainsi que de métro et tramway (Systra);

— des négociations importantes sont à mener avec RFF :  
- prise en charge de toutes les incidences de la réforme des régimes spéciaux,  
- différenciation jour/nuit,  
- large programme de renégociation des conventions qui devra aboutir à une rémunération complète de nos savoir-faire et à des cash-flows libres positifs.

### 2-2 BRANCHE PROXIMITÉS

La branche « Proximités » regroupe toutes les activités de transport de proximité du Groupe : liaisons moyenne distance (Corail Intercités), services conventionnés de transport ferroviaire (TER, Transilien, Chemins de fer de la Corse et filiales anglaises de Keolis), par autocar, tramway ou métro (Keolis) ainsi que les services complémentaires (Effia).



#### a) Faits marquants de la branche

L'année 2008 a été marquée par le développement de la branche Proximités selon différents axes (contrats, nouvelles offres, investissements, etc).

#### Contrats

— Le nouveau contrat STIF / SNCF a été signé. Il prévoit un volume d'activité de 2,5 Mds€ par an sur 2008-2011 et un volume d'investissements de 1,7 Md€ sur quatre ans financés à 47 % par la SNCF.

— Cinq nouvelles conventions TER, négociées en 2007 avec les Autorités organisatrices, ont été mises en œuvre : Haute-Normandie, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire.

— Un protocole cadre a été signé entre Corail Intercités et le Conseil régional de Haute-Normandie.

#### Développement de l'offre et de l'exploitation

— Transilien a réorganisé les dessertes et développé de l'offre sur les lignes de Paris Est, et les lignes RER A et C.

— Le déploiement du cadencement a été poursuivi : modification des dessertes en Bourgogne, Rhône-Alpes, Haute et Basse-Normandie et Aquitaine.

— TER a poursuivi la généralisation de l'intermodalité et la simplification de ses gammes tarifaires (développement d'abonnements et solutions tarifaires multimodales et intermodales en région).

— Corail Intercités a travaillé à la labellisation des lignes, et à un plan « Qualités ».

— La desserte transversale rénovée Bordeaux-Limoges-Montluçon-Lyon a été inaugurée.

— La Tangentielle Nord de l'agglomération parisienne a été déclarée d'utilité publique fin mai 2008.

#### Projets d'investissements

— TER a poursuivi la modernisation de son parc avec l'arrivée de près de 600 voitures voyageurs neuves incluant les caisses Automotrices de grande capacité (AGC).

— Transilien a poursuivi les programmes d'acquisition des Nouvelles automotrices transilien (NAT) pour 1 850 M€ et des Automotrices à grande capacité (AGC) pour 136 M€.

— Un contrat complémentaire de développement « IMPAQT » en Île-de-France a été signé conjointement avec le STIF et RFF (627 M€ sur huit ans cofinancés à 50 % par la SNCF) pour la modernisation du matériel roulant et la rénovation des gares et infrastructures de Transilien.

— Le plan « D maintenant ! » a été lancé. Il prévoit des investissements s'élevant à 100 M€ en dix-huit mois pour l'amélioration du fonctionnement de la ligne D du RER.

#### Keolis

— Keolis a acquis le Groupe belge EBH (CA annuel de 109 M€) qui le place premier opérateur privé de transport public par bus de Belgique, les transports Evrard (Oise, CA annuel de 9 M€) et le Groupe SOFITRA (Centre Ouest, CA annuel de 7 M€).

— Une nouvelle filiale, Aerolis, a été créée, en commun avec Air France.

— Les trains régionaux ont été lancés sur le réseau Hellweg-Netz (Rhénanie-du-Nord-Westphalie en Allemagne) le 13 décembre 2008.

#### b) Résultats de la branche

en millions d'euros	Année 2008	Année 2007 pro forma	Variation
Chiffre d'affaires	6 340	5 913	427
Marge opérationnelle (MOP)	457	397	60
MOP / CA	7,2 %	6,7 %	
CAF	319	255	64
Investissements tous financements *	1 492	1 366	126
Cash-flow libre	59	- 159	218

\* Les investissements nets de subventions et cessions passent de 414 M€ en 2007 à 260 M€ en 2008.

#### Les résultats

L'augmentation de 7 % du chiffre d'affaires de la branche Proximités s'explique :

— par la hausse des produits du trafic (10,6 % pour le trafic TER, 6,2 % pour Transilien);

— par des effets d'indexation prévus par les contrats et induits par la hausse des prix (sans impact sur le résultat car parallèles à la progression des charges);

— par des effets d'assiette liés à l'augmentation forfaits de charges résultant des nouvelles conventions signées avec les Autorités organisatrices et le STIF, et limités par l'impact de la hausse des objectifs contractuels;

— par la baisse de la conflictualité (impact positif de 37 M€) par rapport à 2007;

— Keolis a gagné des appels d'offres, dont l'ensemble des transports en Charente-Maritime (150 M€ / 8 ans) avec un consortium.

— Le taux de renouvellement des contrats est satisfaisant dans un contexte commercial agressif.

#### Autres faits marquants

— L'acte de fondation de TRANSFERIS a été signé le 8 février 2008 : association de la SNCF et des CFF, pour un futur RER franco-valdo-genevois.

— Les grèves nationales ont eu un impact négatif de - 11 M€ sur les produits du trafic.

— par la croissance de 8 M€ (8 %) de la contribution d'Effia au chiffre d'affaires (104 M€ en 2008), grâce notamment aux nouveaux parcs.

La progression de la marge opérationnelle de 15 % provient essentiellement de celle de TER (25 %), tandis que celle de Transilien croît de 3 % et celle d'Effia de 11 % (de 22,1 M€ à 24,6 M€ en 2008).

Le taux de MOP / CA de la branche passe ainsi de 6,7 % à 7,2 %. Les projets IMPAQT et Nouvelle Dynamique des Proximités ont eu des impacts plus marqués sur :

— les achats et charges externes (hors péages et énergie) de Transilien. Ceux de TER progressent proportionnellement au chiffre d'affaires;

— et les charges de personnel de TER (hausse des effectifs de 5,1 %).

## Résultats et situation financière du Groupe

### Investissements et financements

Les investissements tous financements progressent de 9% entre 2007 et 2008. Ils sont principalement composés en 2008 par des rames TER 2 niveaux nouvelle génération, des Nouvelles automotrices transilien (NAT), des rames Automoteurs grande capacité (AGC), le nouveau système de vente RITM'X pour TER, la rénovation de gares (programme « Transilien + loin »), et le lancement du programme de vidéosurveillance en gares. Nets de subventions et de cessions, les investissements passent de 414 M€ à 260 M€.

La croissance de la capacité d'autofinancement de 64 M€ (25%) provient pour 33 M€ de Transilien et pour 22 M€ de TER. Conséquence de la progression de la capacité d'autofinancement et de la diminution des investissements nets de subventions et de cessions, le cash-flow libre se redresse fortement et devient positif de 59 M€ en 2008.

### Keolis

Keolis est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. La contribution positive de Keolis au résultat des sociétés mises en équivalence est de 27 M€ contre 24 M€ en 2007. Cette progression est notamment tirée par la croissance du chiffre d'affaires, résultat conjugué des acquisitions (notamment EBH en Belgique début 2008), des montées au capital réalisées en 2007, et d'un effet portefeuille 2008 (lié au gain de la franchise de London Midland fin 2007).

À périmètre constant :

— la France affiche une contre-performance en raison des difficultés rencontrées dans l'interurbain et du contexte économique difficile de la fin d'année ;

— l'international progresse grâce à l'Angleterre et à la Scandinavie.

### c) Perspectives de la branche

L'année 2009 va être marquée par les éléments suivants :

#### TER

— Renouvellement des conventions : finalisation et signature pour Aquitaine, Auvergne et Champagne-Ardenne, avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

— Début des négociations avec Alsace.

— Augmentation de l'offre avec la réouverture d'Aix-Marseille, offres nouvelles en PACA, poursuite des cadencements en Bourgogne, Aquitaine, Haute et Basse-Normandie.

— Poursuite de la modernisation du parc : mise en service de 673 caisses neuves. À fin 2009, 54 % du parc sera composé de matériels neufs.

#### Transilien

— Développement de l'offre (+ 4 %) : mise en œuvre du cadencement sur les lignes Paris-Montereau-Montargis, Paris-Mantes et Paris-Dreux.

— Poursuite du déploiement des programmes de qualité de service IMPAQT et « D maintenant ! ».

— Arrivée de la Nouvelle automotrice transilien (NAT) fin 2009 et des Automoteurs grande capacité (AGC) Bi-mode.

#### Corail Intercités

— Modernisation de 120 voitures Corail, mise en place de voitures accessibles aux personnes à mobilité réduite.

#### Keolis

— Maintien de sa position de leader dans l'urbain et l'interurbain en France.

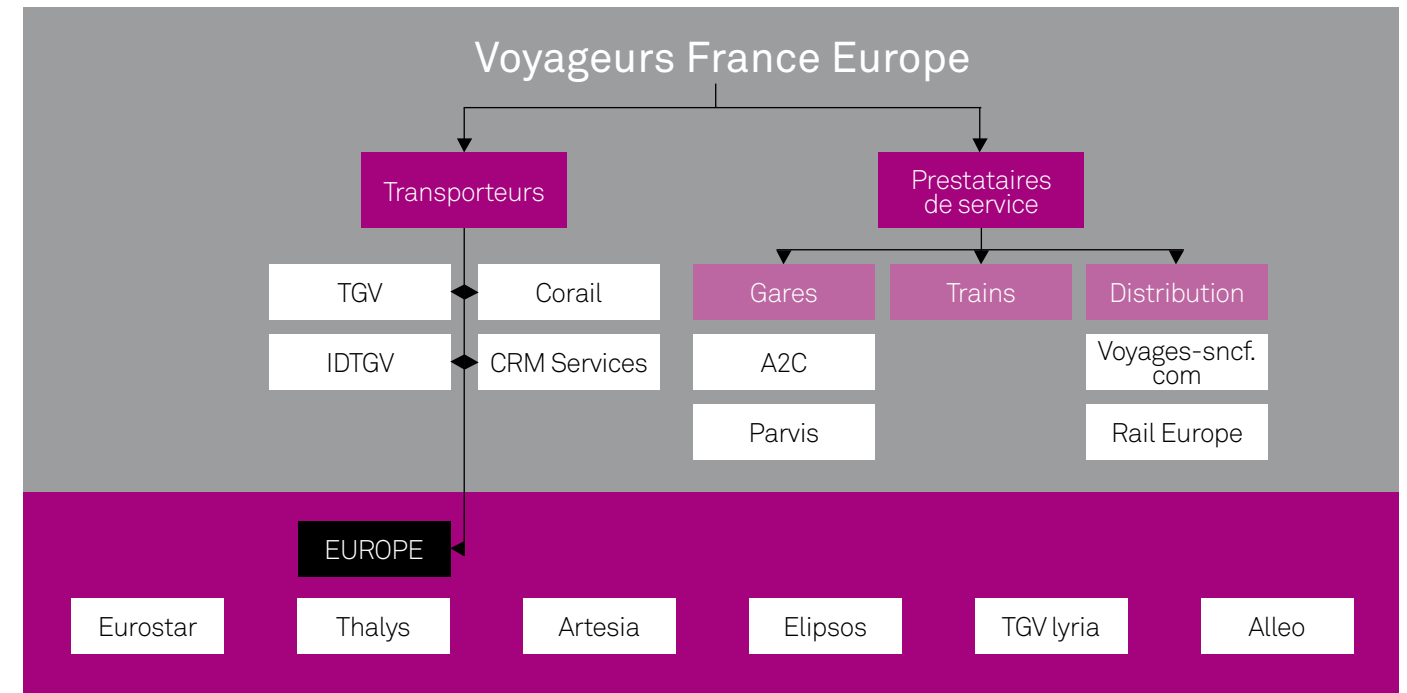
— Croissance à l'international.

#### Effia

— Renforcement de son rôle d'acteur majeur dans les secteurs du stationnement avec la création de 10 000 places de parking supplémentaires et le développement de solutions de mobilité douce.

## 2-3 BRANCHE VOYAGEURS FRANCE EUROPE

La branche « Voyageurs France Europe » regroupe les activités des transporteurs TGV, Corail et Europe (Eurostar, Thalys, Lyria, etc), ainsi que des prestataires associés représentés par la Direction des Gares et de l'Escale, la distribution (avec entre autres Voyages-sncf.com) et la Direction des Trains, ainsi que leurs fonctions administratives et de systèmes d'information.



### a) Faits marquants de la branche

L'année 2008 a été marquée par le lancement réussi de nombreuses innovations, tant en termes d'offre que de service, et par l'accélération du développement international de la branche.

#### Succès de la nouvelle offre tarifaire et de service :

— amélioration constante des taux d'occupation en 1<sup>ère</sup> classe, consécutive à la mise en place d'une offre de services mieux adaptée aux besoins des voyageurs professionnels ;

— plan de formation ambitieux de 5 500 agents en contact avec la clientèle associée à la nouvelle offre de services ;

— succès de la tarification Lunéa expérimentée sur Internet depuis mars.

#### Nouvelles offres :

— première année pleine de fonctionnement pour le TGV Est Européen et la ligne High Speed 1 (Eurostar). Très bons résultats de régularité et de vente, tempérés pour Eurostar par les conséquences de l'incendie du tunnel sous la Manche en septembre 2008 ;

— développement des offres iDTGV (iDNight, de nouvelles relations de jour et un renforcement des relations existantes) et lancement de l'offre TGV Prêt-à-Partir (400 000 voyages en 2008) ;

— nouvelles dessertes du TGV Est Européen : nouvelle fréquence entre Paris et Zurich ainsi qu'un nouveau TGV Paris-Munich ;

— lancement d'une 6<sup>e</sup> fréquence Thalys vers Amsterdam et création d'un Lyon / Lille, Nantes / Montpellier, 8<sup>e</sup> Paris / Nice de plein été, 3<sup>e</sup> Paris / Saint-Malo.

## Résultats et situation financière du Groupe

### Développement de la branche :

— NTV, nouvel opérateur de trains à grande vitesse en Italie, a choisi le 9 octobre 2008 la SNCF pour partenaire industriel. La SNCF est entrée au capital de NTV à hauteur de 20 % ;

— décision de déploiement de l'Internet haut débit à bord sur la LGV Est et création d'une coentreprise Connexion TGV en partenariat avec Bolloré pour développer le service.

### Nouveaux services déployés par la branche et ses filiales :

— lancement des sites Voyages-sncf.mobi (« m-commerce ») et tgv-europe.com ;

— déploiement par le réseau Rail Europe de nouveaux sites Internet de vente sur les marchés britannique et US ;

— déploiement d'Accès Plus sur plus de 300 gares ;

— possibilité de voyager sur l'ensemble du réseau Thalys et du réseau de transports Île-de-France avec un passe Navigo comme unique support ;

— nouvelle offre Autotrain à prix très attractifs ;

— lancement le 25 novembre, avec la Banque Postale, de la carte Reqliss, une nouvelle carte bancaire prépayée destinée aux jeunes ;

— montée en charge des programmes de fidélisation de CRM Services, Grand Voyageur et Gagner à Voyager ;

— déploiement par A2C de nouvelles concessions en gares sur la ligne Est, dont l'achèvement des boutiques gare de l'Est, la galerie Diderot gare de Lyon, la halle Honorat à Marseille.

Ces bonnes performances s'expliquent par l'attractivité du mode ferroviaire, tant sur le plan économique qu'environnemental, par un effort constant d'animation commerciale et par une maîtrise renforcée de l'évolution des charges d'exploitation et des coûts de structure.

### Investissements et financement

Les investissements réalisés sur l'année 2008 s'élèvent à 812 M€ (tous financements) et comprennent notamment :

— l'acquisition de TGV Duplex (15 rames livrées en 2008, 516 M€ d'investissements) ;

— la transformation de matériels roulants existants (rames TGV, voitures corail à hauteur de 157 M€) ;

— et des travaux (105 M€) de construction de gares nouvelles (gare de Bellegarde) et de rénovation / modernisation des gares existantes (gare Saint-Lazare, vidéosurveillance).

Les flux de trésorerie générés par l'activité de la branche lui ont permis d'autofinancer ses investissements en 2008 : la capacité d'autofinancement progresse de 11 % (23 % avec l'effet non récurrent de régularisation tarifaire de l'énergie), à 1 333 M€ en 2008 ; le cash-flow libre passe de 501 M€ en 2007 à 602 M€, soit une hausse de 20 %, intégralement imputable à l'impact de cet effet non récurrent ; hors cet effet, le cash-flow libre est en recul de 7 % par rapport à 2007.

— accélération par Corail de l'optimisation des dessertes, notamment pour l'activité Auto-train ;

— retour pour Eurostar à un plan de transport normal à partir de mars-avril 2009 ;

— nouvelle dynamique lancée pour Thalys selon trois axes :  
- un nouveau Thalys : rames renouvelées déployées progressivement, nouveau contrat de service à bord et nouveaux uniformes ;  
- mise en service des lignes à grande vitesse vers l'Allemagne et les Pays-Bas, montée en charge des fréquences, recours à des rames Duplex ;  
- adaptation de la stratégie commerciale : nouvelle offre pour les entreprises, généralisation des voyages sans billets papier et lancement d'un programme de fidélisation.

L'organisation va évoluer pour appuyer les objectifs de la branche :  
— arrivée de cinq directeurs de projets d'axes VFE en janvier 2009 pour construire une branche plus agile et plus proche des clients ;

— mise en place d'un nouveau mode de pilotage économique, plus responsabilisant pour les managers opérationnels ;

— et pour préparer l'ouverture à la concurrence, création du « Guichet Gares » (mis en place le 13 décembre 2008), plateforme de traitement des demandes des nouveaux entrants souhaitant utiliser les gares de voyageurs.

## b) Résultats de la branche

en millions d'euros	Année 2008	Année 2007 pro forma	Variation
Chiffre d'affaires	7 469	6 917	553
Marge opérationnelle (MOP)	1 573	1 273	301
MOP / CA	21,1 %	18,4 %	
CAF	1 333	1 081	252
Investissements tous financements *	812	654	158
Cash-flow libre	602	501	102

\* Les investissements nets de subventions et cessions passent de 581 M€ en 2007 à 731 M€ en 2008.

### Résultats

VFE a enregistré en 2008 des résultats commerciaux très satisfaisants (le chiffre d'affaires progresse de 8 %), malgré la dégradation progressive du climat économique et financier en cours d'année et les conséquences de l'incendie du tunnel sous la Manche. Le niveau élevé des prix du pétrole jusqu'à l'été a en effet contribué à un report modal de l'aérien et de la route vers le train.

Les produits du trafic voyageurs progressent de façon dynamique (8,7 % par rapport à 2007, 7,7 % hors impact des grèves de 2007 et 2008) :

— la bonne performance de TGV est due à l'effet année pleine du TGV Est, à la progression du nombre de réservations en première classe, liée à la mise en place de la nouvelle offre tarifaire et de services, et à une politique d'offre promotionnelle dynamique pour les clients Loisirs ;

— la décroissance de l'activité Corail (liée au déploiement du TGV Est) a été limitée par les bons résultats de Lunéa, dont le trafic a été dynamisé par le lancement d'une nouvelle offre tarifaire sur Internet ;

— malgré une progression dynamique du trafic international, l'activité Europe a enregistré au second semestre un net ralentissement de ses produits, du fait des conséquences de l'incendie du tunnel sous la Manche et de la forte dépréciation de la livre par rapport à l'euro.

La marge opérationnelle est en progression de 13 % par rapport à 2007 (24 % en intégrant l'effet non récurrent de régularisation tarifaire de l'électricité sur 2007-2008). Le ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires passe de 18,4 % à 19,3 % hors cet effet (ou 21,1 % avec cet effet).

## c) Perspectives de la branche

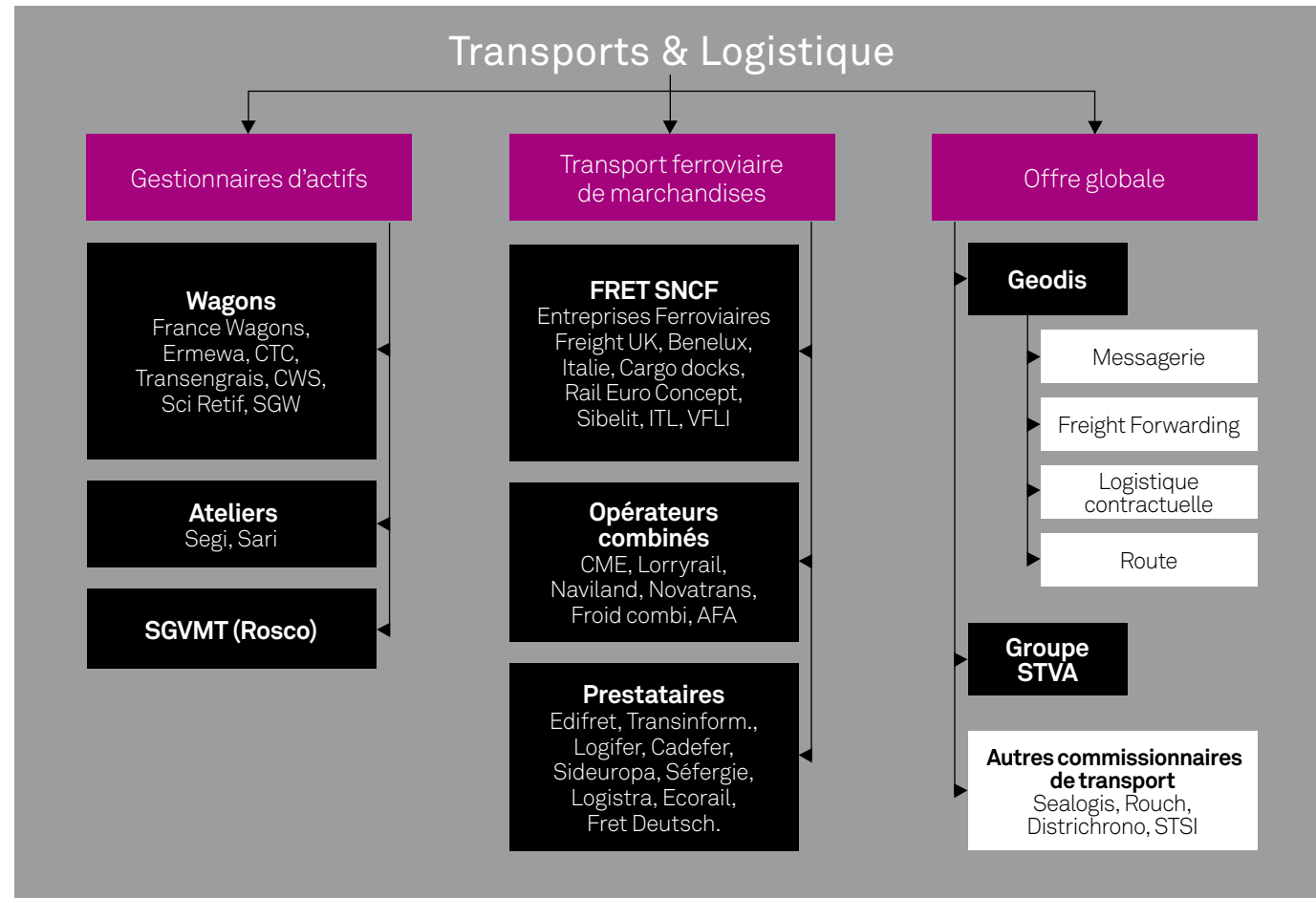
Le chiffre d'affaires de la branche devrait connaître en 2009 un net ralentissement du fait de la dégradation de la conjoncture économique.

Les axes stratégiques suivants seront développés :

— poursuite par TGV de sa conquête du marché professionnel (amélioration de la qualité de service) et de sa politique de volume auprès de la clientèle Loisirs (stabilité des « petits prix », regroupés sous l'appellation « Prem's » pour plus de lisibilité), effort d'animation commerciale ;

## 2-4 BRANCHE TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

La branche Transports et Logistique rassemble une palette complète des métiers du transport et de la logistique des marchandises.



### a) Faits marquants de la branche

Les faits marquants 2008 de la branche Transports et Logistique se structurent autour du positionnement de la branche sur le plan international, d'une part, et de son développement en France, d'autre part.

**Poursuite de la croissance internationale de la branche TL et positionnement de leader mondial sur les nouveaux métiers de gestion intégrée des chaînes logistiques à travers les actions suivantes :**

— OPA sur Geodis pour faire du Groupe un opérateur européen à vocation mondiale dans les transports de marchandises et la logistique ;

— acquisition du Groupe allemand Rohde & Liesenfeld (R&L) par Geodis le 3 janvier 2008 (acteur international de la Commission de transport maritime et aérien avec un chiffre d'affaires annuel 2007 de 270 M€) ;

— acquisition de 75% du Groupe Import Transport Logistik (ITL), entreprise ferroviaire privée allemande, le 24 mai 2008 (chiffre d'affaires annuel 2007 de 47 M€ pour un volume de trafic produit de 1,3 GTK) ;

— signature par Geodis d'un contrat avec IBM (1 Md€ par an sur 15 ans) et acquisition d'IBM Global Logistics, qui fait de Geodis le premier acteur 4PL de cette taille ;

— obtention de la licence ferroviaire au Royaume-Uni via Fret Europe UK et en Pologne via ITL Polska.

### Intensification du déploiement du programme d'actions pour le haut débit ferroviaire par :

— le développement du programme d'actions pour le « Haut Débit Ferroviaire » : reconfiguration du réseau autour de trois hubs, intégration industrielle du Fret, cinq Pôles d'Activité,

et cinq Directions territoriales Fret, toutes opérationnelles depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008 ;

— la modification du projet de réorganisation du temps de travail pour mieux utiliser les ressources rares que sont les conducteurs et les locomotives, suite à la décision de ne pas mettre en œuvre l'expérimentation de nouvelles conditions d'emploi par les 900 conducteurs volontaires.

### Conflictualité

Les grèves nationales à Fret SNCF ont eu un impact négatif de -21 M€ sur les produits du trafic.

### b) Résultats de la branche

en millions d'euros	Année 2008	Année 2007 pro forma	Variation
Chiffre d'affaires	8 027	7 628	399
Marge opérationnelle (MOP)	269	258	11
MOP/CA	3,3 %	3,4 %	
CAF	-98	55	-152
Investissements tous financements *	582	421	161
Cash-flow libre	-611	-240	-371

\* Les investissements nets de subventions et cessions passent de 294 M€ en 2007 à 513 M€ en 2008.

### Résultats

Les résultats de la branche Transports et Logistique sont marqués par les acquisitions réalisées en 2008 (Rohde & Liesenfeld, ITL, Oughtred & Harrison) et celles réalisées courant 2007 (Wilson).

Ces acquisitions ont apporté 375 M€ de chiffre d'affaires. Hors effet périmètre, le chiffre d'affaires est stable (il augmente de 24 M€, soit 0,3%).

— Offre globale : la croissance tirée par l'acquisition de R&L ; à périmètre constant, l'activité a progressé de 2%, grâce à la croissance sur les trois premiers trimestres de l'année, avant d'enregistrer une baisse d'activité au 4<sup>e</sup> trimestre en raison de la nette dégradation de la conjoncture économique. Cette baisse est intervenue sur tous les métiers et en particulier sur la Messagerie, le Freight Forwarding et l'activité fer de STVA.

— Transport ferroviaire : la baisse des produits de trafics de Fret SNCF de 133 M€, marquée sur le dernier trimestre, est partiellement compensée par l'intégration d'ITL (35 M€) et la croissance organique de Naviland Cargo (16 M€).

— Gestionnaires d'actifs : la hausse du chiffre d'affaires chez France Wagons, liée aux revalorisations tarifaires Fret SNCF, est sans impact sur la contribution au chiffre d'affaires de la branche.

La marge opérationnelle progresse de 11 M€, dont 9 M€ liés aux effets périmètre. À périmètre constant, la marge opérationnelle progresse de 2 M€ (1%). La stagnation est liée à la baisse de l'activité sur la fin de l'année, notamment partagée par les acteurs de l'Offre globale (Geodis, activité ferroviaire de STVA) et du Transport ferroviaire (Fret SNCF pour qui la forte dégradation des comptes est légèrement atténuée par les régularisations tarifaires non récurrentes sur le poste énergie).

### Investissements et financement

La diminution du cash-flow libre de -371 M€ de la branche s'explique par une hausse des investissements, d'une part, et une diminution des cessions et de la capacité d'autofinancement d'autre part :

## Résultats et situation financière du Groupe

— Offre globale : les investissements progressent (plateforme de Bonneuil pour 48 M€, camions et wagons chez STVA pour 33 M€) parallèlement à une diminution des cessions immobilières par rapport à 2007 ;

— Transport ferroviaire : les investissements croissent de 69 M€ avec l'acquisition de locomotives thermiques de ligne (BB 75000) et de manœuvre (BB 60000) ;

— Gestionnaires d'actifs : la progression des investissements est de 27 M€.

### c) Perspectives de la branche

La branche entend concrétiser son ambition de constitution d'un acteur européen à vocation mondiale dans la logistique et les transports de marchandises. Pour ce faire, elle déclinera sa stratégie selon cinq axes :

— progresser dans le domaine d'activité de la logistique internationale et spécialisée ;

— développer le mode ferroviaire à l'échelle européenne ;

— développer le transport routier de marchandises de manière responsable ;

— positionner le Groupe SNCF comme organisateur de solutions multimodales innovantes ;

— développer le métier de gestion d'actifs.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009 a été créée la SGVMT, entité de portage et location de matériel roulant, qui reprendra des locomotives transférées de Fret SNCF.

### 2-5 FONCTIONS COMMUNES ET PARTICIPATIONS

Les « Fonctions communes et Participations » regroupent les fonctions supports du Groupe, les prestataires Matériel et Traction, les activités Immobilières (ICF, SNEF) et quelques filiales et participations comme SeaFrance.

#### a) Fonctions supports

Le résultat des Fonctions supports contient certains éléments particuliers :

— l'impact en résultat de l'impôt différé actif du groupe d'intégration fiscale qui s'élève à 286 M€ en 2008 vs 352 M€ en 2007 ;

— le résultat financier non récurrent (voir 1 *Commentaire général sur les résultats du Groupe*) ;

— l'impact des dividendes salariaux 2007 et 2008 (-81 M€).

#### b) Matériel

L'année 2008 a été, pour le Matériel, la première année de mise en œuvre du programme Performance 2010. Ce programme, qui ambitionne de faire du Matériel le n° 1 de la maintenance à l'échelle européenne, a été construit autour des axes principaux suivants :

— la modernisation de son appareil industriel afin de répondre aux arrivées soutenues de nouveaux matériels. Cela se traduit par l'implantation optimisée de nouveaux ateliers de maintenance pour TER (programmée entre 2004 et 2010), pour Transilien (le nouvel atelier de Val-Notre-Dame inauguré début septembre) et pour le TGV (atelier de maintenance à Lyon inauguré début 2009) ;

— la professionnalisation de l'ingénierie (réorganisation autour de deux métiers, ingénieurs série vie et ingénieurs composants clés) ;

— l'amélioration de la qualité des prestations rendues aux Activités en participant aux différents programmes « Nouvelle Dynamique des Proximités », « D maintenant », « plan pantographe », ainsi qu'à la mise en place des cadencements TER ;

— la modification du mode de pilotage des établissements et une organisation plus légère et plus agile ;

— la planification plus efficiente de la production (projets « Agirre » et « Osmose »).

En 2008, le domaine a continué d'accompagner les mises en service de matériel roulant neuf qui restent à un niveau élevé avec la livraison à fin décembre de 23 locomotives bicourant Transilien, de 101 locomotives Fret, de 13 rames DASYE et deux rames POS, de 32 TER2N NG et de 135 AGC.

#### c) Traction

L'activité de la Traction a été marquée en 2008 par :

— l'intégration industrielle de Fret SNCF. Le transfert des agents de conduite du domaine Traction vers Fret SNCF a été réalisé au 1<sup>er</sup> juillet 2008 pour la Direction Fret Nord et au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour les quatre autres Directions Fret ;

— la baisse de moitié du nombre de journées perdues pour fait de grève ;

— les cadencements : exploitation du cadencement TER Rhône-Alpes mis en service en décembre 2007, mise en œuvre du cadencement sur la ligne A en février 2008 et sur les lignes N, R et J au changement de service de décembre 2008, préparation des cadencements du TER PACA, du TER Bourgogne Nord, des lignes normandes tant pour le TER que pour Corail Intercités ;

— l'interopérabilité sur la ligne B. Débutée en juillet 2008, elle sera totale à l'été 2009 ;

— la révision des horaires sur le TGV Sud Est, la mise en œuvre du V200 sur Paris-Clermont et la montée en charge des inter-secteurs sur le TGV Est ;

— les conséquences de l'incendie du tunnel sous la Manche sur le service Eurostar ;

— le transfert des permanences des agents de conduite de la Traction vers les activités au 1<sup>er</sup> avril 2008 qui a donné à chaque activité la maîtrise de la ressource conduite en temps réel ;

— l'ouverture de deux nouvelles résidences ORFEA (Paris Magenta et Lyon Perrache).

La production 2008 de la Traction s'est traduite, par rapport à 2007, par une diminution de -3% des kilomètres parcourus, qui résulte de deux évolutions de sens contraire :

— d'une part, de la baisse des kilomètres parcourus de Fret SNCF (-31,2%) du fait de la baisse de son plan de transport et de l'intégration industrielle ;

— d'autre part, de l'augmentation des kilomètres parcourus sur toutes les activités Voyageurs (4,8%) en lien avec le développement de leur plan de transport.

#### d) Immobilier

La contribution du Pôle logement (ICF et Novedis) au chiffre d'affaires est stable à 85 M€, et la contribution à la marge opérationnelle (32 M€) est en légère baisse de -3%. Dans le cadre de la réorganisation du parc de logements du Groupe, les apports de l'ÉPIC à ses filiales, débutés au deuxième semestre 2006 et planifiés sur quatre années, se sont poursuivis.

Le Groupe SNEF contribue à la valorisation foncière et immobilière du domaine ferroviaire à travers ses activités d'aménagement, la promotion immobilière, de prestations de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de transactions immobilières et de locations immobilières. La contribution de SNEF au chiffre d'affaires du Groupe passe de 5,2 M€ à 4,9 M€

tandis que sa contribution à la marge opérationnelle s'établit à 5,0 M€ (contre 6,6 M€ en 2007).

#### e) Transport maritime

SeaFrance, qui avait bénéficié d'une conjoncture relativement favorable en 2007, a enduré une année 2008 très chaotique du fait :

— de la conjoncture économique (cours de la livre sterling, envolée du pétrole au premier semestre, crise financière au second semestre) ;

— de la grève des officiers immobilisant totalement la compagnie du 27 février au 17 mars (perte de chiffre d'affaires chiffrée à -9 M€) ;

— des problèmes d'offres : l'arrêt technique du SeaFrance Rodin a été allongé du 25 février à fin avril en raison de graves problèmes d'hélices ; le SeaFrance Molière a connu un début d'exploitation différé et difficile en août, d'abord en mode fréteur.

Les problèmes opérationnels d'Eurotunnel ont généré pour SeaFrance un revenu additionnel de 14 M€.

En conséquence, les résultats opérationnels ont été les suivants :

— un fléchissement de 1,3% du nombre de voitures transportées comparativement à 2007, dans un marché qui globalement a chuté de 4,5% ;

— une baisse de 7,7% du volume camions, dans un marché régressant de 5,8%.

La contribution de SeaFrance au chiffre d'affaires diminue ainsi de 8% en passant de 242 M€ en 2007 à 223 M€ en 2008. La marge opérationnelle devient négative de 12 M€ contre un résultat positif de 15 M€ en 2007, tirée à la baisse notamment par la diminution du chiffre d'affaires, le prix des combustibles, et les dépenses liées au SeaFrance Molière (dont des surcoûts de conversion à hauteur de 5 M€).

Les résultats préoccupants de 2008 et les perspectives difficiles qu'offre 2009 nécessitent des mesures de rupture pour garantir le retour à une activité profitable à moyen terme. Un plan de redressement de la société a été présenté lors d'un comité d'entreprise extraordinaire le 17 février 2009 (voir *Événements postérieurs à la clôture*).

## 3 La situation financière du Groupe

### 3-1 CASH-FLOW LIBRE ET INVESTISSEMENTS

en millions d'euros		2008	2007	Variation	
Capacité d'autofinancement	A	2 043	1 856	187	10 %
Investissements nets sur fonds propres	B	2 125	1 698	427	25 %
<b>Cash-flow libre</b>	<b>Écart A - B</b>	<b>-82</b>	<b>158</b>	<b>-240</b>	<b>na</b>

La progression de la CAF de 10 % ne suffit pas à financer les investissements nets sur fonds propres en augmentation de 25 %.

du fait de l'amélioration de la CAF (de 215 M€), limitée par une baisse des cessions (de 144 M€).

L'évolution du cash-flow libre provient essentiellement de la dégradation des cash-flow libres individuels des filiales :

Les investissements de l'ÉPIC restent à un niveau élevé et sont notamment constitués par :

— Seafrance (baisse de 152 M€) : principalement acquisition du navire Molière ;

— les aménagements et agencements effectués dans les gares et les bâtiments (création de l'atelier TGV de Lyon, projet GSMR, résidence hôtelière du rail, déménagement du Centre de régulation opérationnel de Paris Saint-Lazare, travaux de l'atelier Matériel de Vénissieux),

— Geodis (baisse de 112 M€) : peu de cessions en 2008 alors que 2007 avait enregistré des cessions immobilières ; et davantage d'investissements en 2008 (plateforme de Bonneuil) ;

— l'acquisition et la rénovation de matériel ferroviaire : automoteurs grande capacité, TER2 nouvelle génération, les TGV Duplex et Dasye, les locomotives Fret, les locomotives Transilien.

— STVA (baisse de 37 M€) : hausse des investissements (camions, wagons) ;

Le cash-flow libre de l'ÉPIC ne suffit pas à compenser celui des filiales : progression de 40 M€ en 2007 à 118 M€ en 2008

### 3-2 ENDETTEMENT NET DU GROUPE

en millions d'euros	2008	2007	Variation
Dette non courante	14 632	15 894	-1 262
Créance non courante	-7 937	-9 190	1 253
<b>Dette nette non courante</b>	<b>6 695</b>	<b>6 704</b>	<b>-9</b>
Dette courante	8 017	7 766	251
Créance courante	-8 748	-9 990	1 242
<b>Dette nette courante</b>	<b>-730</b>	<b>-2 224</b>	<b>1 493</b>
<b>Dette nette</b>	<b>5 965</b>	<b>4 480</b>	<b>1 484</b>
Gearing	0,7	0,5	

L'endettement net s'élève à 6 Mds€ au 31 décembre 2008, soit un gearing de 0,7 (versus 0,5 fin 2007). Le ratio CAF sur dette nette diminue de 41 % à fin 2007 à 34 % à fin 2008.

L'augmentation de la dette de 1,5 Md€ par rapport au 31 décembre 2007 s'analyse comme suit :

en millions d'euros	
<b>Endettement net à l'ouverture</b>	<b>4 480</b>
CAF	-2 043
Investissements corporels nets de subventions et de cessions	2 125
Acquisition de titres	854
Variation de BFR (hors CP et CR)	116
Variation de juste valeur	337
Dividende versé à l'État	131
Autres	-36
<b>Endettement net à la clôture</b>	<b>5 965</b>

Les acquisitions de titres recouvrent les acquisitions de titres consolidés (Geodis, Rohde & Liesenfeld, ITL, Oughtred & Harrison, acquisition et augmentation de capital NTV, etc) et de titres non consolidés (STA, etc).

à hauteur de 1,2 Md€ (présent également dans les remboursements compte tenu de la modification du taux de rémunération) ;

À noter que l'endettement net des SA d'HLM non consolidées du Groupe ICF s'élève à 1,5 Md€ à fin 2008.

— les remboursements effectués par l'ÉPIC s'élèvent à 3,4 Mds€ et concernent principalement des emprunts obligataires pour 2 Mds€ et le plan d'épargne entreprise pour 1,2 Md€.

### 3-3 SOURCES DE FINANCEMENT ET GESTION DE LA DETTE

La dette non courante diminue de 1,3 Md€ et la dette courante augmente de 0,3 Md€ (voir Tableau de l'endettement net ci-dessus). Les émissions et échéances de l'ÉPIC expliquent l'essentiel de ces variations :

Compte tenu des échéances et des émissions précitées, et des opérations de gestion, la part de taux fixe dans la dette long terme de l'ÉPIC s'établit à 60,4 % à fin 2008.

La créance non courante diminue de 1,3 Md€ et la créance courante de 1,2 Md€ (voir Tableau de l'endettement net ci-dessus) notamment du fait :

— les financements mis en place par l'ÉPIC atteignent 2,3 Mds€. Les émissions sont essentiellement constituées d'un emprunt obligataire de 0,8 Md€, d'un emprunt Eurofima de 0,1 Md€ et du réinvestissement de l'encours du plan d'épargne entreprise

— des échéances de la créance RFF (1,2 Md€) et de la créance CDP (2 Mds€) ;

— et de la souscription d'obligations à court et moyen terme pour 1,3 Md€ dont 0,4 Md€ ont été remboursées sur l'exercice 2008.

## 4 Bilan consolidé et ratios

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Écarts d'acquisition	633	509
Immobilisations incorporelles	496	409
Immobilisations corporelles	22 384	20 794
Actifs financiers non courants	8 125	9 387
Titres mis en équivalence	410	294
Impôts différés actifs	1 185	895
<b>Actifs non courants</b>	<b>33 233</b>	<b>32 288</b>
Actifs d'exploitation	5 985	5 576
Actifs financiers courants	5 468	6 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 280	3 426
<b>Actifs courants</b>	<b>14 733</b>	<b>15 566</b>
Actifs détenus en vue d'être cédés	17	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>47 982</b>	<b>47 854</b>
Capital	4 971	4 971
Réserves consolidées	2 351	1 870
Résultat net de l'exercice	575	1 042
<b>Capitaux propres Groupe</b>	<b>7 898</b>	<b>7 884</b>
Intérêts minoritaires	75	348
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>7 972</b>	<b>8 232</b>
Engagements envers le personnel non courants	1 133	1 125
Provisions non courantes	903	498
Passifs financiers non courants	14 632	15 894
Impôts différés passifs	97	99
<b>Passifs non courants</b>	<b>16 766</b>	<b>17 616</b>
Engagements envers le personnel courants	81	80
Provisions courantes	151	258
Dettes d'exploitation	14 957	13 903
<b>Passifs d'exploitation</b>	<b>15 189</b>	<b>14 240</b>
Passifs financiers courants	8 017	7 766
<b>Passifs courants</b>	<b>23 206</b>	<b>22 007</b>
Dettes relatives aux actifs détenus en vue d'être cédés	38	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>47 982</b>	<b>47 854</b>
Gearing	0,7	0,5
Capacité d'autofinancement / Dette nette	34 %	41 %

### 4-1 MODIFICATIONS APPORTÉES AU BILAN COMPARATIF 2007 PAR RAPPORT AU PUBLIÉ

Le bilan comparatif 2007 a été modifié par rapport au bilan publié pour intégrer les éléments suivants :

— le partage définitif des biens entre RFF et SNCF (suite à la lettre de l'État adressée à la SNCF en date du 7 août 2008) et la mise en qualité du fichier comptable des biens (projet INPEC) ;

— le recalage des paramètres d'évaluation de certains instruments financiers à la juste valeur ;

— les modifications de méthodes de calcul de certains engagements envers le personnel (action sociale, rentes accident du travail, primes sur salaires, assurance chômage, maintien de salaire) ;

— la modification de la définition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (le cash collatéral actif de moins de trois mois à l'origine a été retiré des équivalents de trésorerie) ;

— l'harmonisation des principes comptables d'Eurofima.

Le chiffrage de ces différentes modifications est indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés (voir note 1.4).

### 4-2 PRINCIPALES VARIATIONS BILANCIELLES

Le bilan enregistre les principales variations suivantes entre fin 2007 et fin 2008 :

— l'augmentation des écarts d'acquisition suite aux différentes acquisitions réalisées par le Groupe et notamment Rohde & Liesenfeld (66 M€), ITL (37 M€) et Oughtred & Harrison (11 M€) ;

— l'augmentation des immobilisations incorporelles et corporelles suite aux investissements importants (voir 3.1) ;

— la forte diminution des actifs financiers courants et non courants (voir 3.3) ;

— la stabilité des capitaux propres part du Groupe qui intègre deux mouvements de sens contraire : le résultat de la période (de 575 M€) d'une part, et d'autre part, l'enregistrement de l'écart d'acquisition lié au rachat des minoritaires Geodis (impact négatif de 328 M€), le versement de dividende à l'État (131 M€) et les variations de juste valeur (impact négatif de 116 M€) ;

— la diminution des intérêts minoritaires suite à l'OPA sur Geodis ;

— l'augmentation des provisions liée principalement aux variations de provisions pour litiges et risques contractuels (148 M€ dont RTE 100 M€), au complément de provision pour désamiantage du matériel roulant (113 M€) en contrepartie de la constitution du composant désamiantage à l'actif, et à un complément de provision pour dépollution de sites (66 M€) ;

— la diminution des passifs financiers non courants (voir 3.3) ;

— la progression des dettes d'exploitation qui intègre une augmentation sensible des subventions d'investissement.

## 5 Relations financières avec l'État, Réseau ferré de France et les collectivités locales

La SNCF reçoit, d'une part, des commandes publiques de prestations de services, comme tout concessionnaire de service public ou fournisseur de l'État et des collectivités locales, mais dans un cadre législatif et réglementaire de monopole, d'autre part, outre des subventions d'exploitation et d'investissements reçues pour l'essentiel dans le cadre des activités de la branche Proximités, des compensations de charges financières et sociales dans des comptes annexes hors bilan, compensations qui sont fondées sur des textes de l'Union européenne visant à équilibrer les conditions de concurrence entre les transports ferrés et les autres modes de transport.

## Résultats et situation financière du Groupe

### 5-1 COMMANDES PUBLIQUES DE PRESTATIONS DE SERVICES

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Rémunération du GI par RFF	2 913	2 805	108
<i>dont Convention de gestion des trafics et des circulations</i>	863	825	38
<i>dont Convention de gestion du patrimoine</i>	2 051	1 980	70
Travaux pour RFF	1 148	1 030	118
<b>Total RFF</b>	<b>4 062</b>	<b>3 836</b>	<b>226</b>
Compensations tarifaires régionales	338	322	16
Prestations de services pour les Autorités organisatrices	3 344	3 120	224
<i>dont péages</i>	540	494	46
<b>Total Régions et STIF</b>	<b>3 682</b>	<b>3 442</b>	<b>240</b>
Presse	5	6	-2
Tarifs sociaux	66	70	-4
Défense	171	173	-2
<b>Total État</b>	<b>242</b>	<b>249</b>	<b>-7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 985</b>	<b>7 526</b>	<b>459</b>

#### a) Rémunération du Gestionnaire d'Infrastructure par RFF (convention de gestion RFF)

Ce poste est en augmentation (de 108 M€) par rapport à 2007 principalement sous l'effet de l'accroissement de volume des opérations de gros entretien et des indexations (notamment indice des prix).

(28 M€), au volume d'activité plus élevé sur les opérations de régénération (86 M€) et de développement (34 M€) des installations ferroviaires qui compensent l'arrêt des travaux du TGV Est (30 M€).

#### b) Travaux pour RFF

L'augmentation de ce poste par rapport à 2007 (118 M€) est liée au démarrage des travaux sur le chantier du Plan Rail Midi-Pyrénées

#### c) Prestations de services pour les Autorités organisatrices de transport et le STIF

La progression de ce poste par rapport à 2007 de 224 M€ s'explique par la variation positive d'indexation des rémunérations forfaitaires STIF et TER (178 M€) et par la répercussion directe aux Régions et au STIF des péages RFF (46 M€), neutre en résultat.

### 5-2 SUBVENTIONS ET COMPENSATIONS DE CHARGES FINANCIÈRES ET SOCIALES

Les concours publics apportés à l'entreprise par l'État et les collectivités sont présentés dans le tableau suivant :

en millions d'euros	Année 2008	Année 2007 pro forma	Variation
Subventions d'exploitation	23	21	2
Subventions d'investissement reçues	1 354	1 055	299
Retraites (contribution d'équilibre art.30)	-	1 392	-1 392
SAAD	-	404	-404
<b>TOTAL</b>	<b>1 377</b>	<b>2 872</b>	<b>-1 495</b>

#### a) Concours publics inclus dans le résultat

##### Subventions d'exploitation

Il s'agit essentiellement des subventions à caractère social versées par l'État aux entreprises dans le cadre de sa politique pour l'emploi.

#### b) Autres versements reçus sans impact sur le résultat

##### Subventions d'investissement reçues

La SNCF perçoit des subventions d'investissement sous la forme de financement par des tiers, principalement des collectivités territoriales, pour le matériel roulant TER. Les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan et sont constatées en résultat d'exploitation (diminution

de la dotation aux amortissements et provisions) en fonction de la durée de vie économique estimée des biens correspondants.

##### Retraites

Du fait de la création au 30 juin 2007 de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF, l'entreprise ne perçoit plus de contribution d'équilibre, l'article 30 portant notamment sur le versement de l'État ayant été abrogé (voir Annexe aux comptes au 31 décembre 2007).

##### Service annexe d'amortissement de la dette (SAAD)

La loi de finances rectificative pour 2007 publiée le 27 décembre 2007 ayant mis fin, par son article 82, au Service annexe d'amortissement de la dette (SAAD), créé le 1<sup>er</sup> janvier 1991, la SNCF ne perçoit plus de concours annuel de l'État à ce titre.

## 6 Volet social

### 6-1 EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe sont stables. L'évolution constatée au niveau de l'ÉPIC SNCF est compensée par l'effet périmètre.

	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
SNCF (*)	163 485	166 213	- 2%	(2 728)
Groupe Geodis	26 811	25 540	5%	1 271
Groupe STVA	1 975	1 903	4%	72
SeaFrance	1 513	1 463	3%	50
VFE Partenaires	1 297	1 245	4%	52
Groupe Effia	1 439	1 180	22%	259
Groupe Systra	1 062	723	47%	339
Autres filiales et participations	3 757	3 279	15%	478
<b>TOTAL</b>	<b>201 339</b>	<b>201 545</b>	<b>-0,1%</b>	<b>(206)</b>

\* Effectifs payés dont 977 détachés dans les filiales du Groupe



## Résultats et situation financière du Groupe

L'évolution des effectifs des filiales sur les derniers exercices traduit essentiellement les modifications de périmètre :

	2008	2007	2006	2005	2004
Société mère *	163 485	166 213	168 386	170 954	175 416
Filiales	37 854	35 332	33 356	34 885	54 461
<b>TOTAL</b>	<b>201 339</b>	<b>201 545</b>	<b>201 742</b>	<b>205 839</b>	<b>229 877</b>

\* Effectifs payés

### 6-2 PRINCIPAUX ACCORDS SIGNÉS EN 2008

Les principaux accords signés en 2008 sont les suivants :

— accord salarial 2008 et accord de Garantie individuelle du pouvoir d'achat des cheminots (GIPAC) ;

— accords sur la mise en place d'un Compte épargne temps (CET) au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et sur les nouvelles modalités de Cessation progressive d'activité (CPA) ;

— avenant à l'accord relatif à l'amélioration du dialogue social et à la prévention des conflits ;

— accord en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés 2008-2011 et son avenant ;

— mise en place d'un dispositif de prise en compte de la pénibilité.

## 7 Exposition du Groupe aux risques de marché

La politique de gestion des risques est décrite dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

## 8 Perspectives 2009

### 8-1 UN CONTEXTE TRÈS VIOLENT QUI AFFECTERA DUREMENT TRANSPORTS & LOGISTIQUE (T&L), VOIRE VOYAGEURS FRANCE EUROPE (VFE)

L'économie mondiale est entrée en phase de ralentissement voire de récession pour certaines zones :

— chute de la production industrielle de 7,8% sur un an en France (-30% dans l'industrie automobile) ;

— augmentation de 18% des défaillances d'entreprises dans le secteur des transports (10% tous secteurs confondus) ;

— ralentissement de la dynamique de consommation des ménages (1,3% en 2008 contre 2,5% en 2007) ;

— reprise du chômage (2,2 millions de chômeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2009 contre 1,9 au 1<sup>er</sup> juin 2008).

La branche T & L, au vu des chiffres d'activité de janvier et février, n'anticipe plus de rebond dans le courant 2009. En son sein, le fret ferroviaire sera le plus durement touché. En janvier 2009, le chiffre d'affaires de la branche T & L a, en effet, baissé de -17% par rapport à janvier 2008, dont -15% pour Geodis et -23% pour Fret SNCF.

La branche VFE n'observe pas à ce stade de rupture majeure par rapport à ses anticipations budgétaires mais constate de premières modifications des comportements de voyage qui pourraient peser sur le revenu moyen.

### 8-2 LES BRANCHES DÉLÉGATAIRES DE SERVICE PUBLIC, PROTÉGÉES DES EFFETS DE LA CRISE, CONFIRMENT LEURS PRÉVISIONS DE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ

Les missions de service public protégeront l'activité des deux branches Infrastructure & Ingénierie et Proximités des contrecoups de la crise, dans un contexte (Grenelle, contrat de performance RFF) favorable à leur développement.

Le contrat de performance signé entre l'État et RFF en 2008 conforte les perspectives d'activité de la branche Infrastructure & Ingénierie. Les trafics observés début 2009 confirment les anticipations budgétaires positives de la branche Proximités.

Pour autant, deux défis majeurs demeurent en 2009 :

— améliorer sans relâche la qualité des prestations fournies dans le cadre des contrats de service public ;

— redresser le modèle économique de ces contrats pour la SNCF.

### 8-3 UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT MAINTENUE ET UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AU PLAN DE RELANCE

En dépit de la crise, la SNCF n'entend pas renoncer à une stratégie de développement qui, seule, lui permettra de jouer pleinement son rôle dans un marché de plus en plus ouvert : des opérations stratégiques ne sont pas exclues en 2009.

Consciente de ses responsabilités d'entreprise publique, la SNCF entend en outre maintenir ses investissements physiques à un niveau volontariste afin de soutenir le plan de relance du gouvernement :

— 2,5 milliards d'investissements dont 2 Mds€ dans l'ÉPIC, soit 400 millions au-delà de sa capacité d'autofinancement ;

— 300 millions d'anticipations de commandes.

En conséquence, l'entreprise anticipe, sur 2009, une dynamique d'endettement similaire à celle constatée en 2008.

### 8-4 UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UNE NOUVELLE ÉTAPE D'OUVERTURE DU MARCHÉ

Le 13 décembre 2009, le marché international de voyageurs, y compris certains cabotages, sera ouvert à la concurrence ; une autorité de régulation sera mise en place dans les prochains mois.

La SNCF met en place les évolutions d'organisation nécessaires pour assurer un traitement non discriminatoire des nouveaux entrants (création de l'Entité indépendante de gestion des circulations ; mise en place d'une Agence des gares multimodales) et compte entamer des négociations avec les autorités publiques pour réduire, en parallèle, les handicaps institutionnels qui seraient les siens dans un marché désormais ouvert.

### 8-5 NOS ENJEUX 2009

Dans un marché en voie d'ouverture et d'internationalisation, la SNCF entend garder le cap stratégique fixé dans « Destination 2012 » :

— réagir sans délai aux effets de la crise pour en minimiser les effets sur la capacité de développement de l'entreprise ;

— conforter ses principaux atouts et en particulier son marché domestique en plaçant les clients et leurs attentes au cœur de ses objectifs et de son organisation ;

— accepter une dégradation temporaire de ses ratios financiers ;

— remettre à plat, en amont de l'ouverture du marché, les conditions d'exercice de ses missions en univers concurrentiel.

## 1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Établissement public industriel et commercial «SNCF» est composé de dix-huit membres dont :

### Sept représentants de l'État nommés par décret pris sur le rapport du ministre chargé des Transports :

- deux sur proposition du ministre chargé des Transports ;
- un sur proposition du ministre chargé de l'Économie et des Finances ;
- un sur proposition du ministre chargé du Budget ;
- un sur proposition du ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire ;
- un sur proposition du ministre chargé de l'Industrie ;
- le président du Conseil d'administration nommé, parmi les membres du Conseil, sur proposition de celui-ci, par décret en Conseil des ministres.

### Cinq membres choisis en raison de leurs compétences, et nommés par décret :

- un représentant des voyageurs ;
- un représentant des chargeurs ;
- deux détenteurs d'un mandat électoral local en raison de leur connaissance des aspects régionaux, départementaux et locaux des questions ferroviaires ;
- un membre choisi en raison de ses compétences personnelles dans le domaine des transports.

### Six membres, dont un représentant des cadres, élus par les salariés de l'entreprise et de ses filiales ayant un effectif au moins égal à 200.

Un décret en Conseil d'État fixe les statuts de la maison mère et détermine les modalités de nomination ou d'élection des membres du Conseil d'administration.

La durée du mandat des membres du Conseil est de cinq ans. Aucun administrateur ne peut exercer plus de trois mandats successifs. Ce mandat est gratuit.

Le Commissaire du gouvernement ou à défaut le Commissaire du gouvernement adjoint siège avec voix consultative au Conseil d'administration ainsi qu'aux Comités qu'il a créés.

Le chef de la Mission de contrôle économique et financier des Transports ou son représentant siège avec voix consultative au Conseil d'administration ainsi qu'aux Comités.

Le secrétaire du Conseil d'administration et le secrétaire du Comité central d'entreprise assistent également au Conseil.

Le Conseil d'administration se réunit en séance ordinaire au moins dix fois par an.

Depuis son renouvellement en février 2008, le Conseil d'administration s'est doté de cinq Comités :

**le Comité stratégique**, chargé d'examiner notamment les orientations stratégiques et financières annuelles et pluriannuelles de l'ÉPIC et du Groupe ainsi que les opérations sur le périmètre du Groupe ;

**le Comité d'audit** des comptes et des risques, chargé notamment d'examiner les comptes annuels et semestriels, la cartographie des risques, le programme annuel de travail de l'audit interne ;

**le Comité des marchés**, saisi pour avis des projets concernant notamment les contrats, marchés, acquisitions, aliénations, échanges d'immeubles, à partir de seuils fixés par le Conseil d'administration ;

**le Comité voyageurs**, chargé du suivi des conventions conclues entre la SNCF et les collectivités et les établissements publics et locaux et plus généralement de toutes les problématiques voyageurs ;

**le Comité transports et logistique**, nouvellement créé, chargé d'examiner notamment l'activité et les orientations stratégiques de la branche Transports et Logistique. La réussite de l'offre publique d'achat sur les titres de Geodis renouvelle les problématiques de cette branche, qui devient, par cette opération, la première activité de la SNCF.

## 2 L'équipe dirigeante

Le président nomme les membres du Comité exécutif (COMEX) et définit leurs attributions. Dans leur domaine de compétence les membres du Comité exécutif reçoivent du président les délégations utiles pour agir et décider en son nom.

Par ailleurs, le président a constitué une équipe de direction, composée des directeurs généraux délégués de l'entreprise (au nombre de sept). Ce Comité de direction générale (CDG) est le lieu de préparation et de formalisation des décisions portant sur les principales orientations de l'entreprise, couvrant à la fois l'ÉPIC et ses filiales.

Les comptes de l'ÉPIC SNCF (en normes françaises) sont disponibles sur simple demande auprès de la SNCF (Direction financière / Direction de la comptabilité et du contrôle de gestion).

# Comptes consolidés annuels du Groupe SNCF

## Sommaire

	Bilan consolidé	page	36
	Compte de résultat consolidé	page	38
	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	page	39
	Tableau des flux de trésorerie consolidés	page	40
	Notes aux comptes consolidés annuels	page	42
1.	Référentiel comptable	page	42
2.	Événements marquants de la période	page	49
3.	Regroupements d'entreprises	page	52
4.	Principes comptables	page	55
5.	Écarts d'acquisition	page	69
6.	Immobilisations incorporelles	page	70
7.	Immobilisations corporelles	page	72
8.	Tests de perte de valeur	page	75
9.	Actifs financiers	page	77
10.	Participations dans des sociétés HLM	page	80
11.	Participations dans les entreprises associées	page	80
12.	Participations dans les coentreprises	page	82
13.	Stocks et en-cours	page	82
14.	Créances d'exploitation	page	83
15.	Trésorerie et équivalents trésorerie	page	84
16.	Intérêts minoritaires	page	86
17.	Avantages au personnel	page	86
18.	Provisions	page	92
19.	Passifs financiers	page	92
20.	Instruments financiers dérivés	page	96
21.	Gestion des risques de marché et couverture	page	102
22.	Dettes d'exploitation et autres comptes créditeurs	page	107
23.	Actifs et passifs détenus en vue d'être cédés	page	107
24.	Informations sectorielles	page	108
25.	Achats et charges externes	page	111
26.	Charges de personnel et effectifs	page	111
27.	Dotations aux amortissements	page	112
28.	Pertes de valeur	page	112
29.	Résultat de cession d'actifs	page	113
30.	Coût de l'endettement financier net	page	113
31.	Impôts sur les résultats	page	114
32.	Engagements hors bilan	page	116
33.	Transactions avec les parties liées	page	121
34.	Rémunération des dirigeants	page	124
35.	Litiges	page	124
36.	Événements postclôture	page	125
37.	Périmètre	page	126

# Bilan consolidé

## Actif consolidé

en millions d'euros	Notes	31/12/2008	31/12/2007 <sup>(1)</sup>
Écarts d'acquisition	5	633	509
Immobilisations incorporelles	6	496	409
Immobilisations corporelles	7	22 384	20 794
Actifs financiers non courants	9	8 125	9 387
Titres mis en équivalence	11	410	294
Impôts différés actifs	31	1 185	895
<b>Actifs non courants</b>		<b>33 233</b>	<b>32 288</b>
Stocks et en-cours	13	751	613
Créances d'exploitation	14	5 234	4 963
<b>Actifs d'exploitation</b>		<b>5 985</b>	<b>5 576</b>
Actifs financiers courants	9	5 468	6 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	3 280	3 426
<b>Actifs courants</b>		<b>14 733</b>	<b>15 566</b>
Actifs détenus en vue d'être cédés		17	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>47 982</b>	<b>47 854</b>

(1) Retraité des modifications détaillées en note 1-4.

Les notes présentées aux pages 10 à 89 font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

## Passif consolidé

en millions d'euros	Notes	31/12/2008	31/12/2007 <sup>(1)</sup>
Capital		4 971	4 971
Réserves consolidées		2 351	1 870
Résultat Groupe		575	1 042
<b>Capitaux propres – Groupe</b>		<b>7 898</b>	<b>7 884</b>
Intérêts minoritaires	16	75	348
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>7 972</b>	<b>8 232</b>
Engagements envers le personnel non courants	17	1 133	1 125
Provisions non courantes	18	903	498
Passifs financiers non courants	19 à 21	14 632	15 894
Impôts différés passifs	31	97	99
<b>Passif non courant</b>		<b>16 766</b>	<b>17 616</b>
Engagements envers le personnel courants	17	81	80
Provisions courantes	18	151	258
Dettes d'exploitation	22	14 957	13 903
<b>Passifs d'exploitation</b>		<b>15 189</b>	<b>14 240</b>
Passifs financiers courants	19 à 21	8 017	7 766
<b>Passif courant</b>		<b>23 206</b>	<b>22 007</b>
Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés		38	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>47 982</b>	<b>47 854</b>

(1) Retraité des modifications détaillées en note 1-4.

Les notes présentées aux pages 10 à 89 font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

# Compte de résultat consolidé

en millions d'euros	Notes	31/12/2008	31/12/2007 <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	24	25 188	23 598
Achats et charges externes	25	-11 843	-10 939
Charges de personnel	26	-9 841	-8 909
Impôts et taxes		-867	-824
Autres produits et charges		-46	-39
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>2 591</b>	<b>2 887</b>
Dotations aux amortissements	27	-1 257	-1 176
Variation nette des provisions		-354	-131
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>980</b>	<b>1 580</b>
Résultat de cession d'actifs	29	244	112
Pertes de valeur	28	-368	-21
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>856</b>	<b>1 672</b>
Coût de l'endettement financier net et autres	30	-454	-173
Coût financier des avantages au personnel	17	-50	-714
<b>Résultat financier</b>		<b>-504</b>	<b>-887</b>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>352</b>	<b>785</b>
Quote-part de résultat des SME	11	32	37
Impôt sur les sociétés	31	250	300
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>		<b>633</b>	<b>1 122</b>
Résultat net des activités cédées		-40	-13
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>593</b>	<b>1 109</b>
<b>Résultat net – part du Groupe</b>		<b>575</b>	<b>1 042</b>
Résultat net – part des minoritaires		18	67

(1) Retraité des modifications détaillées en note 1-4.

Les notes présentées aux pages 10 à 89 font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

# Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros							
	Capital	Réserves de conversion Groupe	Autres réserves	Résultats accumulés	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>Capitaux propres au 01/01/2007 <sup>(1)</sup></b>	<b>4 971</b>	<b>-4</b>	<b>-72</b>	<b>-29 146</b>	<b>-24 252</b>	<b>238</b>	<b>-24 013</b>
Variation nette de juste valeur	-	-	50	-	50	-	50
Écarts de conversion	-	-7	-	-	-7	-1	-8
Résultat de la période	-	-	-	1 042	1 042	66	1 109
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-21	-21
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	92	92
Création de la Caisse de retraites et de prévoyance	-	-	-	31 052	31 052	-23	31 029
Autres variations	-	-	-	-2	-2	-4	-6
<b>Capitaux propres au 31/12/2007 <sup>(1)</sup></b>	<b>4 971</b>	<b>-11</b>	<b>-22</b>	<b>2 946</b>	<b>7 884</b>	<b>348</b>	<b>8 232</b>
Variation nette de juste valeur	-	-	-116	-	-116	-	-116
Écarts de conversion	-	10	-	-	10	-	10
Résultat de la période	-	-	-	575	575	18	593
Dividendes versés	-	-	-	-131	-131	-18	-149
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-328	-328	-275	-603
Autres variations	-	-	2	2	4	2	6
<b>Capitaux propres au 31/12/2008</b>	<b>4 971</b>	<b>-1</b>	<b>-137</b>	<b>3 065</b>	<b>7 898</b>	<b>75</b>	<b>7 972</b>

(1) Retraité des modifications détaillées en note 1-4.

Les variations de périmètres en capitaux propres Groupe et intérêts minoritaires concernent principalement l'acquisition des intérêts minoritaires sur Geodis. Pour la première fois, l'État a prélevé sur 2008 un dividende de 131 367 800 euros. Les notes présentées aux pages 10 à 89 font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

Comptes consolidés annuels

SNCF — Rapport financier 2008



# Tableau des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007 <sup>(2)</sup>
Résultat net, part du Groupe	575	1 042
Part des minoritaires dans le résultat	18	67
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>593</b>	<b>1 109</b>
Ajustements :		
Élimination du résultat des mises en équivalence	-32	-37
Élimination de la charge (produit) d'ID	-287	-353
Élimination des amortissements et provisions	1 777	1 278
Élimination des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	239	-20
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-250	-114
Élimination des produits de dividendes	-6	-
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	-	-
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	8	-7
<b>CAF après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>2 043</b>	<b>1 856</b>
Élimination de la charge (produit) d'IS	37	53
Élimination du coût de l'endettement financier net	274	194
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>2 355</b>	<b>2 103</b>
Incidence de la variation du BFR	-117	124
Impôts payés	-40	-60
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>2 197</b>	<b>2 167</b>
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise	-793	-338
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	2	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 405	-3 080
Acquisition d'actifs financiers	-34	-
Variation des prêts et avances consentis <sup>(3)</sup>	-966	-182
Variation des actifs de trésorerie <sup>(3)</sup>	-46	-607
Subventions d'investissement reçues	1 354	1 055
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	141	358
Cession d'actifs financiers	4	-
Dividendes reçus	11	81
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-3 733</b>	<b>-2 712</b>

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007 <sup>(2)</sup>
Augmentation de capital	18	93
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-	-
Émission d'emprunts <sup>(3)</sup>	1 891	977
Remboursement d'emprunts <sup>(1)(3)</sup>	631	-1 622
Intérêts financiers nets versés	-176	-279
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	-131	-
Dividendes payés aux minoritaires	-19	-22
Variation des dettes de trésorerie <sup>(3)</sup>	-690	1 661
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>1 525</b>	<b>807</b>
Incidence de la variation des taux de change	-9	-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-19</b>	<b>262</b>
Trésorerie d'ouverture	2 726	2 464
Trésorerie de clôture	2 707	2 726

(1) Dont encaissements de 1 242 M€ sur la créance RFF (1 353 M€ en 2007) et 1 966 M€ sur la créance CDP.

(2) Y compris corrections d'ouverture (voir note 1-4-2).

(3) Flux de financement sur dette nette : 821 M€ en 2008 (voir note 15).

Les notes présentées aux pages 10 à 89 font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

# Notes aux comptes consolidés annuels

Les notes présentées aux pages 42 à 125 font partie intégrante des comptes consolidés annuels.  
Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros.

## 1 Référentiel comptable

En application de l'article 25 de la Loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982, la Société nationale des chemins de fer français – établissement public à caractère industriel et commercial – «est soumise en matière de gestion financière et comptable aux règles applicables aux entreprises de commerce». Elle tient sa comptabilité conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 mars 2009.

### 1-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe SNCF, arrêtés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne à cette date. Les premiers états financiers publiés selon les normes IAS/IFRS sont ceux de l'exercice 2007 présentés avec un exercice comparatif au titre de l'exercice 2006 établi selon le même référentiel.

### 1-2 PRÉSENTATION DES NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2008

La base de préparation des comptes consolidés 2008 décrite dans les notes ci-après résulte en conséquence :

— des normes et interprétations applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts avant le ou à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ;

— des options retenues et exemptions utilisées pour l'établissement des comptes de l'exercice 2008.

#### 1-2-1 Normes publiées par l'IASB non adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2008

Les interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas été appliquées dans les comptes au 31 décembre 2008, car elles n'ont pas été adoptées par l'Union européenne à cette date ou ont été adoptés avec une application au 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

— IFRIC 11 «IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe», est applicable aux exercices ouverts postérieurement au 1<sup>er</sup> mars 2007 d'après l'IASB et au 1<sup>er</sup> janvier 2009 dans l'Union européenne. Cette interprétation considère comme des transactions réglées en instruments de capitaux propres les accords octroyant au personnel des droits aux instruments de capitaux propres quelle que soit la façon dont l'entité acquiert ces instruments pour les attribuer au personnel. Ce texte ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

— IFRIC 12 «Service Concession Arrangement», applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Ce texte précise la mise en œuvre du modèle de l'actif financier et du modèle de l'actif incorporel pour le traitement comptable des contrats de concessions de services. Une analyse des contrats susceptibles de rentrer dans le champ d'application de ce texte est en cours. Ce texte n'a pas encore reçu l'agrément définitif de la Commission européenne. Il sera appliqué dans les comptes consolidés annuels du Groupe suivant le calendrier qui sera défini par la Commission européenne.

— IFRIC 14 «Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction», applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 selon l'IASB et 2009 selon l'Union européenne. Cette interprétation fournit des indications sur la manière d'apprécier l'actif «disponible», au travers de remboursements ou de réductions de cotisations futures, qui peut être comptabilisé au titre d'un excédent de régime selon IAS 19. Elle fournit également des précisions sur la manière dont l'actif ou le passif au titre des avantages post-emplois ou des autres avantages à long terme peuvent être affectés en cas d'obligation légale ou contractuelle de financement minimum. Le Groupe n'a pas d'actif significatif au titre des prestations définies. Ce texte ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

#### 1-2-2 Normes et interprétations publiées par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008

Le Groupe n'a pas utilisé la possibilité de reclasser certains actifs financiers d'une catégorie à une autre sous certaines conditions restrictives suivant les amendements publiés par l'IASB à IAS 39 «Instruments financiers : comptabilisation et évaluation» et à IFRS 7 «Instruments financiers : informations à fournir».

### 1-2-3 Normes et interprétations non appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés 2008

De manière générale, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations applicables à compter d'un exercice postérieur au 31 décembre 2008 qu'elles soient ou non adoptées par la Commission européenne. En particulier, le Groupe n'a pas appliqué sur l'exercice 2008 les normes et interprétations suivantes :

— IFRS 8 « Secteurs opérationnels » a pour date de première application le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les principes énoncés par ce texte consistent à aligner l'information sectorielle sur les données utilisées par la Direction (notamment le reporting interne). Ils peuvent affecter la structure de l'information sectorielle, ainsi que le niveau des regroupements d'Unités génératrices de trésorerie (UGT) retenu pour tester les valeurs des écarts d'acquisition.

— IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Cette interprétation impose de comptabiliser séparément la vente initiale de l'avantage accordé. Ce dernier doit être considéré comme un différé de chiffre d'affaires et non plus comme une provision pour risque. Son impact sur les comptes consolidés est en cours de chiffrage.

— IAS 23 révisé « Coûts d'emprunt » : applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 de manière prospective. Les principes énoncés par ce texte présentent le nouveau traitement de référence des coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif. Ceux-ci doivent être incorporés dans le coût de cet actif. Cette norme a été approuvée par la Commission européenne le 16 décembre 2008. Une analyse de l'impact est en cours.

— IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » applicable aux prises de contrôle intervenant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Cette norme apporte des précisions et des modifications quant au traitement comptable des prises de contrôle de filiales. Elle n'a pas encore été approuvée par la Commission européenne. L'application étant prospective, il n'y a pas d'impact attendu sur les comptes consolidés publiés d'ici-là.

— IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » applicable au traitement comptable des variations de pourcentages d'intérêts postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 non prévu par les normes et interprétations actuelles. Cette norme n'a pas encore été approuvée par la Commission européenne. L'application étant prospective, il n'y aura pas d'impact attendu sur les comptes consolidés publiés d'ici-là.

— IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. La révision a été approuvée par la Commission européenne, le 18 décembre 2008, et a pour objectif d'améliorer l'analyse et la comparabilité de l'information donnée dans les états financiers. Elle prévoit, notamment, la création d'un nouvel état financier (état du résultat global) qui remplace le compte de résultat actuel et qui regroupe tous les produits et charges, qu'ils soient comptabilisés ou non en résultat.

### 1-2-4 Description des options comptables retenues

#### 1-2-4-1 Options comptables prévues par les IFRS retenues par le Groupe

En plus des dispositions spécifiques applicables pour l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS, certaines normes du référentiel comptable de l'IASB prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs. Le Groupe a ainsi choisi :

— la méthode d'évaluation au coût historique amorti pour les immobilisations corporelles et incorporelles, et n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations à chaque clôture ;

— de ne pas capitaliser les intérêts financiers encourus pendant la période de construction et d'acquisition des actifs corporels et incorporels « éligibles », l'option étant encore possible sur cet exercice avant l'application d'IAS 23 révisée sur l'exercice 2009 (voir note 1-2-3) ;

— d'enregistrer les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi générés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 selon la méthode du corridor, qui prévoit l'étalement des écarts excédant 10% du plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime sur la durée d'activité moyenne résiduelle des salariés bénéficiaires ;

— de consolider les entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

— d'inscrire les subventions liées à des actifs au passif du bilan en produits différés (dettes d'exploitation).

# 1 Référentiel comptable

## 1-2-4-2 Positions comptables retenues par le Groupe SNCF, en vertu des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8 (« Méthodes comptables, changement d'estimations comptables et erreurs »)

Les positions comptables présentées ci-dessous ne font pas (ou partiellement) l'objet de dispositions particulières dans les normes comptables internationales (ou leurs interprétations) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le Groupe SNCF a développé, au meilleur de sa connaissance, une politique comptable reflétant la nature des transactions concernées.

### — Acquisition d'intérêts minoritaires

Les normes IFRS actuellement en vigueur n'apportent pas de précision sur le traitement comptable lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires. Le Groupe, n'ayant pas effectué de transactions significatives avec des intérêts minoritaires depuis sa transition IFRS, choisit d'enregistrer en capitaux propres plutôt qu'en écart d'acquisition comme initialement envisagé au 30 juin 2008, les différences entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis, sans procéder à leur réévaluation lors des rachats d'intérêts minoritaires.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en capitaux propres par référence au paragraphe 35 d'IAS 32 qui traite des coûts de transactions sur « equity transactions » (« transaction portant sur les capitaux propres »).

### — Engagements d'achats d'intérêts minoritaires

Les normes IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » et IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » conduisent le Groupe, en l'état actuel des textes, à enregistrer les engagements d'achat des intérêts minoritaires fermes ou conditionnels en dette financière avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le solde est comptabilisé en diminution des capitaux propres et non plus en écart d'acquisition sur les exercices antérieurs. À chaque clôture, la juste valeur des engagements d'achats des intérêts minoritaires est revue. La dette financière correspondante est ajustée avec pour contrepartie une charge ou un produit financier.

Le montant des engagements d'achats conditionnels n'est pas significatif aux 31 décembre 2008 et 2007.

### — Programmes de fidélisation

Les programmes de fidélisation correspondent à l'octroi aux clients de droits à avantages utilisables dans le futur et acquis par l'utilisation présente et passée du service. Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients » et a maintenu en IFRS le traitement retenu en normes françaises de ses programmes de fidélisation. Une provision est comptabilisée dès l'attribution de l'avantage. Elle est déterminée en appliquant au nombre de points de fidélité qui seront probablement utilisés par les bénéficiaires le coût de revient de leur utilisation. Le traitement comptable sera modifié en 2009 avec l'application d'IFRIC 13 (voir note 1-2-3).

### — Droit individuel à la formation (DIF)

En l'absence de dispositions IFRS précises sur ce sujet, le Groupe a maintenu en IFRS le traitement retenu en normes françaises du droit individuel à la formation (avis CU du CNC n° 2004-F du 13 octobre 2004). Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement.

## 1-3 ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour établir les comptes du Groupe, la Direction doit procéder à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les comptes consolidés ne peuvent être précisément évalués. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans le contexte actuel de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. La Direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou à la suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2008 pourraient être sensiblement modifiées et les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment :

### — La détermination des écarts d'acquisition

Cette détermination repose sur les estimations, de la part de la Direction, des justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels acquis pour allouer le coût d'acquisition.

### — La dépréciation des actifs non financiers

Le Groupe réalise un test de perte de valeur de ses écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au moins une fois par an. Par ailleurs, le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif non financier puisse avoir perdu de la valeur nécessitant la réalisation d'un test.

Ces tests visent, en partie, à déterminer une valeur d'utilité ou une valeur de marché diminuée des coûts de vente. Les calculs de valeur d'utilité reposent sur une estimation de la part de la Direction des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'Unité génératrice de trésorerie (UGT), et du taux d'actualisation adéquat à retenir pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs. Les calculs de valeur de marché reposent sur une appréciation de la part de la Direction du prix de transaction qui pourrait résulter de la vente des actifs soumis au test, étant donné l'état d'usure de ces actifs.

L'approche retenue pour l'UGT Fret est décrite en note 4-8.

Les résultats des tests de dépréciation sont présentés en note 27.

— *Les provisions pour risques, et les éléments relatifs aux avantages liés au personnel*

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi est déterminé à partir d'évaluations actuarielles basées sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de mortalité et d'inflation. En raison du caractère long terme des plans, l'incertitude liée à ces hypothèses est significative et peut entraîner des montants de provision différents.

— *La charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés actifs*

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les économies d'impôt non utilisées pourront être imputées. La capacité du Groupe à recouvrer ces actifs d'impôt est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur son plan d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe intervient. S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs du Groupe étaient sensiblement différents de ceux retenus pour déterminer le montant des impôts différés actifs, le Groupe reverrait à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés. Cet ajustement aurait une contrepartie dans le compte de résultat.

— *Provisions pour risques liés à l'environnement*

Le Groupe comptabilise une provision pour risques environnementaux dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés au titre de la dépollution des sites reposent sur la meilleure estimation possible des diagnostics réalisés au moment de l'arrêté des comptes et sur la prise en considération de ces valorisations pour les risques connus et pour lesquels les diagnostics sont en cours.

Les montants comptabilisés au titre du désamiantage du matériel roulant correspondent aux prix estimés du désamiantage au terme de la vie du matériel. Ils sont déterminés à partir des prix actuellement facturés par les « ferrailleurs-désamianteurs ». Ces prix ne comprennent ni le coût du transport pour amener l'engin chez le « ferrailleur-désamianteur » ni le prix de vente de la ferraille.

— *Instruments financiers dérivés*

Le Groupe prend des hypothèses pour évaluer la juste valeur de ses instruments financiers dérivés. Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont décrits en note 4-16.

## 1-4 MODIFICATIONS APPORTÉES À L'EXERCICE 2007

Les modifications apportées décrites ci-après n'ont pas d'impact sur le résultat net de l'exercice. Elles entraînent une diminution de 5 M€ des capitaux propres groupes et totaux au 31 décembre 2007. La synthèse des impacts sur le bilan et le compte de résultat est présentée dans les notes 1-4-7 et 1-4-8.

### 1-4-1 Instruments financiers

Du fait d'une révision des paramètres d'évaluation de certains instruments financiers à la juste valeur, un impact positif de 19 M€ a été enregistré sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2007. Au bilan, les passifs financiers non courants sont augmentés de 17 M€, les actifs financiers courants, non courants et la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1 M€. Les dettes d'exploitation et les passifs financiers courants sont diminués respectivement de 13 M€ et 20 M€.

### 1-4-2 Trésorerie et équivalents de trésorerie au tableau de variation des flux de trésorerie

La définition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été modifiée par rapport à celle publiée dans les comptes consolidés 2007. A été retiré des équivalents de trésorerie le cash collatéral actif de moins de trois mois à l'origine (voir note 4-11). Les impacts sont retracés dans le tableau suivant :

	en millions d'euros		
	Trésorerie publié 31/12/07	Cash collatéral actif	Trésorerie 31/12/07 comparatif 2008
Trésorerie d'ouverture	2 923	- 458	2 465
Trésorerie de clôture	3 300	- 574	2 726

# 1 Référentiel comptable

## 1-4-3 Immobilisations corporelles (voir note 2-2)

## 1-4-4 Engagements envers le personnel

Au total, les corrections au titre des engagements envers le personnel ont les impacts suivants par catégorie d'avantages :

en millions d'euros			
	Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	Résultat 2007	Capitaux propres au 31 décembre 2007
Action sociale (1-4-4-1)	-26	-	-26
Rentes AT (1-4-4-2)		-38	-38
Primes sur salaires (1-4-4-3)		-24	-24
Assurance chômage (1-4-4-4)	-7	-	-7
Maintien de salaire (1-4-4-5)	-6	-	-6
Impact total	-39	-62	-101

### 1-4-4-1 Action sociale

Le calcul de l'engagement au titre de l'action sociale a été corrigé pour intégrer la prise en charge du ticket modérateur pour les affiliés atteints des deux derniers niveaux de maladie référencés.

### 1-4-4-2 Rentes accident du travail (AT)

L'engagement calculé a été affiné par catégorie de bénéficiaires. Les rentes versées par la SNCF à ses agents (avant retraite) en cas d'accident constituent des indemnités d'incapacité de longue durée et entrent donc dans la catégorie des autres avantages à long terme, alors qu'elles étaient jusque-là classées, à tort, dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi avec les rentes versées après retraite. Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés directement en résultat sans application du corridor. Les avantages versés aux actifs après leur départ à la retraite et aux retraités actuels restent traités comme des avantages postérieurs à l'emploi. Une partie des écarts actuariels déterminés en 2007 correspondait à des coûts des services rendus.

### 1-4-4-3 Primes sur salaires

Des primes sur salaires versées en 2008 pour 24 M€ auraient dû être comptabilisées en 2007 car elles se rattachaient à des services rendus sur 2007.

### 1-4-4-4 Assurance chômage

La SNCF assure elle-même son personnel contre le risque de privation d'emploi. Cette assurance constitue un avantage de fin de contrat de travail selon la norme IAS 19. L'allocation chômage pur entre dans cette catégorie.

### 1-4-4-5 Maintien de salaire

La SNCF est son propre assureur pour l'indemnisation de l'incapacité temporaire de travail (arrêt de travail) de son personnel (au cadre permanent) pour la maladie et la maternité. L'engagement de maintien de salaire constitue un avantage à court terme au sens de la norme IAS 19. Cet avantage était comptabilisé pour 9 M€ au lieu de 15 M€ à l'ouverture 2007.

## 1-4-5 Reclassement des reprises de provision utilisées par nature de charges

Conformément à IAS 37, les reprises de provision utilisées sont classées au compte de résultat en moins des charges auxquelles elles se rattachent. La correction entraîne sur le compte de résultat comparatif 2007 par rapport au publié une diminution de la variation nette des provisions de 147 M€ et une amélioration de la marge opérationnelle d'autant ventilée entre les autres achats et charges externes pour 133 M€, les charges de personnel pour 10 M€ et les impôts et taxes pour 5 M€. Les reprises de provision non utilisées restent classées au résultat en variation nette des provisions.

## 1-4-6 Harmonisation des principes comptables d'Eurofima

La société Eurofima, mise en équivalence, a rapproché ses principes comptables des normes IFRS. Les impacts concernent :

- le remplacement des provisions pour risque client par l'application des principes de perte de valeur IFRS entraînant une amélioration des capitaux propres d'ouverture 2007 de 35 M€ en quote-part du Groupe ;
- l'évaluation des actifs disponibles à la vente à leur juste valeur par capitaux propres entraînant une diminution des capitaux propres d'ouverture 2007 de 2 M€ et des capitaux propres de clôture 2007 de 4 M€ ;
- d'autres corrections avec un impact positif en capitaux propres d'ouverture 2007 pour 4 M€.

## 1-4-7 Synthèse des impacts sur le bilan comparatif 2007

en millions d'euros						
	31/12/2007 publié	Correction d'ouverture sur les instruments financiers	Correction d'ouverture sur les immo- bilisations	Correction d'ouverture sur les avantages au personnel	Correction d'ouverture sur Eurofima	31/12/2007 comparatif 2008
		Note 1-4-1	Note 2-2	Note 1-4-4	Note 1-4-6	
Écarts d'acquisition	509					509
Immobilisations incorporelles	409					409
Immobilisations corporelles	20 826		- 32			20 794
Actifs financiers non courants	9 386	1				9 387
Titres mis en équivalence	260				34	294
Impôts différés actifs	895					895
<b>Actifs non courants</b>	<b>32 285</b>	<b>1</b>	<b>- 32</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>32 288</b>
Stocks et en-cours	613					613
Créances d'exploitation	4 963	-				4 963
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>5 577</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>5 576</b>
Actifs financiers courants	6 564	1				6 564
Trésorerie et équivalents trésorerie	3 424	1				3 425
<b>Actifs courants</b>	<b>15 565</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 566</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>47 850</b>	<b>2</b>	<b>- 32</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>47 854</b>
Capital	4 971					4 971
Réserves consolidées	1 875	19	- 19	- 39	34	1 870
Résultat net de l'exercice	1 042		62	- 62		1 042
<b>Capitaux propres Groupe</b>	<b>7 889</b>	<b>19</b>	<b>43</b>	<b>- 101</b>	<b>34</b>	<b>7 884</b>
Intérêts minoritaires	348					348
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>8 237</b>	<b>19</b>	<b>43</b>	<b>- 101</b>	<b>34</b>	<b>8 232</b>
Engagements envers le personnel non courants	1 062			64		1 125
Provisions non courantes	491			7		498
Passifs financiers non courants	15 877	17				15 894
Impôts différés passifs	99					99
<b>Passifs non courants</b>	<b>17 528</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>71</b>	<b>-</b>	<b>17 616</b>
Engagements envers le personnel courants	80					80
Provisions courantes	258					258
Dettes d'exploitation	13 962	- 13	- 75	30		13 903
<b>Passifs d'exploitation</b>	<b>14 299</b>	<b>- 13</b>	<b>- 75</b>	<b>30</b>		<b>14 240</b>
Passifs financiers courants	7 787	- 20				7 766
<b>Passifs courants</b>	<b>22 086</b>	<b>- 34</b>	<b>- 75</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>22 007</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>47 850</b>	<b>2</b>	<b>- 32</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>47 854</b>



# 1 Référentiel comptable

## 1-4-8 Synthèse des impacts sur le compte de résultat comparatif 2007

en millions d'euros							
	31/12/2007 publié	Correction sur les immo- bilisations	Engage- ments envers le personnel	Reclas- sements	Reclas- sement des provisions utilisées	Abandon activité Geodis Iberia	31/12/2007 comparatif 2008
		Note 2-2	Note 1-4-4		Note 1-4-5	Note 34-2	
Chiffre d'affaires	23 691			-20		-72	23 598
Achats et charges externes	-11 151			20	133	59	-10 939
Charges de personnel	-8 895		-47		10	22	-8 909
Impôts et taxes	-829				5	-	-824
Autres produits et charges	-46			6		1	-39
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>2 770</b>	<b>-</b>	<b>-47</b>	<b>6</b>	<b>147</b>	<b>11</b>	<b>2 887</b>
Dotations aux amortissements	-1 198	22				1	-1 176
Variation nette des provisions	-24	40			-147	1	-131
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 547</b>	<b>62</b>	<b>-47</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>1 580</b>
Résultat de cession d'actifs	118			-6			112
Pertes de valeur	-21						-21
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 644</b>	<b>62</b>	<b>-47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>1 672</b>
Coût de l'endettement financier net et autres	-174		1				-173
Coût financier des avantages au personnel	-697		-16				-714
<b>Résultat financier</b>	<b>-872</b>		<b>-15</b>				<b>-887</b>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>772</b>	<b>62</b>	<b>-62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>785</b>
Quote-part de résultat des SME	37						37
Impôt sur les sociétés	300						300
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>	<b>1 109</b>	<b>62</b>	<b>-62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>1 122</b>
Résultat net des activités cédées	-					-13	-13
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 109</b>	<b>62</b>	<b>-62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 109</b>
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>1 042</b>	<b>62</b>	<b>-62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 042</b>
Résultat net - part des minoritaires	67						67

## 2 Événements marquants de la période

### 2-1 RÉFORME DU RÉGIME SPÉCIAL DE RETRAITE

Le décret du 15 janvier 2008 relatif au régime spécial de retraite des personnels de la SNCF reprend les principes fondamentaux exposés dans les documents d'orientation du gouvernement, ainsi que l'essentiel des éléments relevant du règlement des retraites qui ont été retenus dans le cadre des négociations engagées entre la Direction de la SNCF et les organisations syndicales. Il confirme que la réforme prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008. Il porte sur deux volets :

#### La mise en œuvre des principes communs d'harmonisation :

— **La durée d'assurance** pour obtenir le pourcentage maximum de la pension est harmonisée avec celle applicable dans les régimes de la fonction publique. Elle est progressivement portée de 150 à 160 trimestres. Elle évolue ensuite comme dans le régime des fonctionnaires de l'État.

— **Décote** : application d'un coefficient de minoration de la pension quand les agents ne remplissent pas la condition de durée d'assurance tous régimes. La décote s'annulera pour les salariés qui augmenteront leur durée d'activité proportionnellement à l'augmentation de la durée d'assurance requise. À cet effet, le nombre de trimestres de décote sera plafonné à 10 trimestres (deux ans et demi) pour une durée d'assurance de 160 trimestres.

— **Indexation** : les pensions du régime spécial seront indexées sur les prix à la consommation comme celles de la fonction publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

— **Bonifications** : les bonifications qui étaient accordées aux agents de conduite sont maintenues lorsque l'admission à la SNCF est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Pour les agents recrutés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la prise en compte de la spécificité des métiers de conduite devra être définie au niveau de l'entreprise, par négociation ou décision unilatérale de l'employeur.

#### La mise en œuvre des mesures issues de la négociation d'entreprise :

Le décret donne une assise réglementaire aux mesures issues de la négociation d'entreprise menée au cours des tables rondes qui se sont tenues en novembre et décembre.

— La condition d'âge minimum (18 ans) pour l'affiliation au régime spécial est supprimée notamment pour permettre l'affiliation des apprentis.

— Les périodes d'interruption ou de réduction d'activité liées à l'éducation des enfants seront prises en compte pour le calcul de la retraite, dans la limite d'un an pour les enfants nés ou adoptés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et de trois ans pour les enfants nés ou adoptés après cette date. Par ailleurs, pour la détermination de la durée d'assurance, des majorations sont accordées aux femmes au titre de l'accouchement et aux parents élevant un enfant handicapé.

— Les périodes d'études supérieures pourront être validées dans la limite de 12 trimestres moyennant le versement d'une cotisation de rachat.

— La possibilité pour l'employeur de mettre à la retraite d'office les salariés justifiant de 25 ans de services et de l'âge d'ouverture du droit à pension est supprimée.

— Le droit à retraite anticipée pour les parents de trois enfants, qui était jusqu'alors réservé aux femmes, est étendu aux hommes et, comme pour les fonctionnaires, ce droit est désormais lié à une condition de cessation d'activité d'au moins deux mois par enfant.

— Les agents handicapés dont l'âge d'ouverture du droit à pension est de 55 ans bénéficient d'une anticipation d'âge pouvant aller jusqu'à deux ans et demi et qui est fonction de la durée d'assurance et de la durée cotisée. Ce départ anticipé à la retraite est assorti d'une majoration de pension.

— En matière de pension de réversion, les droits des hommes sont alignés sur ceux des femmes. Le taux des pensions de réversion, quand le conjoint décédé bénéficiait du minimum de pension, est porté progressivement, en trois ans, de 50 % à 54 %. Par ailleurs, une pension d'orphelin est créée.

— Une partie des mesures salariales d'accompagnement de la réforme du régime spécial a été prise en compte pour la péréquation des pensions en 2008.

## 2 Événements marquants de la période

Ces négociations se sont poursuivies sur le deuxième semestre pour les points non traités à ce jour. Le gouvernement s'est engagé à prendre dans les délais requis les dispositions réglementaires nécessaires à leur application.

Compte tenu du transfert de l'essentiel des engagements de retraite de la SNCF à la CPR au 29 juin 2007 et du fait que les mesures ci-dessus ont des effets compensés sur les engagements de retraite résiduels de la SNCF, cette réforme (i.e. le décret du 15 janvier 2008) n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés annuels.

### 2-2 PARTAGE DÉFINITIF DES ACTIFS ENTRE RFF ET LA SNCF ET FICHER DES IMMOBILISATIONS

#### 2-2-1 Cadre légal

Réseau ferré de France (RFF) a été créé par la loi n°97-135 du 13 février 1997. L'article 5 de ce texte prévoit que les « biens constitutifs de l'infrastructure ferroviaire et les immeubles non affectés à l'exploitation des services de transport appartenant à l'État et gérés par la SNCF sont, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1997, apportés en pleine propriété à RFF ». L'article énumère la nature des biens constitutifs de l'infrastructure et ceux qui sont exclus de l'apport. La loi précise en outre que ces transferts sont effectués à la valeur nette comptable.

Un décret n°97-445 du 5 mai 1997 expose les modalités de détermination du patrimoine initial de RFF et prévoit la mise en place d'une Commission nationale de répartition des actifs (CNRA) pour proposer aux ministères de tutelle des solutions aux différends entre les deux établissements. Un rapport sur la répartition des actifs entre RFF et la SNCF a été remis le 2 janvier 2004.

Les difficultés de mise en œuvre de ce partage ont conduit à la mise en place d'une commission d'arbitrage qui a achevé ses travaux au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2006. Le rapport d'arbitrage a été rendu le 16 octobre 2006 avec publication au *Journal officiel* le 29 novembre 2006.

Une fois cette répartition effectuée, la mise en œuvre des conclusions de l'arbitrage restait cependant litigieuse sur plusieurs points, rendant difficile la traduction définitive des conséquences dans les états financiers de la SNCF.

Sur la base d'une analyse de la Mission de contrôle économique et financier des transports (MCEFT) en date du 20 février 2008, un accord final a été trouvé entre RFF et la SNCF. Les termes de cet accord ont été repris dans une lettre adressée à la SNCF par l'État en date du 7 août 2008 (signée du directeur général des Infrastructures, des Transports et de la Mer, du directeur général de l'Agence des participations de l'État et du directeur du Budget).

#### 2-2-2 Traduction comptable

Le système de gestion comptable des immobilisations, et en particulier des immobilisations fixes, était en cours de mise en place. Dans ce contexte, le traitement comptable de la séparation entre SNCF et RFF a été réalisé de manière globale, sans affectation individuelle par bien.

En 2001, la mise en place d'un outil comptable de gestion des immobilisations a permis de réaliser la valorisation individuelle des actifs sur la base du fichier technique physique de l'époque, et dans l'attente du partage définitif, avec les règles d'attribution de propriété du patrimoine ferroviaire définies par la loi. Cette opération consistait à répartir la valeur globale du patrimoine sur chaque ligne d'immobilisations terrains et constructions, sans impact sur la valeur comptable des installations fixes.

L'arbitrage s'est traduit par un impact positif total de 82 M€ sur le résultat net.

Cette correction des valeurs individuelles a été mise en œuvre sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008 à l'occasion de la finalisation d'une opération visant à mettre en qualité les fichiers techniques et comptables (projet INPEC : INventaire Physique Et Comptable) sur les terrains et bâtiments.

### 2-2-3 Fichier des immobilisations

L'entreprise dispose depuis 2001 d'un fichier comptable de ses immobilisations représentatif de son patrimoine. Lors de sa mise en place, la valorisation individuelle des actifs a été réalisée au 31 décembre 2000 sur la base du fichier technique physique de l'époque, avec les règles d'attribution de propriété du patrimoine ferroviaire définies par la loi et le décret ayant porté la constitution du patrimoine initial de RFF.

À l'usage et après une première analyse, il est apparu que les affectations des valeurs comptables réalisées pour construire le fichier des immobilisations de 2001 comportaient des omissions ou inexactitudes nécessitant une mise en qualité du fichier.

De plus, en l'absence d'arbitrage définitif sur la dévolution des actifs entre SNCF et RFF, certains biens désormais acquis à RFF étaient valorisés.

Depuis 2005, l'entreprise s'est mobilisée pour améliorer la gestion de son patrimoine et mettre en qualité les fichiers techniques et comptables (projet INPEC : INventaire Physique Et Comptable) sur les terrains et bâtiments.

Le partage définitif des biens entre RFF et SNCF, qui s'est traduit par la restitution physique au profit de RFF de certains actifs, et la mise en qualité du fichier comptable ont conduit à corriger les valeurs historiques individuelles des terrains et constructions du fichier comptable de 2001 sans modification significative de la valeur globale des immobilisations du bilan. La valorisation des investissements réalisés postérieurement au 31 décembre 2000 n'a pas été remise en cause dans le cadre du projet INPEC.

En raison des corrections de dates de mise en service et de l'existence de durées d'amortissement différentes selon les composants et les modifications intervenues sur le fichier des immobilisations, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles est réduite de 32 M€ par rapport au montant publié dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007. Les impacts touchent principalement les constructions et sont détaillés en note 7. Corrélativement la valeur des subventions enregistrées en dettes d'exploitation et reprises au rythme des amortissements est diminuée de 75 M€ par rapport au montant publié dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007. Au compte de résultat, les dotations aux amortissements nettes des subventions sont diminuées de 22 M€ et la variation nette des provisions augmentée de 40 M€ par rapport au compte de résultat publié dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007, soit un effet total positif de 62 M€ sur le résultat net. L'impact est de - 19 M€ sur les résultats accumulés à l'ouverture de l'exercice 2007 dont - 88 M€ au titre de la valeur des installations fixes et + 69 M€ au titre des subventions.

### 2-3 OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT GEODIS

Dans le cadre de l'offre publique d'achat Geodis close fin juillet 2008 suivie d'une procédure de retrait obligatoire intervenue le 8 août 2008, le Groupe SNCF a acquis 4 535 912 actions Geodis au prix de 132,15 € par action, coupon détaché. À la fin de l'opération, SNCF détient 100 % de la filiale. Le coût total d'acquisition se monte à 618 M€, dont 18 M€ de frais d'acquisition. Conformément à la position comptable retenue par le Groupe décrite en note 1-2-4-2, un montant de 326 M€ a été enregistré en moins des capitaux propres au 31 décembre 2008.

## 3 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### 3-1 ACQUISITION DE ROHDE & LIESENFELD

Le 3 janvier 2008, Geodis a acquis 100% du groupe Rohde & Liesenfeld (R&L), groupe allemand spécialisé dans le freight forwarding et les projets industriels, générant un goodwill de 66 M€ après affectation de 8,5 M€ à la clientèle.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables du groupe Rohde & Liesenfeld à la date d'acquisition et la valeur comptable correspondante juste avant l'acquisition sont les suivantes :

en millions d'euros		
	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition	Valeur comptable antérieure
Immobilisations incorporelles	9	1
Immobilisations corporelles	3	3
Immobilisations financières	1	1
BFR	18	18
<b>Total actifs</b>	<b>31</b>	<b>22</b>
Provisions	1	1
Impôts différés passifs	3	-
Endettement net	13	13
<b>Total passifs</b>	<b>16</b>	<b>14</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>14</b>	<b>9</b>
Écart d'acquisition	66	
<b>Coût du regroupement</b>	<b>80</b>	

L'écart d'acquisition reflète l'attente de résultats futurs.

Le financement a été assuré d'une part par un contrat de prêt amortissable d'une durée de six ans signé le 21 décembre 2007 avec la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France pour un montant de 50 M€, et d'autre part par un tirage sur le crédit syndiqué signé en janvier 2007.

en millions d'euros	
Prix d'acquisition	77
Coûts attribuables à l'acquisition	3
Dont versé en trésorerie	- 80
Trésorerie nette acquise avec les filiales	-
<b>Flux net de trésorerie</b>	<b>- 80</b>

Le prix d'acquisition comportait une clause d'ajustement de prix qui n'a pas eu d'incidence sur les comptes.

Depuis le 3 janvier 2008, Rohde & Liesenfeld a contribué au résultat net du Groupe à hauteur de - 6 M€, compte tenu de l'amortissement de l'incorporel identifié sur la clientèle et les logiciels pour - 2 M€ et des coûts d'intégration s'élevant à - 4 M€. L'acquisition de Rohde & Liesenfeld contribue à la progression du chiffre d'affaires à hauteur de 236 M€ et à la marge opérationnelle à hauteur de 4 M€.

La comptabilisation du regroupement est définitive. Le délai d'affectation du coût d'acquisition courait jusqu'au 3 janvier 2009 selon IFRS 3.

### 3-2 ACQUISITION D'ITL

À la fin du mois de mai 2008, SNCF a pris le contrôle du Groupe allemand ITL via sa filiale Transports logistique partenaires (TLP) en acquérant 75% des droits de vote de la société mère ITL Eisenbahngesellschaft mbH. La société mère et ses filiales assurent des trafics ferroviaires de marchandises en Allemagne, République tchèque, Benelux et, depuis la fin du second semestre 2008, en Pologne. Les principaux segments d'activité sont le transport international de conteneurs, de produits chimiques, de matériaux de construction et de produits alimentaires. Les 25% restants font l'objet d'options d'achats et de ventes croisées exerçables dans le futur sur les mêmes périodes et à la valeur de marché. En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS, l'acquisition a été considérée comme portant sur 100% des titres dans les comptes consolidés 2008, les risques et avantages portant sur les 25% de titres restants étant considérés comme quasi totalement transférés au Groupe SNCF. La partie du coût d'acquisition correspondant au prix d'exercice des options est traitée comme une rémunération éventuelle.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables du Groupe ITL à la date d'acquisition et la valeur comptable correspondante juste avant l'acquisition sont les suivantes :

en millions d'euros		
	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition	Valeur comptable antérieure
Immobilisations incorporelles	6,5	- 0,1
Immobilisations corporelles	31,3	31,3
Actifs financiers non courants	-	-
Impôts différés actifs	-	-
Stocks et en-cours	0,4	0,4
Créances d'exploitation	15,3	15,3
Actifs financiers courants	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4	0,4
<b>Total actifs</b>	<b>53,9</b>	<b>47,3</b>
Provisions	-	-
Impôts différés passifs	2,4	-
Passifs financiers non courants	20,1	20,1
Dettes d'exploitation	15,0	15,0
Passifs financiers courants	10,6	10,6
<b>Total passifs</b>	<b>48,1</b>	<b>45,7</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>5,8</b>	<b>1,6</b>
Écart d'acquisition	37,4	
<b>Coût du regroupement</b>	<b>43,3</b>	

Le coût du regroupement est composé du prix d'acquisition des titres et de coûts directement attribuables au regroupement. Il a donné lieu pour partie à une sortie de trésorerie. Le montant résiduel, lié à l'atteinte d'objectifs fixés et à l'exercice des options croisées, est enregistré en dettes. La documentation des autorisations de circuler ayant été obtenue à la clôture, le paiement résiduel reste conditionné à l'atteinte de résultats futurs en 2009 et 2010 considérée comme probable.

en millions d'euros	
Prix d'acquisition	40,9
Coûts attribuables à l'acquisition	2,3
Dont versé en trésorerie	- 27,1
Trésorerie nette acquise avec les filiales	- 4,5
<b>Flux net de trésorerie</b>	<b>- 31,5</b>

L'écart d'acquisition résultant du regroupement s'explique par les synergies commerciales permises avec la SNCF, le capital humain et le savoir-faire existants dans le Groupe ITL.

La comptabilisation du regroupement reste provisoire. Le délai d'affectation du coût du regroupement court jusqu'à fin mai 2009 en application de la norme IFRS 3.

Le Groupe ITL a contribué pour 35 M€ au chiffre d'affaires du Groupe SNCF depuis son acquisition, pour 1 M€ à la marge opérationnelle et pour -2,6 M€ au résultat net.

### 3-3 ACQUISITION DE NTV

Nuovo trasporto viaggiatori (NTV), première société privée italienne dédiée à l'exploitation de liaisons ferroviaires de voyageurs à grande vitesse, a choisi la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) comme partenaire industriel exclusif en Italie et en Europe.

Dans le cadre d'un accord de partenariat la SNCF a pris une participation minoritaire de 20 % du capital de NTV pour 84 M€. Cette prise de participation confère au Groupe une influence notable dans la société qui est mise en équivalence. Les valeurs des actifs et passifs acquis se détaillent comme suit à la date d'acquisition.

### 3 Regroupements d'entreprises

en millions d'euros		
	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition	Valeur comptable antérieure
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	614	614
Actifs financiers non courants	-	-
Impôts différés actifs	-	-
Stocks et en-cours	-	-
Créances d'exploitation	20	20
Actifs financiers courants	119	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	64	64
<b>Total actifs</b>	<b>817</b>	<b>714</b>
Provisions	-	-
Impôts différés passifs	-	-
Passifs financiers non courants	478	478
Dettes d'exploitation	87	87
Passifs financiers courants	-	-
<b>Total passifs</b>	<b>565</b>	<b>565</b>
<b>Actifs nets acquis (20 %)</b>	<b>50</b>	<b>30</b>
Écart d'acquisition	34	
<b>Coût du regroupement</b>	<b>84</b>	
Prix d'acquisition		84
Coûts attribuables à l'acquisition		-
Dont versé en trésorerie		-49
Trésorerie nette acquise avec les filiales		-
<b>Flux net de trésorerie</b>		<b>-49</b>

Conformément à IAS 28, l'écart d'acquisition est inclus dans la valeur de mise en équivalence au bilan. La partie du prix d'acquisition non encore versée à la clôture, soit 35 M€, sera versée en mai et novembre 2009 lors des souscriptions aux deux dernières tranches d'augmentation du capital de la société.

L'écart d'acquisition reflète l'attente de résultats futurs, la société étant encore en phase de démarrage.

Les montants enregistrés au 31 décembre 2008 sont provisoires et, conformément à IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition pour allouer définitivement le coût d'acquisition, soit jusqu'à octobre 2009. Le montant de l'écart d'acquisition déterminé ci-dessus sera affiné à la suite des évaluations menées en 2009.

## 4 Principes comptables

### 4-1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote d'une entité (sont pris en compte les droits de vote existants et les droits de votes potentiels immédiatement exerçables) ou lorsque le Groupe a le pouvoir :

- sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- de diriger la politique financière et opérationnelle de l'entreprise en vertu d'un contrat ;
- de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, en fonction du pourcentage d'intérêt du Groupe. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord conjoint.

Les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %.

Les résultats des sociétés acquises, ou cédées, au cours de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé du Groupe à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la date de transfert de ce contrôle en cas de cession.

Les comptes des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement et mises en équivalence sont retraités pour les mettre en conformité aux principes comptables du Groupe. Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes sont éliminés.

Les comptes des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre 2008.

La liste des filiales significatives est présentée en note 37.

#### ESH (Sociétés HLM)

L'appréciation du contrôle des Entreprises sociales pour l'habitat (ESH, sociétés dites HLM) constitue un domaine normatif complexe qu'il convient d'analyser avec pragmatisme à la lumière des contraintes fixées par le cadre très strict de la réglementation HLM et des orientations que la SNCF se fixe dans sa politique du logement. Il apparaît que la consolidation ne s'impose pas notamment car :

- si la SNCF exerce une influence sur certains aspects de gestion des ESH, on ne peut pas qualifier cette influence de contrôle ;
- l'attachement du Groupe SNCF à la détention de quatre ESH concernées tire primordialement sa source dans des raisons institutionnelles et d'intérêt général et non dans des considérations financières et patrimoniales directes ou indirectes.

Les titres des sociétés HLM sont par conséquent maintenus à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et classés en actifs financiers disponibles à la vente. Une information spécifique est donnée en note 10 sur les agrégats financiers de ces sociétés.

### 4-2 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

En application de la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs identifiables de la société acquise qui satisfont aux critères IFRS de reconnaissance sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs disponibles à la vente ou destinés à être cédés qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente liés.

Seuls les passifs identifiables remplissant les critères de reconnaissance d'un passif ou d'un passif éventuel chez la société acquise sont comptabilisés à la date d'acquisition dans le cadre de l'allocation du coût du regroupement d'entreprises. Ainsi, un passif de restructuration de l'entreprise acquise n'est comptabilisé dans le cadre de l'affectation du coût du regroupement, que si, à la date d'acquisition, l'entreprise acquise a une obligation actuelle d'effectuer cette restructuration.



## 4 Principes comptables

L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans les actifs nets acquis, évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les ajustements des justes valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises comptabilisés initialement sur la base de valeurs provisoires (du fait de travaux d'évaluation externe en cours ou d'analyses complémentaires restant à mener), sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils surviennent dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, ces ajustements sont comptabilisés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreur.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés.

### 4-3 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture :

- les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;
- les comptes de résultat sont convertis sur la base des taux de change moyens de l'exercice ;
- les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat, sont portés dans le poste « Écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

De même, les écarts de change résultant de la conversion de créances ou dettes faisant partie de l'investissement net dans une filiale à l'étranger sont stockés dans le poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

### 4-4 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat ou comme une composante distincte des capitaux propres s'ils sont relatifs à des opérations de couvertures qualifiés en IFRS d'investissements nets ou de flux de trésorerie.

### 4-5 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ou goodwill représentent la différence entre le coût du regroupement d'entreprise et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle.

Ils sont comptabilisés à leur coût diminué des dépréciations éventuelles. Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Il en résulte une correction rétrospective de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les écarts d'acquisition négatifs sont immédiatement comptabilisés en résultat opérationnel.

En cas de cession d'une participation, la plus ou moins-value de cession tient compte de la valeur nette comptable du goodwill relatif à l'activité cédée.

## 4-6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement la clientèle, les droits au bail, licences et logiciels. Elles sont comptabilisées à leur coût historique ou, le cas échéant, à la juste valeur à la date de prise de contrôle si ces immobilisations sont acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise.

Lorsque leur durée de vie est définie, elles sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité laquelle varie de 1 à 5 ans.

Lorsque leur durée de vie est indéfinie, les immobilisations ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an.

## 4-7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles du Groupe sont composées de biens remis en jouissance par l'État, de biens propres et de biens faisant l'objet de contrats de location financement.

La Loi française d'orientation des transports intérieurs (LOTI) fixe les conditions de possession du domaine confié à la SNCF.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1983, à la création de l'établissement public industriel et commercial SNCF, les biens immobiliers, antérieurement concédés à la société anonyme d'économie mixte à laquelle il succédait, lui ont été remis en dotation.

Ces biens, mis à disposition par l'État français, sans transfert de propriété, sont inscrits à l'actif du bilan de la SNCF afin d'apprécier la réalité économique de la gestion du Groupe.

Sous réserve des dispositions légales applicables aux ouvrages déclarés d'intérêt général ou d'utilité publique, la maison mère exerce tous les pouvoirs de gestion sur les biens immobiliers qui lui sont remis ou qu'elle acquiert.

Les biens immobiliers détenus par l'établissement public, qui cessent d'être affectés à la poursuite de ses missions ou qui font partie du domaine privé, peuvent recevoir une autre affectation domaniale ou être aliénés par l'établissement public à son profit.

## 4-7-1 Biens propres

Les immobilisations corporelles acquises en pleine propriété figurent à l'actif du bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les immobilisations produites en interne sont comptabilisées à leur coût de production. Les immobilisations acquises *via* un regroupement d'entreprises sont enregistrées à leur juste valeur lors de l'entrée dans le périmètre.

Le coût de production comprend le coût des matières et de la main-d'œuvre utilisées pour la production des immobilisations, y compris les pièces de rechange acquises à l'origine. Les frais financiers ne sont pas capitalisés. Les immobilisations corporelles ne font pas l'objet de réévaluation périodique.

Les dépenses d'entretien et de réparation sont comptabilisées comme suit :

- pour le matériel roulant :
  - les charges d'entretien courant supportées au cours de la vie du matériel (remise en état des pièces de rechange défectueuses, ainsi que remplacement des pièces inutilisables ou manquantes) constituent des charges d'exploitation ;
  - les dépenses relatives aux programmes pluriannuels de grandes révisions sont immobilisées sous la forme d'un composant révision, qui est ensuite amorti ;
  - les dépenses de révision effectuées au terme de la durée de vie initiale du composant, ainsi que celles intervenues lors d'opérations de rénovation ou de transformation, sont portées en immobilisations dès lors qu'elles en prolongent la durée de vie ;
- pour les installations fixes :
  - les charges d'entretien courant et de réparation (visites techniques, contrats de maintenance, etc.) constituent des charges d'exploitation ;
  - les dépenses relatives aux programmes pluriannuels de gros entretien des constructions sont immobilisées en procédant au renouvellement partiel ou total de chaque composant concerné.

Les obligations de désamiantage du matériel roulant sont comptabilisées, comme les obligations de démantèlement, en contrepartie d'une augmentation de la valeur du matériel à l'actif du bilan (*voir note 4-19-1*).

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur rythme d'utilisation, c'est-à-dire principalement suivant le mode linéaire et selon le mode dégressif sur une durée de quatre ans pour le matériel informatique.

## 4 Principes comptables

### 4-7-2 Durées d'amortissement

Les durées retenues sont les suivantes :

<b>Aménagements des terrains</b>	20 ans
<b>Constructions complexes (gares, bâtiments administratifs, etc.)</b>	
– Gros œuvre	50 ans
– Clos et couvert	25 ans
– Second œuvre	25 ans
– Aménagements	15 ans
– Lots techniques	15 ans
<b>Constructions simples (ateliers, entrepôts, etc.)</b>	
– Gros œuvre, second œuvre, clos et couvert	30 ans
– Aménagements	15 ans
– Lots techniques	15 ans
<b>Matériel et outillage</b>	5 à 20 ans
<b>Véhicules automobiles</b>	5 ans
<b>Matériel de transport ferroviaire :</b>	
– TGV :	
Structure	30 ans
Aménagement intérieur	15 ans
Révision	15 ans
– Locomotives électriques et Diesel :	
Structure	30 ans
Révision	15 ans
– Automoteurs :	
Structure	30 ans
Aménagement intérieur	15 ans
Révision	10 à 15 ans
– Wagons	30 ans ± 20%
<b>Navires</b>	25 ans
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	3 à 5 ans

### 4-8 DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le Groupe apprécie à chaque arrêté comptable s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.

Les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque écart d'acquisition est alloué au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'UGT, laquelle UGT représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque des événements ou des circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes, etc.), indiquent qu'une perte de valeur a pu être subie et lorsque leur valeur recouvrable pourrait être inférieure à leur valeur nette comptable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou de l'écart d'acquisition avec sa valeur recouvrable laquelle est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable d'un actif est calculée de manière individuelle, sauf si cet actif ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles des autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, qui est celui de la plupart des actifs corporels et incorporels de la SNCF et des écarts d'acquisition, le Groupe calcule la valeur recouvrable du groupe d'actifs (unité génératrice de trésorerie – UGT) à laquelle appartient l'actif testé.

La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction de la SNCF :

- les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires établis sur des durées de trois ans et validés par le Groupe ;
- au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini proche de l'inflation long terme attendue en France par le Groupe, dans la limite de la durée de vie des immobilisations testées ou à l'infini pour les goodwill ;
- l'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités.

Les pertes de valeur enregistrées sur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Concernant les actifs de l'UGT Fret, le parc de matériel roulant est déprécié comme au 31 décembre 2007 de façon forfaitaire (voir note 28-2).

#### 4-9 ACTIFS LONG TERME DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » :

- les actifs non courants des entités contrôlées détenus en vue d'être cédés sont présentés sur une ligne distincte du bilan pour une valeur correspondant au plus faible de la valeur nette comptable ou de la juste valeur nette des coûts de sortie. Les dettes éventuellement attachées à ces actifs ou activités sont également présentées de manière distincte sur une ligne du passif ;
- les impacts sur le résultat de l'exercice de l'ensemble des activités non poursuivies sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat, en dehors des activités ordinaires.

#### 4-10 OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCEMENT

Les immobilisations louées sont comptabilisées comme des acquisitions financées par emprunt dès lors que les conditions des contrats correspondent à celles des locations financement. Les contrats de location financement sont des contrats par lesquels le bailleur cède au preneur le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée, en échange d'un paiement et le bailleur transfère l'essentiel des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur les éléments suivants :

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location ;
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ;
- la durée du contrat couvre la majeure partie de la vie économique estimée du bien loué ;
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien ;
- les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter de modifications majeures.

Les immobilisations concernées sont alors présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements minimaux ou leur juste valeur si celle-ci est inférieure. Elles sont amorties selon les mêmes durées que les biens équivalents détenus en pleine propriété ou remis en jouissance.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrés comme des contrats de location simple et seules les redevances sont enregistrées en résultat.

## 4 Principes comptables

### Opérations de cession-bail et assimilées

#### — Cession-bail

Dans le cadre d'une cession de bien débouchant sur un contrat de location financement, l'opération est comptabilisée conformément aux principes présentés ci-dessus. Dans le cas d'une plus-value de cession, celle-ci est différée et amortie sur la durée du contrat de location.

#### — Autres opérations

Par ailleurs, certains montages financiers s'appuient sur des contrats de location financement préexistants. La structure de financement existante du matériel n'étant pas modifiée et le bénéfice de ces opérations étant définitivement acquis, il est enregistré, dès la signature du contrat, en résultat financier (voir note 32-1).

### 4-11 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les titres de participation de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable, les placements, les prêts et créances financières, les dépôts de garantie versés afférents aux instruments dérivés (cash collateral actif) et la juste valeur des instruments dérivés.

Les achats « normalisés » sont enregistrés à leur date de règlement.

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants, excepté ceux dont l'échéance est inférieure à douze mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant le cas.

La juste valeur des instruments financiers cotés est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture. Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés, similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de Bourse de ces instruments. Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que l'actif net réévalué, les flux de trésorerie actualisés ou les modèles d'évaluation retenus pour les options. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

#### 4-11-1 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, que le Groupe détient sans en rechercher un profit à court terme, et des placements qui ne répondent pas à la définition des autres catégories d'actifs.

Les titres de participation et les placements sont évalués à la juste valeur sauf si elle ne peut être déterminée de manière fiable. Ils sont alors maintenus au bilan à leur coût d'acquisition. La juste valeur est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur de marché ou la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité à défaut de valeur de marché disponible.

Les variations de juste valeur des titres classés en disponibles à la vente sont inscrites directement en capitaux propres. Les montants constatés en capitaux propres ne sont repris en résultat que lors de la cession de l'actif. En cas de baisse durable de la juste valeur en deçà de leur valeur comptable, une perte de valeur est constatée. Elle est enregistrée dans un compte de perte de valeur avec pour contrepartie le résultat. Cette perte de valeur ne peut pas être reprise lorsqu'elle concerne des actions.

#### 4-11-2 Actifs à la juste valeur par le résultat (actifs de transaction)

Les actifs de transaction comprennent des actifs que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, et des actifs volontairement classés dans cette catégorie.

En particulier, la trésorerie de la maison mère fait l'objet d'une gestion globale, définie dans un cadre général de gestion des risques de marché approuvé par son Conseil d'administration, combinant des placements en titres de créances négociables et en OPCVM monétaires. Sa performance est mesurée, à l'instar de celle des OPCVM, en référence à l'EONIA (Euro Overnight Index Average). Les OPCVM étant enregistrés sur la base d'une valeur liquidative qui tient compte de la juste valeur du portefeuille, et afin d'obtenir une cohérence d'ensemble, les placements dont l'échéance à la date d'origine est supérieure à trois mois sont enregistrés volontairement dans cette catégorie.

Ils sont valorisés à la juste valeur à la date de la clôture et les variations de valeur sont inscrites en résultat financier.

#### 4-11-3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles (disponibilités) et des placements à très court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, dont l'échéance à la date d'origine est inférieure ou égale à trois mois et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. En particulier, les placements en SICAV et Fonds Communs de Placement monétaires dont la sensibilité est marginale sont classés dans cette catégorie. Il s'agit notamment de SICAV et Fonds Communs de Placement de la catégorie monétaire euros selon l'AMF ou qui ont une sensibilité inférieure à 0,25.

Les concours bancaires courants classés parmi les passifs financiers courants font partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'élaboration du tableau de variation des flux de trésorerie.

#### 4-11-4 Prêts et créances émis

Ce poste inclut la créance sur RFF, la créance sur la Caisse de la dette publique, les créances rattachées à des participations, les prêts « aides à la construction », les autres prêts et les dépôts de garantie (dont les « cash collateral actifs »). Ces instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ces instruments sont présentés en actifs non courants, excepté ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois à la date de la clôture, qui sont classés en actifs courants.

##### 4-11-4-1 Créance sur Réseau ferré de France

La loi du 13 février 1997, portant création de Réseau ferré de France (RFF), précise, dans son article 7, qu'en contrepartie du transfert des immobilisations d'infrastructure au 1<sup>er</sup> janvier 1997, une dette de 20,5 Mds€ est transférée à Réseau ferré de France.

Ce transfert a consisté en la constatation, à l'actif du bilan de l'entreprise, d'une créance sur RFF, le passif de l'entreprise restant identique.

La créance sur RFF a été constituée ligne à ligne de manière à ce qu'elle présente une structure, en termes d'échéances, de devises et de nature de taux en tous points identiques à celle de la dette de l'entreprise après contrats d'échange arrêtée au 31 décembre 1996 à 30,3 Mds€.

Le cours d'origine retenu pour les devises incluses dans la créance a été celui du 31 décembre 1996.

Par ailleurs, les postes comptables de produits ou charges restant à étaler représentatifs des primes et frais d'émission ou de produits ou charges sur contrats d'échange ont fait l'objet d'un transfert, matérialisé par un flux de trésorerie. Ce flux est constaté dans les comptes de l'entreprise sous la forme d'un produit constaté d'avance, qui est enregistré en résultat en fonction des échéances des transactions correspondantes.

Une convention, signée entre les deux établissements, supporte la créance sur RFF.

La créance est évaluée au coût amorti. Elle fait, le cas échéant, l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

##### 4-11-4-2 Créance sur la Caisse de la dette publique

Conformément au contrat de plan signé en 1990 entre l'État français et la SNCF, il a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 1991 un service annexe d'amortissement de la dette (SAAD), dont la vocation est d'isoler une part de la dette de la SNCF. Dans la perspective de construction du bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2006 de la SNCF aux normes IFRS, l'État et la SNCF avaient été conduits à confirmer la pratique en vigueur à cette date relative aux mécanismes de financement et de gestion de la dette transférée dans le SAAD. La confirmation de l'engagement de l'État à contribuer à l'amortissement et à la charge de la dette a conduit à reconnaître une créance au titre des versements attendus de l'État :

— la créance est enregistrée, à la date des transferts, à la juste valeur des dettes transférées. elle est ensuite comptabilisée au coût amorti ;

— les instruments dérivés attachés à la créance sont enregistrés à la juste valeur, les variations de valeur étant enregistrées en résultat ;

— la variation de valeur des contributions et des soultes d'équilibre est constatée en résultat ;

— dans le courant du mois de décembre 2007, afin d'apporter une solution pérenne et définitive au devenir de ces engagements et du financement des dettes du SAAD,

## 4 Principes comptables

les opérations suivantes ont été réalisées :

1. Le 31 décembre 2007, à l'entrée en vigueur de la loi de finances rectificative pour 2007 et conformément à son article 82, sont mis en place des contrats croisés dits « miroirs » entre la SNCF et la Caisse de la dette publique (CDP) :
  - conclusion d'un contrat de prêt de la SNCF à la CDP, ce contrat reflétant exactement le montant de la dette inscrite dans le SAAD et ses caractéristiques financières, et portant également sur les dérivés associés ;
  - simultanément, conclusion d'un contrat inverse, la CDP prêtant à la SNCF dans les mêmes termes et conditions.À l'issue de cette étape, la SNCF est à la fois débitrice et créancière de la CDP sur un même montant, remboursable selon des modalités identiques, lesquelles sont le reflet des engagements vis-à-vis des tiers qui sont cantonnés dans le SAAD.
2. Ces contrats « miroirs » une fois mis en place, l'État, comme l'article 82 de la loi de finances rectificative pour 2007 l'y autorise, se substitue à la SNCF pour le remboursement de la dette de la SNCF envers la CDP par l'arrêté du 28 décembre 2007.
3. Du fait de la reprise de cet engagement par l'État et du changement de débiteur corrélatif, la SNCF se trouve libérée de toute obligation au titre du contrat précité vis-à-vis de la CDP. En contrepartie, les engagements financiers de l'État au titre du SAAD sont soldés et, dans une logique de neutralité pour l'État et la SNCF, s'accompagnent du versement par la SNCF de la valeur actualisée des contributions et des soultes d'équilibre dues au titre du SAAD diminuée du solde du compte courant de trésorerie de l'État dans les écritures de la SNCF. Ce montant a été fixé conjointement par la SNCF et l'État à 640 M€.
4. À l'issue de ces opérations, il est mis fin au SAAD. Les modalités de comptabilisation de la créance restent inchangées.

### 4-11-5 Dette provenant du SAAD

La dette provenant du SAAD est intégrée au passif du bilan de la SNCF en contrepartie d'une créance représentative de l'engagement de l'État, transféré en décembre 2007 à la CDP (voir note 4-11-4-2).

Cette dette est initialement évaluée à la juste valeur, puis au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés en couverture de cette dette sont enregistrés dans le bilan à la juste valeur, les variations de valeur étant enregistrées en résultat, la comptabilité de couverture n'étant pas appliquée.

### 4-12 STOCKS

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore les charges directes et indirectes de production.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur rotation, nature, ancienneté et durée de vie.

### 4-13 CRÉANCES D'EXPLOITATION

Lors de leur émission, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances dont l'échéance est supérieure à un an, qui sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Une dépréciation est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement apparaît. La dépréciation est fondée sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque de non-recouvrement déterminé sur la base de données historiques.

### 4-14 PAIEMENTS EN ACTIONS

Certains sous-groupes accordent des actions ou des options de souscription d'actions à leurs salariés.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les plans d'options d'achat et de souscription d'actions, les offres réservées aux salariés et les attributions d'actions gratuites portant sur des actions des filiales accordées aux salariés du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

Pour procéder à cette évaluation, le Groupe a utilisé le modèle de Black & Scholes.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée par référence à la juste valeur desdites options à la date de leur attribution et au nombre d'options supposées exerçables à la fin de la période d'acquisition des droits.

Au cours de la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel avec une

contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

#### 4-15 PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés (cash collateral passif) et la juste valeur négative des instruments dérivés. Ce poste inclut également les emprunts affectés au SAAD (voir note 4-11-5).

Ces instruments sont présentés en passifs non courants, excepté ceux dont l'échéance est inférieure à douze mois à la date de la clôture, qui sont classés en passifs courants.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur majorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Certains emprunts font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur ou d'une couverture de flux de trésorerie. En outre, certains emprunts, qui comportent des dérivés incorporés détachables qui font l'objet d'une couverture sont comptabilisés à leur juste valeur (option « fair value »). La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat financier.

L'option d'enregistrement de dettes à la juste valeur par le biais du compte de résultat est utilisée lorsque les dettes en cause comportent un dérivé incorporé modifiant de manière significative les flux de trésorerie qui seraient autrement exigés par le contrat ou lorsque le Groupe est dans l'incapacité d'évaluer séparément le dérivé incorporé. Cette option ne concernant que des dettes de la maison mère, établissement public industriel et commercial, le Groupe considère qu'il n'existe pas de variation de valeur attribuable au risque de crédit.

La juste valeur des passifs financiers est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la clôture.

## 4-16 INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe pour gérer ses risques de change, de taux et de matières premières sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la clôture.

### 4-16-1 Cas général

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale et sont réévalués à la juste valeur par la suite.

Leur juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la clôture.

La variation de valeur des instruments financiers dérivés non associés à des opérations d'exploitation et qui ne participent pas à une opération de couverture au sens de la norme IAS 39 est comptabilisée en résultat de la période, au sein du résultat financier.

### 4-16-2 Couverture de flux de trésorerie

Pour couvrir les flux à taux variable de ses dettes et créances et les encaissements et décaissements liés à son activité commerciale, le Groupe est amené à intervenir sur le marché des dérivés.

Lorsque les conditions de forme prévues par la norme IAS 39 sont établies, les instruments dérivés sont qualifiés de couverture et leur variation de valeur est enregistrée directement dans un compte spécifique des capitaux propres, à l'exclusion de la part inefficace de la couverture, qui est comptabilisée en résultat. Lorsque les flux couverts se matérialisent, les montants accumulés en capitaux propres sont repris en résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

### 4-16-3 Couverture de juste valeur

Le Groupe utilise également des instruments dérivés pour couvrir la valeur de ses dettes et créances à taux fixe en euros et en devises.



## 4 Principes comptables

Lorsque les conditions de forme prévues par IAS 39 sont établies, les instruments dérivés sont qualifiés de couverture, et :

- les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en résultat de la période ;
- l'élément couvert est réévalué à sa juste valeur à la clôture, pour la part du risque couvert en contrepartie du résultat.

En conséquence, les variations de valeur du dérivé et du risque couvert se neutralisent en résultat, à l'exception de la part inefficace de la couverture.

### 4-17 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le Groupe perçoit des subventions d'investissement sous la forme de financement par des tiers de certaines de ses immobilisations ; les subventions reçues proviennent essentiellement des collectivités territoriales.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les comptes de dettes d'exploitation et sont enregistrées en résultat opérationnel (diminution de la dotation aux amortissements) en fonction de la durée d'utilité estimée des biens correspondants des actifs auxquelles elles sont attachées.

### 4-18 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le Groupe comptabilise, par entité fiscale, des impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporelles.

Les actifs d'impôts différés sur différences temporelles ou sur déficits reportables, ainsi que les crédits d'impôts, ne sont comptabilisés que lorsque leur récupération est jugée probable. La capacité du Groupe à recouvrer ces actifs d'impôts est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur son plan d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe intervient.

S'agissant des participations dans les filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporelle imposable entre la valeur comptable des titres et leur base fiscale sauf si :

- le Groupe contrôle la date à laquelle cette différence temporelle se renversera (*via* par exemple une distribution de dividendes ou une cession de la participation) ; et
- il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

Ainsi, pour les sociétés intégrées globalement et proportionnellement, un passif d'impôt différé n'est reconnu qu'à due concurrence des impôts de distribution sur les dividendes dont le versement est planifié par le Groupe.

Quant à l'impôt différé actif, il est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable que :

- la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible ; et
- il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en non courant.

### 4-19 PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements externes ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. À l'exception de ceux reconnus dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

#### 4-19-1 Provisions pour risques liés à l'environnement

Le Groupe comptabilise des provisions pour les risques liés à l'environnement lorsque la réalisation du risque est estimée probable. Cette provision couvre les charges liées à la protection de l'environnement, la remise en état et au nettoyage des sites. Elle comprend notamment une provision pour risque au titre de l'amiante couvrant les actions relatives à l'amiante intentées contre le Groupe.

Dans la perspective de la transposition en droit français de la directive 2004/35 du 21 avril 2004, relative à la responsabilité environnementale, dite « pollueur / payeur », la SNCF a mis en place un management environnemental dont l'un des objectifs est d'apporter un éclairage sur les impacts liés à son activité notamment en ce qui concerne les installations de stockage et de distribution de carburants, les rejets d'eau, les déchets... Les diagnostics réalisés dans ce cadre sont comptabilisés au fur et à mesure de leur réalisation. Les impacts sont présentés en note 18.

Le Groupe assimile les obligations de désamiantage de son matériel roulant à des provisions pour démantèlement. Toute révision à la hausse de la provision est comptabilisée en contrepartie d'une augmentation de la valeur du matériel à l'actif du bilan pour les matériels non amortis et en résultat pour les matériels arrivés à la fin de leur durée d'utilité. Une perte de valeur est constatée lorsque la nouvelle valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur recouvrable. Le coût de démantèlement est amorti sur la durée restante d'utilisation du bien. En cas de diminution de la sortie probable de ressources estimée, la provision est reprise en contrepartie de l'actif correspondant et en résultat pour la partie excédant la valeur nette comptable de cet actif. La provision s'éteint progressivement en résultat au fur et à mesure de la réalisation des travaux de désamiantage.

#### 4-19-2 Provisions pour risques et litiges

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de litiges relatifs au cours normal de ses opérations, notamment au titre des actions suivantes :

- garanties de bonne fin reçues des entreprises fournissant des travaux de construction ;
- garanties accordées aux clients du secteur de transport de marchandises au titre des aléas survenus au cours du transport.

Ces litiges sont provisionnés en fonction d'une estimation du risque encouru.

Jusqu'en 1999 compris, la maison mère était son propre assureur pour la majorité des risques liés à son activité. À compter de 2000, la maison mère a contracté des polices d'assurances au-delà d'un premier niveau de prise en charge par auto-assurance.

#### 4-19-3 Provisions pour restructurations

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsque le principe de ces mesures a été décidé et annoncé avec suffisamment de détail avant la clôture des comptes afin de créer une attente que celles-ci seront mises en œuvre. Ce coût correspond essentiellement aux coûts de départ des personnels concernés, et aux coûts des mises au rebut d'immobilisations, de stocks et d'autres actifs.

#### 4-19-4 Provisions pour contrats déficitaires

Des provisions sont constituées au titre de contrats pluriannuels lorsque ceux-ci deviennent déficitaires, c'est-à-dire lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus de ces contrats. Les provisions sont évaluées sur la base des coûts inévitables, qui reflètent le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

## 4 Principes comptables

### 4-20 AVANTAGES AU PERSONNEL

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites, d'indemnités de départ à la retraite et de frais de santé/mutuelles pour les retraités.

En France, les principaux régimes d'avantages au personnel sont le régime spécial du personnel sous statut (dont les particularités sont présentées en note 17), ainsi que, pour les filiales, les indemnités de fin de carrière (IFC) et de gratifications au titre des médailles du travail. À l'étranger, les principaux pays proposant des régimes à prestations définies sont le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, lorsque les prestations sont assurées par un tiers (contrats d'assurance, organismes de prévoyance non liés au Groupe) et que le Groupe n'a pas d'obligation, juridique ou implicite, de combler les pertes éventuelles relatives aux services rendus au cours de la période et des périodes antérieures, aucune obligation n'est comptabilisée et les primes d'assurance et/ou de prévoyance payées sont comptabilisées comme des versements à un régime à cotisation définies, l'obligation de servir les prestations aux salariés relevant de la seule responsabilité de l'organisme tiers. Dans les autres cas, les engagements font l'objet d'évaluations actuarielles et de provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'accumulation des droits à prestation par les salariés.

La dette actuarielle (ou valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies) permettant de comptabiliser les engagements est déterminée selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de taux d'actualisation, de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La méthode dite du corridor est appliquée pour déterminer la provision à comptabiliser au titre des régimes d'avantage postérieur à l'emploi. Ainsi, seul le montant des écarts actuariels au-delà de 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et

de la juste valeur des actifs du régime est retenu pour la comptabilisation. La fraction reconnue est égale à ce montant divisé par la durée de vie active résiduelle moyenne des salariés bénéficiant du régime.

La charge nette est constatée en résultat opérationnel pour la part correspondant au coût des services rendus (incluant les écarts actuariels et coût des services passés amortis) et en charge financière pour la part correspondant au coût de l'actualisation (diminué le cas échéant du rendement attendu des actifs du régime).

Le coût des services passés est comptabilisé linéairement en charges sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits, sauf si les droits sont immédiatement acquis, auquel cas le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat.

Pour les autres régimes d'avantages à long terme à prestations définies (médailles du Travail, chômage, maintien de salaire, cessation progressive d'activité, etc.), les écarts actuariels et les éventuels coûts des services passés sont reconnus immédiatement et totalement en résultat.

### 4-21 COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

#### 4-21-1 Activités de transport (Voyageurs, Fret)

Le chiffre d'affaires est inscrit au compte de résultat sur la base de la réalisation effective et complète du transport des voyageurs et des marchandises.

Le chiffre d'affaires, comptabilisé dans les systèmes lors de l'émission du titre de transport voyageurs, est régularisé en fin de période, pour tenir compte des titres de transport émis mais non utilisés, qui sont alors enregistrés dans les « Produits constatés d'avance ».

#### 4-21-2 Contributions de l'État et des autorités organisatrices

Ces contributions sont composées de compensations tarifaires au titre des tarifs sociaux mis en place par l'État, et de contributions rémunérant des offres globales de service dans un cadre contractuel ou des prestations spécifiques.

Elles sont enregistrées en « Chiffre d'affaires ».

### 4-21-3 Travaux réalisés par le Groupe dans le cadre de la conduite de travaux

Les prestations et travaux réalisés sur plusieurs exercices par le Groupe au titre de la maîtrise d'ouvrage déléguée et de la maîtrise d'œuvre sont comptabilisés sur la base des données contractuelles et en fonction d'un avancement économique des travaux.

### 4-21-4 Maintenance

La rémunération de la maintenance et de l'exploitation du réseau ferré est comptabilisée sur la base de la convention pluriannuelle négociée avec le propriétaire du réseau.

## 4-22 FRAIS DE RECHERCHE

Les frais de recherche sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 4-23 INFORMATIONS PAR BRANCHES ET ZONES GÉOGRAPHIQUES

### 4-23-1 Détermination des branches

Autour de ses métiers de base de transporteur ferroviaire de voyageurs et de marchandises ainsi que de gestionnaire délégué d'infrastructure, la SNCF a développé de nombreuses activités en filiales.

Pour l'essentiel, celles-ci enrichissent, complètent et prolongent les activités de la maison mère dans quatre branches stratégiques :

- Voyageurs France Europe ;
- Proximités ;
- Transports et Logistique ;
- Infrastructure et Ingénierie ;

et une branche fonctionnelle (Fonctions Communes et Participations).

Cette dernière branche agrège notamment les activités de holding de SNCF Participations, les activités des domaines prestataires de la maison mère (Traction, Matériel, et les Fonctions Transverses) et certaines filiales opérationnelles.

### 4-23-2 Indicateurs sectoriels

Le Groupe présente, par métier, les éléments de bilan et de résultat requis.

Les méthodes comptables appliquées dans chaque branche sont celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

Les informations présentées pour chacune des branches correspondent à une comptabilité «aux bornes», c'est-à-dire avant élimination des opérations interbranches.

### 4-23-3 Opérations interbranches

Toutes les transactions entre les branches d'activité sont éliminées dans la présentation des comptes consolidés Groupe.

### 4-23-4 Détermination des zones géographiques

Compte tenu de l'activité essentiellement exercée sur le territoire national, et, dans une moindre mesure, européen, les zones géographiques présentées sont :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- le Reste du Monde.

Les éléments Europe et Reste du Monde regroupent les activités exercées à l'étranger et la partie des opérations export réalisée par les sociétés françaises du Groupe.

## 4 Principes comptables

### 4-24 SOLDES INTERMÉDIAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le Groupe SNCF a fait le choix de présenter son compte de résultat par nature.

Plusieurs soldes intermédiaires sont distingués afin d'éclairer le lecteur des états financiers sur les éléments constitutifs du résultat net du Groupe.

#### 4-24-1 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle est constituée du chiffre d'affaires et des produits annexes diminués des charges directement rattachables à l'exploitation. Celles-ci comprennent principalement les achats, la sous-traitance, les autres prestations externes, les frais de personnel, les impôts et taxes, les cessions d'actifs liées à l'activité et divers autres éléments.

L'ensemble des dotations aux provisions liées au personnel, et en particulier les dotations aux provisions pour charges de retraite (hors coût financier), figurent sur la ligne « Charges de personnel ».

#### 4-24-2 Résultat opérationnel courant

Outre la marge opérationnelle, le résultat opérationnel courant intègre la plupart des éléments n'ayant pas d'incidence en trésorerie (amortissements, provisions, etc.), et divers autres éléments non rattachables directement à un autre poste du compte de résultat.

#### 4-24-3 Résultat opérationnel

Les opérations revêtant un caractère inhabituel, tant par leur occurrence que par leur montant, sont isolées en dessous du résultat opérationnel courant. Cette présentation est motivée par le souci de fournir au lecteur l'image la plus fidèle possible de la performance récurrente du Groupe.

Les opérations concernées, qui sont en nombre limité, concernent :

- les pertes de valeur ;
- les cessions immobilières et cessions d'actifs non directement liées à l'activité ;
- les cessions de filiales qui ne constituent pas une activité abandonnée au sens d'IFRS 5.

#### 4-24-4 Résultat financier

Le Groupe présente un résultat financier, qui comprend les incidences des opérations de financement. Le résultat financier est présenté en deux composantes :

- le coût de l'endettement financier net, qui contient les intérêts payés sur la dette financière du Groupe, les produits de la créance sur RFF, ceux de la créance sur la CDP et les intérêts perçus sur la trésorerie disponible. Ces éléments sont présentés après opérations de couverture et y compris variation de valeur des instruments dérivés ne répondant pas aux conditions pour être qualifiés de couverture en IFRS ;
- le coût financier des avantages au personnel, qui correspond à la charge liée à la désactualisation de la provision au titre des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, net des produits financiers liés au rendement attendu des actifs du régime.

## 5 Écarts d'acquisition

L'évolution du poste au cours de l'exercice s'explique de la manière suivante :

en millions d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>251</b>	<b>-23</b>	<b>229</b>
Acquisitions / Augmentations	360	-	360
Pertes de valeur	-	-2	-2
Sorties / Diminutions	-1	-	-1
Reclassement <sup>(1)</sup>	-69	-	-69
Conversion	-3	-	-3
Autres variations de périmètre	-6	1	-5
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>532</b>	<b>-23</b>	<b>509</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>532</b>	<b>-23</b>	<b>509</b>
Acquisitions / Augmentations	117	-	117
Pertes de valeur	-	-	-
Sorties / Diminutions	-1	1	-
Conversion	4	-	3
Autres variations de périmètre	2	1	3
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>654</b>	<b>-21</b>	<b>633</b>

(1) Les BSA de Financière Kéos acquis en 2006, non exercés, ont été reclassés en titres mis en équivalence en 2007.

Les acquisitions de l'exercice 2008 proviennent des regroupements d'entreprises décrits en note 3.

À la clôture de l'exercice, les principaux écarts d'acquisition enregistrés par le Groupe sont les suivants :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Geodis	536	451	85
<i>dont Wilson</i>	359	359	-
<i>dont Rohde &amp; Liesenfeld</i>	66	-	66
Ermewa	39	39	-1
ITL	37	-	37
Autres	20	18	2
<b>Total</b>	<b>633</b>	<b>509</b>	<b>124</b>

## 6 Immobilisations incorporelles

Le Groupe détient pour l'essentiel des licences sur logiciels acquis, des logiciels développés en interne, des droits au bail et, depuis 2007, la clientèle et la marque acquises avec la prise de contrôle de Wilson.

L'évolution du poste au cours de l'exercice précédent s'explique de la manière suivante :

en millions d'euros						
	1/01/2007	Acquisitions / Dotations	Diminutions / Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2007
<b>Valeur brute</b>						
Concessions, brevets, logiciels	294	74	-11	11	10	377
Autres immobilisations incorporelles	47	1	-2	124	-3	167
Immobilisations incorporelles en cours	73	53	-	-8	14	131
<b>Total valeur brute</b>	<b>414</b>	<b>128</b>	<b>-14</b>	<b>127</b>	<b>21</b>	<b>676</b>
<b>Amortissements / provisions</b>						
Concessions, brevets, logiciels	-179	-57	11	-8	-8	-241
Autres immobilisations incorporelles	-16	-11	2	-3	2	-26
Immobilisations incorporelles en cours	-1	-	1	-	-	-
<b>Total amortissements / provisions</b>	<b>-197</b>	<b>-68</b>	<b>15</b>	<b>-11</b>	<b>-6</b>	<b>-267</b>
<b>Total valeur nette comptable</b>	<b>217</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>115</b>	<b>16</b>	<b>409</b>

En 2007, les autres immobilisations incorporelles augmentent de 122 M€ au titre de la clientèle et de la marque acquises avec l'entrée de Geodis Wilson. Il n'y a pas d'incorporel à durée d'utilité indéterminée.

L'évolution du poste au cours de l'exercice s'explique de la manière suivante :

en millions d'euros						
	1/01/2008	Acquisitions / Dotations	Diminutions / Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2008
<b>Valeur brute</b>						
Concessions, brevets, logiciels	377	102	-32	11	1	459
Autres immobilisations incorporelles	167	7	-1	7	-2	180
Immobilisations incorporelles en cours	131	49	-	-2	-2	176
<b>Total valeur brute</b>	<b>676</b>	<b>158</b>	<b>-33</b>	<b>16</b>	<b>-3</b>	<b>815</b>
<b>Amortissements / provisions</b>						
Concessions, brevets, logiciels	-241	-68	32	-2	4	-276
Autres immobilisations incorporelles	-26	-14	-	-	-2	-42
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-1	-	-1
<b>Total amortissements / provisions</b>	<b>-267</b>	<b>-83</b>	<b>32</b>	<b>-3</b>	<b>2</b>	<b>-319</b>
<b>Total valeur nette comptable</b>	<b>409</b>	<b>75</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>-1</b>	<b>496</b>

Les acquisitions de l'exercice 2008 intègrent les logiciels produits en interne mis en service et en cours de développement pour :

- 87 M€ pour l'ÉPIC;
- 9 M€ pour Geodis.

Les pertes de valeur sont non significatives. L'augmentation des amortissements et provisions provient essentiellement de dotations aux amortissements.

Les variations de valeur liées aux écarts de conversion sont peu significatives.



## 7 Immobilisations corporelles

L'évolution du poste au cours de l'exercice précédent s'explique de la manière suivante :

en millions d'euros							
	1/01/2007	Acqui- sitions/ Dotations	Diminu- tions / Reprises	Variation de périmètre	Autres variations	Reclas- sement matériel de transport	31/12/2007
<b>Valeur brute</b>							
Terrains	1 690	1	- 30	-	104		1 765
Constructions	7 887	374	- 106	- 8	41		8 189
Installations techniques, matériel et outillage	2 328	194	- 37	1	5		2 491
Matériel de transport	23 726	1 952	- 556	- 62	57	- 152	24 966
<i>Matériel ferroviaire</i>	22 766	1 906	- 519	- 62	52	165	24 308
<i>Matériel non ferroviaire</i>	603	46	- 37	-	6	- 317	301
<i>Matériel maritime</i>	357	-	-	-	-	-	357
Autres immobilisations corporelles	857	103	- 41	20	- 12	152	1 078
Immobilisations corporelles en cours	2 926	237	- 2	7	- 281		2 887
<b>Total valeur brute</b>	<b>39 414</b>	<b>2 862</b>	<b>- 771</b>	<b>- 43</b>	<b>- 85</b>	<b>-</b>	<b>41 377</b>
<b>Amortissements/provisions</b>							
Terrains	- 84	- 17	-	-	-		- 100
Constructions	- 3 929	- 292	59	6	28		- 4 128
Installations techniques, matériel et outillage	- 1 513	- 124	35	-	- 2		- 1 603
Matériel de transport	- 13 599	- 1 113	694	15	- 6	132	- 13 878
<i>Matériel ferroviaire</i>	- 13 047	- 1 066	663	14	- 4	- 50	- 13 491
<i>Matériel non ferroviaire</i>	- 378	- 36	31	1	- 2	182	- 203
<i>Matériel maritime</i>	- 174	- 10	-	-	-	-	- 184
Autres immobilisations corporelles	- 572	- 89	37	- 13	13	- 132	- 756
Immobilisations corporelles en cours	- 117	- 54	52	2	-		- 117
<b>Total amortissements provisions</b>	<b>- 19 815</b>	<b>- 1 689</b>	<b>878</b>	<b>10</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>- 20 583</b>
<b>Total valeur nette comptable</b>	<b>19 599</b>	<b>1 173</b>	<b>106</b>	<b>- 33</b>	<b>- 52</b>	<b>-</b>	<b>20 794</b>

Les soldes d'ouverture 2007 ont été modifiés à la suite de la prise en compte de l'effet d'INPEC entraînant une diminution de la valeur brute des constructions de 42 M€ et une augmentation de leurs amortissements de 45 M€ soit une diminution de la valeur nette des constructions de 88 M€ (voir note 2-2). Cette prise en compte entraîne également une diminution du montant d'acquisitions et dotations sur la ligne amortissement des constructions de 55 M€ par rapport au montant publié en 2007 avec une répercussion sur le total des amortissements et de la valeur nette comptable.

Les soldes de clôture 2007 ont été modifiés à la suite du reclassement des matériels de transport par catégorie (ferroviaire, routier) pour mieux refléter la réalité,

La variation de périmètre sur le matériel ferroviaire en 2007 correspond à la diminution du taux d'intégration des sociétés françaises d'Ermewa.

L'évolution du poste au cours de l'exercice s'explique de la manière suivante :

en millions d'euros						
	1/01/2008	Acquisitions/ Dotations	Diminutions / Reprises	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2008
<b>Valeur brute</b>						
Terrains	1 765	52	- 38	-	48	1 827
Constructions	8 189	305	- 465	4	161	8 195
Installations techniques, matériel et outillage	2 491	280	- 257	-	3	2 518
Matériel de transport	24 966	2 493	- 505	39	95	27 088
<i>Matériel ferroviaire</i>	24 308	2 310	- 479	31	100	26 269
<i>Matériel routier</i>	301	63	- 22	8	-5	345
<i>Matériel maritime</i>	357	120	- 4	-	-	474
Autres immobilisations corporelles	1 078	130	- 198	8	- 75	943
Immobilisations corporelles en cours	2 887	240	- 11	-	- 126	2 991
<b>Total valeur brute</b>	<b>41 377</b>	<b>3 500</b>	<b>- 1 473</b>	<b>52</b>	<b>107</b>	<b>43 562</b>
<b>Amortissements/provisions</b>						
Terrains	- 100	- 20	3	-	- 1	- 119
Constructions	- 4 128	- 668	447	- 2	- 77	- 4 427
Installations techniques, matériel et outillage	- 1 603	- 142	256	-	2	- 1 488
Matériel de transport	- 13 878	- 1 255	706	- 4	8	- 14 424
<i>Matériel ferroviaire</i>	- 13 491	- 1 213	685	-	2	- 14 017
<i>Matériel routier</i>	- 203	- 31	17	- 4	7	- 214
<i>Matériel maritime</i>	- 184	- 12	4	-	-	- 192
Autres immobilisations corporelles	- 756	- 98	194	- 5	53	- 613
Immobilisations corporelles en cours	- 117	- 98	107	-	-	- 108
<b>Total amortissements provisions</b>	<b>- 20 583</b>	<b>- 2 282</b>	<b>1 714</b>	<b>- 12</b>	<b>- 15</b>	<b>- 21 178</b>
<b>Total valeur nette comptable</b>	<b>20 794</b>	<b>1 217</b>	<b>241</b>	<b>40</b>	<b>92</b>	<b>22 384</b>

## 7 Immobilisations corporelles

Les autres variations intègrent l'activation du composant lié au désamiantage du matériel roulant pour 109 M€ (voir note 17).

Les biens, mis à disposition par l'État français, sans transfert de propriété, inscrits à l'actif du bilan de la SNCF s'élèvent à 600 M€ pour les terrains et 937 M€ pour les constructions et agencements.

Le détail des dotations aux amortissements et des pertes de valeur comptabilisées en résultat est donné en note 28.

Les variations résultant d'écarts de conversion sont peu significatives.

Les flux d'investissement des exercices 2007 et 2008 se décomposent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	- 158	- 128
Immobilisations corporelles	- 3 500	- 2 862
<b>Total acquisitions</b>	<b>- 3 658</b>	<b>- 2 990</b>
<i>dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>- 193</i>	<i>- 26</i>
<b>Acquisitions hors crédit-bail</b>	<b>- 3 464</b>	<b>- 2 965</b>
BFR d'investissement	60	- 115
<b>Flux d'investissement corporels et incorporels</b>	<b>- 3 405</b>	<b>- 3 080</b>

Les investissements de l'exercice 2008 sont essentiellement constitués par :

— les aménagements et agencements effectués dans les gares et les bâtiments (création de l'atelier TGV de Lyon, projet GSMR, résidence hôtelière du rail, déménagement du Centre de régulation opérationnel de Paris-Saint-Lazare, travaux de l'atelier matériel de Vénissieux) pour un total de 768 M€,

— l'acquisition et la rénovation de matériel ferroviaire pour 2 243 M€ qui s'explique notamment par les projets suivants : les automoteurs grande capacité (592 M€), les TER2 nouvelle génération (302 M€), les TGV Duplex (310 M€) et Dasye (110 M€), les locomotives Fret (175 M€), les locomotives Transilien (50 M€),

— la plateforme de Bonneuil pour 48 M€ chez Geodis ;

— l'acquisition de wagons et conteneurs pour 55 M€.

Les investissements de l'exercice 2007 sont essentiellement constitués par :

— les aménagements et agencements effectués dans les gares et les bâtiments (création de l'atelier TGV de Lyon, pôle multimodal de Marseille Saint-Charles, réaménagement des gares d'Orléans, du Mans, travaux de bâtiment à Lyon-Perrache) pour un total de 692 M€ ;

— l'acquisition et la rénovation de matériel ferroviaire pour 1 854 M€ qui s'explique notamment par les projets suivants : les autorails grande capacité (496 M€), les TER deux niveaux nouvelle génération (270 M€), les TGV Duplex (230 M€), les locomotives Fret (111 M€), les Nouvelles automotrices transilien (86 M€), les locomotives Transilien (81 M€) et les TGV Est européen (62 M€).

La production immobilisée, incluse dans les acquisitions, s'élève à 986 M€ (973 M€ en 2007) dont :

— 556 M€ (526 M€ en 2007) pour les immobilisations fixes ;

— 430 M€ (447 M€ en 2007) pour le matériel ferroviaire.

Le montant des subventions, ayant financé l'acquisition des immobilisations, s'élève à 943 M€ (904 M€ en 2007), dont 772 M€ (731 M€ en 2007) pour le matériel ferroviaire et 171 M€ (173 M€ en 2007) pour les installations fixes.

Les biens inscrits en immobilisations et faisant l'objet de contrats de location financement s'analysent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008			31/12/2007		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
<b>Valeur brute</b>						
Terrains	26	-	26	23	-	23
Constructions	489	-190	299	466	-192	274
Matériel de transport	4 708	-2 012	2 697	4 052	-1 842	2 210
<i>Matériel de transport ferroviaire</i>	4 479	-1 911	2 568	3 862	-1 775	2 087
<i>Matériel de transport routier</i>	87	-62	25	88	-55	33
<i>Matériel de transport maritime</i>	102	-15	87	101	-11	90
Autres immobilisations corporelles	40	-23	17	26	-21	5
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	106		106
<b>Total</b>	<b>5 263</b>	<b>-2 225</b>	<b>3 039</b>	<b>4 674</b>	<b>-2 054</b>	<b>2 619</b>

## 8 Tests de perte de valeur

Les tests de perte de valeur des actifs sont effectués sur la base d'UGT représentatives d'entités juridiques ou définies en fonction de la destination des actifs utilisés.

Les actifs testés comprennent les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les actifs à durée de vie finie dès lors que l'UGT présente des indices de perte de valeur.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », les UGT comprenant des écarts d'acquisition sont pour leur part testées au minimum une fois par an qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur.

### 8-1 UGT PRÉSENTANT DES ÉCARTS D'ACQUISITION IMPORTANTS PAR RAPPORT AU TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Sur le total des écarts d'acquisition, 544 M€ sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie offre globale qui regroupe tous les métiers entrant dans des solutions multimodales et mixtes de la branche Transports et Logistique. Il n'y a pas d'immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéfinie affectée à cette UGT. Un test est réalisé au moins une fois par an sur cette UGT. Les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

Secteur	Transports et logistique
<b>UGT</b>	<b>Offre globale</b>
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité
Source retenue	Plan 3 ans
Taux d'actualisation (mini-maxi)	8,27% - 8,69%
Taux de croissance	1,4%

La valeur recouvrable ressort très supérieure à l'actif économique de l'UGT estimé au 31 décembre 2008. Aucune dépréciation n'a été constatée. La sensibilité au taux d'actualisation a révélé qu'une variation du taux de 1% ne remettait pas en cause le test.

### 8-2 UGT PRÉSENTANT DES INDICES DE PERTE DE VALEUR

Des tests ont été réalisés pour les UGT Corail (y compris Elipsos), Corail Intercités et Infrastructure sur lesquelles des indices de perte de valeur ont été identifiés au cours de l'exercice. Les indices identifiés proviennent de trajectoires négatives pour Corail et Corail Intercités et de résultats éloignés de la trajectoire prévisionnelle pour Infrastructure.

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles testées et les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

## 8 Tests de perte de valeur

Secteur	VFE	Proximités	Infrastructure et ingénierie
<b>UGT</b>	<b>Matériels classiques (Corail, Elipsos)</b>	<b>Corail Intercités</b>	<b>Infrastructure SNCF</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles avant dépréciation (à la clôture en millions d'euros)	299	237	482
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Source retenue	Plan 3 ans	Plan 3 ans	Plan 3 ans
Taux d'actualisation (mini-maxi)	7,8% - 9,2%	7,8% - 9,2%	7,4% - 8,2%
Taux de croissance	2%	2%	2%

Il n'y a pas d'écart d'acquisition ni d'immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéfinie affectées à ces UGT. Les pertes de valeur déterminées à l'issue des tests concernent essentiellement les immobilisations corporelles.

Les impacts en résultat des pertes de valeur constatées sont détaillées en note 28.

À la date de réalisation des tests, la sensibilité à la variation du taux d'actualisation de la valeur recouvrable de l'UGT a été réalisée pour l'UGT Infrastructure (les autres UGT étant dépréciées à 100% ou sur une base pour laquelle la sensibilité n'a pas de signification). Celle-ci n'a pas d'impact significatif au regard de la perte de valeur de l'UGT Infrastructure.

L'UGT Fret SNCF présente également des indices de perte de valeur. Le montant de la valeur recouvrable a été déterminé selon des modalités particulières décrites en note 28-2.

### 8-3 UGT PRÉSENTANT DES INDICES DE REPRISE DE VALEUR : FRANCE WAGONS

L'indice de reprise est constitué par l'augmentation des revenus locatifs des wagons et l'ouverture progressive de la location à de nouveaux intervenants sur le marché qui entraînent une amélioration des entrées futures de trésorerie attendues pour la filiale France Wagons. Les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

Secteur	Transports et logistique
<b>UGT</b>	<b>France Wagons</b>
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité
Source retenue	Plan 3 ans
Taux d'actualisation (mini-maxi)	6,8% - 7,3%
Taux de croissance	2%

Les impacts en résultat sont détaillés en note 28.

## 9 Actifs financiers

Sont classés en actifs financiers courants les actifs financiers dont l'échéance est inférieure à 12 mois à la date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés actifs est classée en courant ou non courant selon l'échéance finale du produit dérivé. Aux 31 décembre 2008 et 2007, les actifs financiers, courants et non courants, se répartissent comme suit :

en millions d'euros	Note	31/12/2008			31/12/2007		
		Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Prêts et créances		6 987	3 873	10 859	8 827	5 519	14 345
Créance sur RFF	8.1	1 905	488	2 393	2 394	1 336	3 730
Créance sur la Caisse de la dette publique	8.2	4 731	1 413	6 144	6 075	2 176	8 251
Autres prêts et créances	8.3	351	1 972	2 323	358	2 007	2 365
Actifs disponibles à la vente		770	338	1 108	167	-	167
Actifs à la juste valeur par résultat		-	1 027	1 027	31	853	884
Juste valeur positive des dérivés de couverture		115	2	117	22	6	28
Juste valeur positive des dérivés de transaction		252	40	292	341	17	358
Intérêts courus non échus sur instruments dérivés			189	189		169	169
<b>Total</b>		<b>8 125</b>	<b>5 468</b>	<b>13 592</b>	<b>9 387</b>	<b>6 564</b>	<b>15 951</b>

Les OPCVM inclus dans les actifs à la juste valeur par le résultat sont valorisés sur la base de leur valeur liquidative à la date de clôture.

Les actifs disponibles à la vente sont constitués de titres de participation non consolidés et de placements à court et moyen terme. La variation du poste provient :

— de la souscription d'obligations à court et moyen terme pour 1 265 M€ dont 368 M€ ont été remboursés sur l'exercice 2008 ;

— d'une prise de participation minoritaire non consolidée de 16% dans STA, groupe canadien de transports scolaires, pour 25 M€, valorisée à 17 M€ au 31 décembre 2008.

### 9-1 CRÉANCE SUR RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Les principes de comptabilisation et d'évaluation de cette créance sont décrits en note 4-11-4-1. La créance se décompose de la façon suivante :

en millions d'euros	31/12/2008			31/12/2007		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Au coût amorti	1 384	448	1 831	1 776	244	2 020
Faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur	521	-	521	618	992	1 610
Intrépôts courus non échus		40	40		100	100
<b>Total</b>	<b>1 905</b>	<b>488</b>	<b>2 393</b>	<b>2 394</b>	<b>1 336</b>	<b>3 730</b>

## 9 Actifs financiers

Juste valeur de la créance sur RFF

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable
Créances sur RFF	2 749	2 393	3 935	3 730

En figeant les cours et taux de clôture, les flux d'échéance se présentent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Nominal	Flux d'intérêt	Nominal	Flux d'intérêt
Moins d'un an	448	124	1 242	237
1 à 2 ans	57	108	448	144
2 à 3 ans	73	106	57	127
3 à 4 ans	186	106	93	124
4 à 5 ans	418	101	200	114
Plus de 5 ans	1 142	585	1 574	729
<b>Total</b>	<b>2 324</b>	<b>1 129</b>	<b>3 614</b>	<b>1 475</b>

### 9-2 CRÉANCE SUR LA CDP

Jusqu'à fin décembre 2007, le Groupe recevait chaque année une contribution de l'État votée en loi de finances destinée au remboursement des dettes financières transférées au Service annexe d'amortissement de la dette (SAAD). Depuis fin décembre 2007, la créance reflétant les versements attendus au titre du SAAD a été remplacée par une créance sur la CDP. Hors instruments dérivés, cette créance s'élève à 8 251 M€ au 31 décembre 2007 et à 6 144 M€ au 31 décembre 2008.

Les justes valeurs et valeurs comptables de ces créances s'établissent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable
Créances sur la CDP	6 646	6 144	8 314	8 251

En figeant les cours et taux de clôture, les flux d'échéance se présentent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Nominal	Flux d'intérêt	Nominal	Flux d'intérêt
Moins d'un an	1 141	313	1 969	462
1 à 2 ans	1 059	261	1 172	318
2 à 3 ans	72	208	1 084	263
3 à 4 ans	976	205	68	208
4 à 5 ans	1 128	173	930	205
Plus de 5 ans	1 495	940	2 638	1 115
<b>Total</b>	<b>5 872</b>	<b>2 101</b>	<b>7 861</b>	<b>2 571</b>

### 9-3 ACTIFS MOYEN TERME

En figeant les cours et taux de clôture, les flux d'échéance des actifs à moyen terme classés parmi les actifs disponibles à la vente non courants se présentent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008	
	Nominal	Flux d'intérêt
Moins d'un an	221	20
1 à 2 ans	376	22
2 à 3 ans	173	14
3 à 4 ans	-	7
4 à 5 ans	113	7
Plus de 5 ans	13	1
<b>Total</b>	<b>896</b>	<b>70</b>

### 9-4 AUTRES PRÊTS ET CRÉANCES

Les autres prêts et créances détenus par le Groupe se composent des éléments suivants :

en millions d'euros	31/12/2008			31/12/2007		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Cash collatéral actif	-	489	489	30	575	605
Créance sur la CPRP		1 472	1 472		1 365	1 365
Autres prêts et créances	351	11	362	328	67	394
<b>Total</b>	<b>351</b>	<b>1 972</b>	<b>2 323</b>	<b>358</b>	<b>2 007</b>	<b>2 365</b>

Le paiement des retraites se faisant pour le compte de la caisse autonome CPRP pendant le mandat de gestion confié à la SNCF, la créance vis-à-vis de la CPRP est classée en actif financier courant.

## 10 Participations dans des sociétés HLM

Les sociétés HLM dans lesquelles le Groupe détient une participation majoritaire ne sont pas consolidées, au regard de l'absence de contrôle effectif (voir note 4-1).

Les principaux postes du bilan consolidé de ces sociétés sont les suivants :

— actifs non courants : 2 397 M€ (2 261 M€ en 2007) ;

— passifs financiers non courants (dettes) : 1 594 M€ (1 559 M€ en 2007).

## 11 Participations dans les entreprises associées

Le Groupe détient plusieurs participations dans des entreprises associées, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable des titres de ces sociétés s'analyse comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008			31/12/2007
	% intérêt	Résultat	Titres mis en équivalence (y compris résultat)	Titres mis en équivalence
Eurofima	22,60%	7	199	176
Filiales Groupe STVA		1	36	36
Kuvera	45,38%	27	73	56
NTV	20,00%	-	84	-
France Rail Publicité	20,00%	-	-	8
Autres titres		-3	17	17
<b>Total</b>		<b>32</b>	<b>410</b>	<b>294</b>

La variation du poste au cours de l'exercice 2008 s'explique essentiellement par la prise de participation minoritaire dans NTV pour 84 M€ (voir note 3-3) et la cession des titres France Rail Publicité à l'extérieur du groupe pour 7 M€.

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>294</b>	<b>237</b>
Résultat	32	37
Variation de périmètre	81	-5
Juste valeur et autres	-10	38
Reclassement	1	68
Réduction de capital Keos		-72
Distribution	-5	-5
Écart de conversion	17	-4
<b>Au 31 décembre</b>	<b>410</b>	<b>294</b>

Les éléments financiers résumés sur les sociétés mises en équivalence sont présentés ci-après à 100% et non en quote-part détenue :

en millions d'euros	31/12/2008			
	Kuvera	Eurofima	NTV	Total
Actif courant	799	3 036	202	4 036
Actif non courant	1 023	24 200	614	25 837
Passif courant	1 066	2 604	87	3 757
Passif non courant	776	23 751	478	25 005
<b>Actif net</b>	<b>-20</b>	<b>881</b>	<b>251</b>	<b>1 111</b>

en millions d'euros	31/12/2007			
	Kuvera	Eurofima	FRP	Total
Actif courant	852	1 766	53	2 672
Actif non courant	880	21 501	11	22 392
Passif courant	1 040	1 383	38	2 461
Passif non courant	721	21 107	1	21 829
<b>Actif net</b>	<b>-28</b>	<b>778</b>	<b>25</b>	<b>774</b>

Les relations avec Eurofima correspondent au financement de l'actif industriel. Les effets de cette relation sont transcrits dans les comptes selon les normes IFRS. Les immobilisations prises en location financement par l'intermédiaire d'Eurofima sont activées dans les comptes du Groupe SNCF pour 3 473 M€ en valeur brute au 31 décembre 2008 (3 173 M€ au 31 décembre 2007). La valeur de l'emprunt lié à ces financements est de 3 335 M€ au 31 décembre 2008 contre 3 068 M€ au 31 décembre 2007.

Les données relatives à Eurofima présentées ci-dessus ont été modifiées par rapport aux données publiées en 2007 du fait notamment de l'harmonisation de ses principes comptables (voir note 1-4-6). L'actif courant a été diminué de 1 036 M€, l'actif non courant augmenté de 2 949 M€, le passif courant augmenté de 295 M€ et le passif non courant augmenté de 1 884 M€. L'actif net est ainsi diminué de 265 M€ par rapport aux montants publiés en 2007.

en millions d'euros	31/12/2008			
	Kuvera	Eurofima	NTV	Total
Chiffre d'affaires	3 170		27	3 197
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>124</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>165</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>64</b>	<b>31</b>	<b>-5</b>	<b>90</b>

en millions d'euros	31/12/2007			
	Kuvera	Eurofima	FRP	Total
Chiffre d'affaires	2 758		81	2 839
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>96</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>130</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>53</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>87</b>



## 12 Participations dans les coentreprises

La part du Groupe dans les actifs et passifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle est la suivante :

en millions d'euros	31/12/2008				31/12/2007			
	Ermewa	Systra	Autres	Total	Ermewa	Systra	Autres	Total
<b>Quote-part dans le bilan des coentreprises</b>								
Actif courant	87	80	28	195	100	81	41	222
Actif non courant	318	15	1	334	286	13	7	307
Passif courant	72	53	24	149	68	54	33	156
Passif non courant	311	3	1	314	289	3	1	293
<b>Actif net</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>65</b>	<b>28</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>80</b>

L'actif non courant d'Ermewa a été diminué de 23 M€ par rapport au montant publié en 2007 afin d'être comparable à 2008 du fait d'un changement de mode de présentation.

en millions d'euros	31/12/2008				31/12/2007			
	Ermewa	Systra	Autres	Total	Ermewa	Systra	Autres	Total
<b>Quote-part dans le résultat des coentreprises</b>								
Chiffre d'affaires	188	120	19	328	192	115	41	348
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>33</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>42</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>17</b>

## 13 Stocks et en-cours

Au 31 décembre 2008, les stocks se décomposent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008			31/12/2007		Variation
	Brut	Dépréciation	Net	Net		
Matières premières	740	-72	668	507	161	
Produits finis	45	-	45	63	-18	
En-cours de production	38	-1	37	43	-6	
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>823</b>	<b>-72</b>	<b>751</b>	<b>613</b>	<b>137</b>	

Les variations des provisions pour dépréciation de stocks s'analysent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2007	Dotation	Reprise	31/12/2008
Matières premières et fournitures - dépréciation	-70	-8	7	-72
Encours de production - dépréciation	-	-1	-	-1
<b>Provisions pour dépréciation de stocks</b>	<b>-70</b>	<b>-9</b>	<b>7</b>	<b>-72</b>

## 14 Créances d'exploitation

Au 31 décembre 2008, les créances d'exploitation se présentent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007		Variation
	Brut	Dépréciation	Net	Net	
Clients et comptes rattachés	2 649	-152	2 497	2 797	-300
Créances sur l'État et les collectivités	1 268	-	1 268	1 190	77
Autres créances d'exploitation	1 600	-130	1 470	976	494
<b>Montant net des créances d'exploitation</b>	<b>5 517</b>	<b>-282</b>	<b>5 234</b>	<b>4 963</b>	<b>272</b>

Les provisions pour dépréciation des créances clients et des autres créances d'exploitation ont varié comme suit sur 2007 et 2008.

en millions d'euros	31/12/2006	Dotation	Reprise	Reclassement	Variation de périmètre	Change et autres	31/12/2007
Clients et comptes rattachés - dépréciation	-249	-62	38	26	-3	1	-250
Autres créances d'exploitation - dépréciation	-172	-57	88	1	-	-2	-143
<b>Total</b>	<b>-422</b>	<b>-119</b>	<b>126</b>	<b>26</b>	<b>-3</b>	<b>-2</b>	<b>-393</b>

en millions d'euros	31/12/2007	Dotation	Reprise	Reclassement	Variation de périmètre	Change et autres	31/12/2008
Clients et comptes rattachés - dépréciation	-250	-129	135	95	-5	1	-152
Autres créances d'exploitation - dépréciation	-143	-64	70	2	5	-	-130
<b>Total</b>	<b>-393</b>	<b>-193</b>	<b>206</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-282</b>

## 14 Créances d'exploitation

De par son activité, le Groupe est peu exposé au risque de crédit. Les ventes de billets se font au comptant avec les voyageurs. Le Groupe a par ailleurs un nombre important de relations avec des clients du domaine public (RFF, collectivités régionales, RATP, STIF, armée, etc.). Dans l'activité Transports et Logistique, la dépendance aux clients est réduite par le nombre de ces derniers. Par ailleurs, dans l'exercice de ses activités de transporteur et/ou de commissionnaire, le Groupe dispose d'un droit de rétention sur les marchandises qui lui sont confiées, ce qui réduit les risques encourus pour non-paiement des

prestations. Par ailleurs, en fonction de l'appréciation du risque de crédit du client, des modalités de paiement avant transport peuvent être convenues pour limiter le risque de non-paiement.

Bien que les créances puissent être échues avec ces clients, elles n'ont pas de raison d'être dépréciées. Les créances sont dépréciées lorsque le Groupe est en contentieux avec un client ou lorsque la capacité à recouvrer le montant de la créance est altérée.

Les créances clients échues non dépréciées se détaillent de la façon suivante (en valeur brute).

31/12/2007 en millions d'euros	Non échues	Dépréciées	Échues non dépréciées				Total
			< 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	> 12 mois	
Clients et comptes rattachés	2 434	295	162	80	42	35	3 047
<b>Total</b>	<b>2 434</b>	<b>295</b>	<b>162</b>	<b>80</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>3 047</b>

31/12/2008 en millions d'euros	Non échues	Dépréciées	Échues non dépréciées				Total
			< 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	> 12 mois	
Clients et comptes rattachés	2 183	183	177	63	26	17	2 649
<b>Total</b>	<b>2 183</b>	<b>183</b>	<b>177</b>	<b>63</b>	<b>26</b>	<b>17</b>	<b>2 649</b>

## 15 Trésorerie et équivalents trésorerie

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
SICAV monétaires assimilées à de la trésorerie	2 565	2 808	- 243
Disponibilités	715	618	97
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan</b>	<b>3 280</b>	<b>3 426</b>	<b>- 146</b>
Intérêts courus à payer	3	5	- 1
Concours bancaires courants	570	695	- 125
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au tableau de flux</b>	<b>2 707</b>	<b>2 726</b>	<b>- 20</b>

Pour les placements constitutifs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, le Groupe considère que la valeur nominale constitue une approximation raisonnable de leur valeur de marché.

Les flux de trésorerie provenant de l'activité dégagent une entrée nette de trésorerie de 2 197 M€ en 2008 (2 167 M€ en 2007) provenant principalement de la capacité d'autofinancement pour 2 043 M€ (1 856 M€ en 2007).

Les flux de trésorerie liés aux investissements s'élèvent à - 3 733 M€ en 2008 (- 2 712 M€ en 2007), et proviennent principalement :

— des investissements corporels et incorporels pour 3 405 M€ (3 080 M€ en 2007), en progression de 11 % (voir note 7) ;

— de l'acquisition des intérêts minoritaires dans Geodis par SNCF Participations générant une sortie de trésorerie de 618 M€ (voir note 2-3) ;

— de l'acquisition de Rohde & Liensfeld par Geodis et de ITL par TLP, entraînant une sortie nette de trésorerie du Groupe à hauteur de 107 M€ (voir note 3) ;

— des subventions d'investissement reçues pour 1 354 M€ en 2008 contre 1 055 M€ en 2007 ;

Les flux de financement procurent de la trésorerie au Groupe pour 1 531 M€ en 2008 (801 M€ en 2007) et proviennent principalement :

— de nouveaux emprunts pour 1 891 M€ (977 M€ en 2007) dont 750 M€ d'emprunt obligataire pour l'ÉPIC et de nouveaux emprunts pour financer l'acquisition de matériel de transport ainsi que l'OPA Geodis et les regroupements d'entreprises, Rohde & Liesenfeld et ITL ;

— du remboursement de la créance RFF pour 1 242 M€ contre 1 353 M€ en 2007 et de la créance CDP pour 1 966 M€ ;

— des remboursements de dettes de trésorerie pour 684 M€ et le paiement des dividendes à l'État pour 131 M€.

Les sources de variation du flux de financement sur dette nette sont les suivantes :

en millions d'euros	Note	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Passifs financiers non courants	18	14 632	15 894	- 1 262
Actifs financiers non courants entrant dans la dette nette	18	- 7 937	- 9 190	1 253
Passifs financiers courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	18	7 443	7 067	376
Actifs financiers courants entrant dans le flux de financement hors trésorerie et équivalents de trésorerie	18	- 5 468	- 6 564	1 096
<b>Dette nette entrant dans les flux de financement</b>		<b>8 671</b>	<b>7 206</b>	<b>1 464</b>
Flux de financement sur dette nette au tableau des flux de trésorerie	TFT			821
<b>Écart</b>				<b>643</b>
Cet écart s'analyse de la manière suivante :				
Variation de juste valeur				337
Nouvelles dettes de location financement				192
Variations de périmètre				42
Effets change et autres				72
<b>Total</b>				<b>643</b>

## 16 Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2008, les intérêts minoritaires se répartissent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Geodis	11	295	- 284
STVA	35	32	3
Systra	11	10	1
Autres	18	12	6
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>348</b>	<b>- 274</b>

La variation des intérêts minoritaires sur Geodis résulte de l'offre publique d'achat réalisée sur le deuxième semestre 2008 (voir note 2-3).

## 17 Avantages au personnel

Les avantages au personnel donnent lieu aux provisions suivantes :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Retraite	82	77
Prévoyance	44	44
Action sociale	402	392
Rentes accidents du travail	645	656
Médaille du travail et autres avantages	41	36
<b>Provision totale</b>	<b>1 215</b>	<b>1 205</b>
- dont non courant	1 133	1 125
- dont courant	81	80

### 17-1 DESCRIPTION DES AVANTAGES AU PERSONNEL

#### 17-1-1 Engagements de retraite (jusqu'au 29 juin 2007)

L'article 30 du cahier des charges de la SNCF définissait, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1970, les conditions de prise en charge de l'équilibre financier du régime.

En complément du versement par la SNCF de cotisations « normalisées » à la Caisse des retraites, l'État assurait l'équilibre financier du régime. Le taux de cotisation normalisé était déterminé sur la base de la population des cotisants et des pensionnés de la SNCF, corrigée de son déséquilibre

démographique par rapport à celle des régimes de retraite de droit commun. Ce taux de cotisation était régulièrement révisé jusqu'en 1990. Le décret du 27 février 1991 le fixait à 36,29 % de la masse salariale, qui se répartissaient en 7,85 % pour la part salariale et 28,44 % pour la part patronale.

Les nouveaux avantages, propres au régime SNCF, créés depuis 1990 en plus du régime de référence, étaient à la charge de la SNCF et de ses salariés. Ces nouveaux avantages portaient sur la définition de l'assiette des pensions liquidables (intégrations successives de points d'indemnité de résidence et mise en place du nouveau système de rémunération) et sur le relèvement du minimum de pension.

#### 17-1-2 Engagements de prévoyance (jusqu'au 29 juin 2007)

L'Entreprise assurait elle-même le service des prestations de prévoyance au bénéfice des actifs et des retraités via la Caisse de prévoyance et la Caisse de prévoyance des cadres supérieurs.

Ces prestations concernaient le remboursement des frais de maladie, l'allocation temporaire d'hébergement, l'allocation de fin de carrière et l'allocation décès. Une partie de ces garanties entraient dans le mécanisme de compensation bilatérale maladie auprès du régime santé de la Sécurité sociale : moyennant le paiement de cotisations équivalentes à celles du régime général, la Caisse de prévoyance recevait des remboursements à hauteur du barème existant dans le régime général.

En conséquence, seules les garanties complémentaires maladie, l'allocation temporaire d'hébergement et l'allocation de fin de carrière étaient à la charge de la SNCF. Elles constituaient le régime de prévoyance des agents sous statut SNCF, qui était financé par les cotisations salariales et patronales complémentaires, prélevées en plus des cotisations de réassurance liées à la compensation bilatérale maladie.

La provision constituée au titre de la prévoyance couvre les engagements postérieurs à l'emploi pris par l'Entreprise vis-à-vis de ses agents, à savoir principalement l'allocation de fin de carrière et l'allocation décès.

Afin que les retraités continuassent à bénéficier de la couverture maladie, l'Entreprise versait à la Caisse de prévoyance une cotisation calculée sur la masse des pensions servies dans l'année. Cette cotisation était de l'ordre de 3 %.

L'Entreprise avait constitué une provision à due concurrence au titre de cet avantage postérieur à l'emploi.

#### 17-1-3 Engagements de retraite et de prévoyance depuis le 29 juin 2007

Les engagements de retraite et de prévoyance transférés à la caisse autonome (CPRP) sont comptabilisés comme des régimes à cotisations définies depuis le 29 juin 2007, les décrets relatifs à la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF ne prévoyant pas que la SNCF soit rappelée en cas de déficit de ces régimes. La provision pour retraite ne comporte plus que les engagements de retraite octroyés par les filiales du Groupe à leurs salariés.

Un régime de prévoyance spécifique aux cadres supérieurs continue d'être assuré par la SNCF. Il constitue un régime à prestations définies et fait l'objet d'une provision au bilan. Depuis le 29 juin 2007, la prévoyance provisionnée ne concerne plus que ce régime différentiel des cadres supérieurs.

#### 17-1-4 Rentes accidents du travail

L'Entreprise assure elle-même le service des rentes accidents du travail à son personnel actif et retraité, indépendamment du régime général en vigueur.

Les rentes viagères sont intégralement provisionnées dès qu'elles sont accordées aux agents accidentés sans condition d'ancienneté.

Le montant de l'engagement a été corrigé par rapport aux montants publiés en 2007 (voir note 1-4-4-2).

#### 17-1-5 Action sociale retraites

L'Entreprise met en œuvre diverses actions au titre de l'action sociale : accès aux infrastructures, consultation d'assistantes sociales... Ces actions profitent aux actifs comme aux retraités.

L'Entreprise a constitué une provision à due concurrence au titre de cet avantage postérieur à l'emploi.

Le montant de l'engagement a été corrigé par rapport aux montants publiés en 2007 (voir note 1-4-4-1).

## 17 Avantages au personnel

### 17-1-6 Principales hypothèses utilisées

Les provisions pour engagements de personnel sont calculées sur une base actuarielle, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les paramètres utilisés pour la modélisation des principaux avantages au personnel sont les suivants :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Taux d'actualisation brut	5,30 %	5,00 %	4,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Table de mortalité DRP et action sociale	TGH 05	TPG93	TPG93
Table de mortalité AT actifs et retraités	TD 88-90	TD 88-90	TD 88-90
Table de mortalité AT veuves	TGF 05	TV 88-90	TV 88-90
Table de turn-over utilisée pour les engagements transférés à la CPRP	Sans objet	18-29 ans : 2,0 % 30-41 ans : 0,0 % 42-49 ans : 0,3 % 49-55 ans : 0,9 %	18-29 ans : 2,0 % 30-41 ans : 0,0 % 42-49 ans : 0,3 % 49-55 ans : 0,9 %
Table d'accroissement brut des salaires pour les engagements transférés à la CPRP	Sans objet	3,50 %	3,50 %
Table d'accroissement brut des pensions pour les engagements transférés à la CPRP	Sans objet	2,00 %	2,00 %
Table d'accroissement brut des prestations de prévoyance (régime différentiel des cadres supérieurs)	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Table d'accroissement brut des dépenses d'action sociale	-	2,00 %	2,00 %
Table d'accroissement brut des rentes accidents du travail	2,00 %	2,00 %	2,00 %

Au 31 décembre 2008, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les obligations au titre des principaux avantages postérieurs à l'emploi a été déterminé par référence à un taux de marché à la date de préclôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements.

La référence retenue pour déterminer le taux d'actualisation est Bloomberg AA pour la France et la zone euro. La référence retenue en 2008 est différente de celle de 2007. Le changement est justifié par la recherche d'une meilleure conformité aux recommandations de la norme IAS 19 et à un rapprochement avec la pratique de certaines grandes entreprises de la place.

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une variation de plus ou moins 0,5 % du taux d'actualisation réduirait les engagements du Groupe de 46 M€ d'euros (ou augmenterait ces engagements de 50 M€ d'euros) pour l'année 2008.

### 17.2. VALEUR ACTUALISÉE DES ENGAGEMENTS ET PROVISION

Pour les engagements d'avantages postérieurs à l'emploi, en application de la méthode du corridor, le Groupe comptabilise progressivement les écarts actuariels constatés à la suite des changements d'hypothèses de calcul. Les améliorations apportées aux différents régimes font également l'objet d'une constatation progressive en résultat. Quant aux médailles du travail et autres avantages à long terme, les écarts actuariels et les améliorations de régimes sont comptabilisés immédiatement et totalement en résultat de l'exercice.

À la clôture, le rapprochement entre la valeur actuelle des engagements et la provision comptabilisée au bilan s'établit comme suit :

31/12/2008	Retraite	Prévoyance	Action sociale	Rentes AT	Médaille du travail et autres avantages	Total
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>	<b>82</b>	<b>36</b>	<b>227</b>	<b>572</b>	<b>41</b>	<b>958</b>
Écarts actuariels non comptabilisés	-	9	175	73	-	256
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-	-	-	-	-
<b>Provision</b>	<b>82</b>	<b>44</b>	<b>402</b>	<b>645</b>	<b>41</b>	<b>1 215</b>

31/12/2007	Retraite	Prévoyance	Action sociale	Rentes AT	Médaille du travail et autres avantages	Total
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>	<b>77</b>	<b>40</b>	<b>347</b>	<b>601</b>	<b>36</b>	<b>1 101</b>
Écarts actuariels non comptabilisés	-	4	45	55	-	104
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-	-	-	-	-
<b>Provision</b>	<b>77</b>	<b>44</b>	<b>392</b>	<b>656</b>	<b>36</b>	<b>1 205</b>

Par rapport aux données publiées en 2007 :

— la valeur actualisée de l'obligation et les écarts actuariels non comptabilisés de l'action sociale sont plus élevés respectivement de 10 M€ et 15 M€ et la provision de 25 M€ (voir note 1-4-4-1) ;

— la valeur actualisée des rentes AT est plus faible de 11 M€ et les écarts actuariels non comptabilisés plus élevés de 49 M€. La provision est plus élevée de 38 M€ (voir note 1-4-4-2).

31/12/2006	Retraite	Prévoyance	Action sociale	Rentes AT	Médaille du travail et autres avantages	Total
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>	<b>112 557</b>	<b>3 030</b>	<b>384</b>	<b>658</b>	<b>39</b>	<b>116 668</b>
Écarts actuariels non comptabilisés	-2	16	-	-	-	14
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-	-	-	-	-
Versement attendu	-84 267					-84 267
<b>Provision</b>	<b>28 288</b>	<b>3 046</b>	<b>384</b>	<b>658</b>	<b>39</b>	<b>32 415</b>

## 17 Avantages au personnel

Par rapport aux données publiées en 2007, la valeur actuelle de l'action sociale est augmentée de 26 M€ (voir note 1-4-4-1).

### 17-3 VARIATION DES PROVISIONS SUR L'ANNÉE

La variation des provisions au cours de la période s'explique pour chaque régime par les éléments ci-dessous.

en millions d'euros	31/12/2008					Total
	Retraite	Prévoyance	Action sociale	Rentes AT	Médaille du travail et autres avantages	
<b>Valeur ouverture</b>	<b>77</b>	<b>44</b>	<b>392</b>	<b>656</b>	<b>36</b>	<b>1 205</b>
Coût des services rendus	9	1	7	25	8	49
Coût financier	4	2	17	30	-	53
Prestations servies	-11	-2	-14	-64	-4	-95
Écarts actuariels	-	-	-1	-1	-	-3
Rendement attendu des actifs du régime	-1	-	-	-	-	-1
Amendements	2	-	-	-	-	2
Variation de périmètre et change	2	-	-	-	1	3
<b>Valeur clôture</b>	<b>82</b>	<b>44</b>	<b>402</b>	<b>645</b>	<b>41</b>	<b>1 215</b>

en millions d'euros	31/12/2007					Total
	Retraite	Prévoyance	Action sociale	Rentes AT	Médaille du travail et autres avantages	
<b>Valeur ouverture</b>	<b>28 288</b>	<b>3 046</b>	<b>384</b>	<b>658</b>	<b>39</b>	<b>32 415</b>
Coût des services rendus	228	28	8	36	3	303
Coût financier	606	65	16	28	-	715
Prestations servies	-757	-68	-15	-65	-7	-912
Écarts actuariels	-	-	-	-1	-	-1
Rendement attendu des actifs du régime	-	-	-	-	-	-
Création de la caisse*	-28 289	-3 027	-	-	-	-31 316
Variation de périmètre et change	2	-	-	-	-	2
<b>Valeur clôture</b>	<b>77</b>	<b>44</b>	<b>392</b>	<b>656</b>	<b>35</b>	<b>1 205</b>

\* Le nouveau mode de fonctionnement et de financement du régime de retraite et de prévoyance de la SNCF, s'est traduit au 30 juin 2007 par une reprise de l'engagement total (116 447 M€) constaté au bilan d'ouverture au 1er janvier 2006 et actualisé au 30 juin 2007 et une reprise des actifs correspondants (85 131 M€).

Par rapport aux données publiées en 2007 :

— les valeurs à l'ouverture et à la clôture de l'action sociale sont plus élevées de 26 M€ ;

— le coût des services rendus sur les rentes AT apparaît pour 36 M€, les prestations servies sont diminuées de 3 M€ et des écarts actuariels de 1 M€ sont constatés. La valeur de clôture est augmentée de 38 M€.

### 17-4 CHARGE NETTE COMPTABILISÉE

L'ensemble des variations de provision au titre des engagements de retraite et assimilés est comptabilisé au sein de la marge opérationnelle, sur la ligne « charges de personnel », à l'exclusion du coût financier qui est présenté en résultat financier.

Au total, la charge portée en résultat au titre des régimes à prestation définie se décompose comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008					Total
	Retraite	Prévoyance	Action sociale	Rentes AT	Médaille du travail et autres avantages	
Coût des services rendus	9	1	7	25	8	49
Coût des prestations servies	11	2	14	64	4	95
Prestations servies	-11	-2	-14	-64	-4	-95
Amendements	3	-	-	-	-	3
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>50</b>
Coût financier	3	2	17	29	-	50
<i>Dont écarts actuariels</i>	-	-	-1	-1	-	-3
<b>Résultat financier</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>50</b>
<b>Charge nette</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>52</b>	<b>8</b>	<b>100</b>

en millions d'euros	31/12/2007					Total
	Retraite	Prévoyance	Action sociale	Rentes AT	Médaille du travail et autres avantages	
Coût des services rendus	228	28	8	36	3	303
Coût des prestations servies	757	68	15	65	7	912
Prestations servies	-757	-68	-15	-65	-7	-912
Amendements	-	-	-	-	-	-
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>228</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>3</b>	<b>303</b>
Coût financier	606	65	16	27	-	714
<i>Dont écarts actuariels</i>	-	-	-	-1	-	-1
<b>Résultat financier</b>	<b>606</b>	<b>65</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>714</b>
<b>Charge nette</b>	<b>834</b>	<b>93</b>	<b>24</b>	<b>63</b>	<b>3</b>	<b>1 016</b>

Les données 2007 ont été modifiées par rapport aux données publiées (voir note 17-3).

#### Cessation progressive d'activité

Un nouvel accord de cessation progressive d'activité est entré en vigueur en juillet 2008. Une provision sera constituée au fur et à mesure de la constatation d'un historique.

#### Facilités de circulation

Le personnel SNCF (actifs et leurs ayants droit, et retraités) bénéficie de facilités de circulation lui permettant de voyager dans certains cas à des conditions tarifaires différentes du prix de marché. La SNCF estime que ce dispositif n'a pas d'impact dimensionnant sur ses moyens de production.

## 18 Provisions

### 18-1 VARIATION DES PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

en millions d'euros								
	01/01/2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisée)	Reprises de l'exercice (non utilisée)	Autres variations	31/12/2008	dont courant	dont non courant
Risques fiscaux et douaniers	14	-	-4	-2	-2	6	5	1
Risques environnementaux	176	95	-17	-1	109	362	25	336
Litiges et risques contractuels et pertes à terminaison	316	248	-191	-16	107	464	47	417
Coûts de restructuration	14	34	-11	-	-26	12	10	2
Autres	236	76	-26	-58	-17	210	64	146
<b>Total provisions</b>	<b>755</b>	<b>453</b>	<b>-248</b>	<b>-78</b>	<b>172</b>	<b>1 054</b>	<b>151</b>	<b>903</b>

### 18-2 COMMENTAIRES SUR LES PROVISIONS

L'entreprise provisionne, par mesure de prudence, les redressements fiscaux contestés.

Dans la perspective de la transposition en droit français de la directive 2004/35 du 21 avril 2004, relative à la responsabilité environnementale, dite « pollueur / payeur », la SNCF a lancé une étude en vue d'évaluer l'impact de cette directive sur ses activités. La directive a été transposée en juillet 2008.

Au 31 décembre 2008, les risques environnementaux provisionnés concernent les éléments suivants :

— dépollution des sites : 99 M€ (33 M€ en 2007) ;

— coûts liés à l'amiante : 257 M€ (137 M€ en 2007) ;

— Biotox : 5 M€ (5 M€ en 2007).

Au cours de l'exercice 2008, la provision pour dépollution des sites augmente de 66 M€. Cette variation s'explique par une dotation complémentaire de 69 M€ liée au recensement, au cours de la période, de nouveaux sites à dépolluer diminuée de 3 M€ au titre des travaux de dépollution déjà effectués.

Concernant le désamiantage du matériel roulant, une provision complémentaire de 113 M€ a été constituée sur l'exercice dont 109 M€ en augmentation de l'actif sur lesquels 27 M€ ont été passés en perte de valeur en résultat.

La provision pour litiges et risques contractuels comprend notamment les risques liés à des contentieux juridiques et à des dénouements de contrats, ainsi que les risques contractuels vis-à-vis :

— de RFF pour 62 M€ (114 M€ en 2007) ;

— de RTE pour 100 M€.

Parmi les autres provisions figure notamment une provision pour risque sur commandes fermes de matériel du Fret pour 45 M€ (56 M€ en 2007).

## 19 Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont détaillés dans la présente note par nature, par échéance, par devise et par taux. La note 20 fournit des informations complémentaires sur les instruments dérivés souscrits par le Groupe. La stratégie de couverture suivie est présentée en note 21.

### 19-1 RÉPARTITION COURANT/NON COURANT DES PASSIFS FINANCIERS

Sont classées en dettes financières long terme les dettes dont l'échéance à l'origine est supérieure à 12 mois et en dettes de trésorerie les dettes dont l'échéance à l'origine est inférieure ou égale à 12 mois.

Sont classés en passifs courants les passifs dont l'échéance est inférieure à 12 mois à la date de clôture.

La juste valeur des instruments dérivés passifs est classée en courant ou non courant selon l'échéance finale du produit dérivé.

Les passifs financiers se répartissent de la manière suivante :

en millions d'euros	Note	31/12/2008			31/12/2007		
		Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts obligataires		8 127	3 454	11 580	9 375	3 245	12 620
Emprunts auprès des établissements de crédit		1 937	713	2 649	2 027	36	2 063
Dettes de location financement		3 397	287	3 685	3 450	60	3 511
<b>Sous-total emprunts</b>		<b>13 461</b>	<b>4 454</b>	<b>17 914</b>	<b>14 852</b>	<b>3 342</b>	<b>18 194</b>
<i>dont</i>							
— évalués au coût amorti		10 642	3 700	14 342	12 192	3 305	15 497
— faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur		2 211	754	2 965	2 165	37	2 202
— évalués selon l'option « juste valeur »		607	-	607	495	-	495
Intérêts courus non échus sur emprunts			250	250	1	353	354
Juste valeur négative des dérivés de couverture	19	393	79	471	379	10	388
Juste valeur négative des dérivés de transaction	19	427	156	583	462	24	486
Intérêts courus non échus sur instruments dérivés			211	211		213	213
<b>Emprunts et dettes financières</b>		<b>14 280</b>	<b>5 150</b>	<b>19 430</b>	<b>15 694</b>	<b>3 942</b>	<b>19 636</b>
Dettes de trésorerie et trésorerie passive <sup>(1)</sup>		352	2 868	3 219	200	3 824	4 024
<b>Passifs financiers présentés au bilan</b>		<b>14 632</b>	<b>8 017</b>	<b>22 649</b>	<b>15 894</b>	<b>7 766</b>	<b>23 660</b>
Créance sur Réseau ferré de France	8.1	1 905	488	2 393	2 393	1 336	3 729
Créance sur la CDP	8.2	4 731	1 413	6 144	6 075	2 176	8 251
Actifs disponibles à la vente		582	338	920	-	-	-
Actifs à la juste valeur par résultat	8	-	1 027	1 027	31	853	884
Juste valeur positive des dérivés de couverture	19	115	2	117	22	6	28
Juste valeur positive des dérivés de transaction	19	252	40	292	341	17	359
Intérêts courus non échus sur instruments dérivés	8		189	189		169	169
Autres prêts, créances et placements <sup>(2)</sup>	8.3	351	1 972	2 323	328	2 007	2 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14		3 280	3 280		3 426	3 426
<b>Endettement financier net du Groupe</b>		<b>6 695</b>	<b>- 730</b>	<b>5 965</b>	<b>6 704</b>	<b>- 2 224</b>	<b>4 480</b>

(1) En 2007 y compris dette vis-à-vis de l'État au titre de la fin du SAAD - (voir 4-10 et 4-20) des états financiers publiés 2007.

(2) Dont créance envers la CPRP pour 1 365 M€ au 31/12/2007.

## 19 Passifs financiers

Le sous-total emprunts se répartit entre :

— l'ÉPIC pour 16 342 M€ (17 346 M€ en 2007) ;

— le groupe Geodis pour 590 M€ (431 M€ en 2007) ;

— le groupe Ermewa pour 284 M€ (268 M€ en 2007) ;

— les autres filiales pour 698 M€ (152 M€ en 2007).

L'endettement net des sociétés HLM non consolidées s'élève à 1,5 Md€ (1,5 Md€ au 31 décembre 2007).

### 19-2 ÉCHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

L'échéancier des passifs financiers se présente comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Moins d'un an	4 411	3 342
1 à 5 ans	6 389	7 522
Plus de 5 ans	6 766	7 216
Impact de la juste valeur (option «juste valeur»)	63	48
Impact de la juste valeur (comptabilité de couverture)	285	67
<b>Total</b>	<b>17 914</b>	<b>18 194</b>
Intérêts courus non échus	250	354
Juste valeur des dérivés non courants	819	841
Juste valeur des dérivés courants	235	34
Intérêts courus non échus sur instruments dérivés	211	213
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>19 429</b>	<b>19 636</b>

Les dérivés passifs sont compensés à hauteur de 409 M€ par des dérivés actifs (386 M€ en 2007), dont 42 M€ de dérivés actifs courants (23 M€ en 2007).

En figeant les cours et taux de clôture, les flux d'échéance se présentent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Nominal	Flux d'intérêt	Nominal	Flux d'intérêt
<b>Emprunts</b>				
Moins d'un an	4 399	790	3 277	943
1 à 2 ans	2 068	595	2 757	705
2 à 3 ans	993	513	1 821	554
3 à 4 ans	1 797	458	865	466
4 à 5 ans	1 565	383	1 634	423
Plus de 5 ans	6 846	2 400	6 894	2 636
<b>Total</b>	<b>17 668</b>	<b>5 138</b>	<b>17 248</b>	<b>5 726</b>

### 19-3 VENTILATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES PAR DEVISES

La ventilation par devises des emprunts et dettes financières, avant et après prise en compte des instruments financiers dérivés, se présente comme suit :

en millions d'euros	Structure initiale de la dette		Structure après couverture de change	
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
Euro	12 455	13 351	17 357	17 587
Franc suisse	835	774	274	245
Dollar américain	2 132	1 754	61	65
Dollar canadien	187	277	-	-
Livre sterling	1 799	1 604	222	291
Yen	412	334	-	-
Autres	93	100	-	6
<b>Total des emprunts</b>	<b>17 914</b>	<b>18 194</b>	<b>17 914</b>	<b>18 194</b>

La dette en livre sterling est totalement couverte par des actifs en livre sterling, et la dette en franc suisse est partiellement couverte par des actifs en franc suisse.

### 19-4 VENTILATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES PAR TAUX

La ventilation par taux des emprunts et dettes financières, avant et après prise en compte des instruments financiers dérivés, se présente comme suit :

en millions d'euros	Structure initiale de la dette		Structure après couverture IFRS	
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
Taux fixe	10 945	13 994	9 894	12 476
Taux variable	6 969	4 200	8 020	5 718
<b>Total des emprunts</b>	<b>17 914</b>	<b>18 194</b>	<b>17 914</b>	<b>18 194</b>

La répartition des emprunts par taux intègre l'effet des instruments dérivés de couverture et des dérivés de transaction.

### 19-5 JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS

La différence entre la valeur comptable et la valeur nominale des dettes enregistrées à la juste valeur sur option est la suivante.

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Juste valeur	Valeur nominale	Juste valeur	Valeur nominale
Emprunts à la juste valeur	607	545	495	449

## 19 Passifs financiers

La juste valeur des emprunts comptabilisés est la suivante :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable
Emprunts	18 593	17 914	18 623	18 194
Dettes de trésorerie	3 219	3 219	4 016	4 024
<b>Total des emprunts</b>	<b>21 812</b>	<b>21 133</b>	<b>22 639</b>	<b>22 218</b>

## 20 Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés actifs et passifs, courants et non courants, se répartissent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008			31/12/2007		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments dérivés actifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	-	-	11	2	13
Dérivés de couverture de juste valeur	115	2	117	11	4	15
Dérivés de transaction	252	40	292	341	16	358
<b>Total instruments dérivés actifs</b>	<b>368</b>	<b>42</b>	<b>410</b>	<b>363</b>	<b>23</b>	<b>386</b>
Instruments dérivés passifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	107	25	131	30	1	31
Dérivés de couverture de juste valeur	286	54	340	348	9	357
Dérivés de transaction	427	156	583	462	24	486
<b>Total instruments dérivés passifs</b>	<b>820</b>	<b>235</b>	<b>1 054</b>	<b>841</b>	<b>34</b>	<b>875</b>

Ils concernent principalement l'ÉPIC en 2007 comme en 2008. Celles concernant les filiales sont peu significatives.

## 20-1 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE CHANGE

Le Groupe SNCF intervient régulièrement sur le marché des instruments dérivés de devises, principalement dans une optique de couverture des emprunts émis. Les justes valeurs de ces instruments au bilan sont détaillées de la façon suivante par nature d'instrument et type d'opération.

en millions d'euros	Juste valeur au bilan 31/12/2008				Juste valeur au bilan 31/12/2007			
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Total	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Total
Swaps cambiste	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de devises	-	18	229	248	-	4	221	226
Achat à terme de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Vente à terme de devises	-	-	4	4	-	-	-	-
Options sur devises	-	-	2	2	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés actifs</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>235</b>	<b>253</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>221</b>	<b>226</b>
Swaps cambiste	-	-	23	23	-	-	4	4
Swaps de devises	27	302	290	620	13	328	373	714
Achat à terme de devises	25	-	-	25	-	-	-	-
Vente à terme de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Options sur devises	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés passifs</b>	<b>52</b>	<b>302</b>	<b>313</b>	<b>667</b>	<b>13</b>	<b>328</b>	<b>377</b>	<b>718</b>
<b>Positions nettes sur devises</b>	<b>-52</b>	<b>-283</b>	<b>-78</b>	<b>-414</b>	<b>-13</b>	<b>-324</b>	<b>-156</b>	<b>-493</b>

Aux 31 décembre 2008 et 2007, les engagements nominaux des différents instruments souscrits, ainsi que leurs dates d'échéance, étaient les suivants :

Swaps de devises ayant un sous-jacent passif :

en millions	Engagements nominaux reçus 31/12/2008											
	Moins de 1 an		1 à 2 ans		2 à 3 ans		3 à 4 ans		4 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	en devises	contre valeur euro au cours de clôture	en devises	contre valeur euro au cours de clôture	en devises	contre valeur euro au cours de clôture	en devises	contre valeur euro au cours de clôture	en devises	contre valeur euro au cours de clôture	en devises	contre valeur euro au cours de clôture
Franc suisse	-	-	-	-	-	-	600	404	-	-	300	202
Dollar américain	1 000	719	1 120	805	100	72	220	158	-	-	100	72
Dollar canadien	150	88	-	-	-	-	-	-	-	-	150	88
Livre sterling	125	131	150	157	31	32	21	22	-	-	600	630
Yen	-	-	-	-	10 000	79	-	-	-	-	41 500	329
Dollar néozélandais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar de Hong Kong	-	-	72	7	-	-	-	-	200	19	-	-
Euro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60	60
<b>Total</b>		<b>938</b>		<b>969</b>		<b>183</b>		<b>584</b>		<b>19</b>		<b>1 381</b>



## 20 Instruments financiers dérivés

en millions	Engagements nominaux reçus 31/12/2007											
	Moins de 1 an		1 à 2 ans		2 à 3 ans		3 à 4 ans		4 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture
Franc suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	600	363	300	181
Dollar américain	50	34	1 000	679	970	659	100	68	220	149	100	68
Dollar canadien	100	69	150	104	-	-	-	-	-	-	150	104
Livre sterling	-	-	125	170	150	205	31	42	21	29	600	818
Yen	-	-	-	-	-	-	10 000	61	-	-	41 500	252
Dollar néozélandais	100	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar de Hong Kong	200	17	-	-	72	6	-	-	-	-	200	17
Euro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60	60
<b>Total</b>		<b>173</b>		<b>954</b>		<b>870</b>		<b>171</b>		<b>541</b>		<b>1 500</b>

en millions	Engagements nominaux donnés 31/12/2008					
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Euro	1 074	1 160	218	613	22	1 715
<b>Total</b>	<b>1 074</b>	<b>1 160</b>	<b>218</b>	<b>613</b>	<b>22</b>	<b>1 715</b>

en millions	Engagements nominaux donnés 31/12/2007					
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Euro	179	1 074	1 040	218	599	1 738
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>1 074</b>	<b>1 040</b>	<b>218</b>	<b>599</b>	<b>1 738</b>

En figeant les cours de clôture et en retenant les taux futurs implicites de la courbe des taux à la clôture pour les taux variables, l'échéancier des flux d'intérêts se présente comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Flux d'intérêts reçus	Flux d'intérêts payés	Flux d'intérêts reçus	Flux d'intérêts payés
Moins d'un an	173	-179	191	-220
1 à 2 ans	121	-120	200	-222
2 à 3 ans	84	-87	146	-169
3 à 4 ans	74	-73	108	-123
4 à 5 ans	62	-63	98	-102
Plus de 5 ans	602	-550	804	-913
<b>Total</b>	<b>1 117</b>	<b>-1 072</b>	<b>1 547</b>	<b>-1 749</b>

Swaps de devises ayant un sous-jacent actif :

en millions	Engagements nominaux donnés 31/12/2008											
	Moins de 1 an		1 à 2 ans		2 à 3 ans		3 à 4 ans		4 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture
Franc suisse	-	-	-	-	-	-	600	404	-	-	-	-
Dollar américain	-	-	550	395	100	72	100	72	-	-	-	-
Dollar canadien	150	88	-	-	-	-	-	-	-	-	150	88
Livre sterling	50	52	150	157	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar néozélandais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar de Hong Kong	-	-	72	7	-	-	-	-	200	19	-	-
<b>Total</b>		<b>141</b>		<b>559</b>		<b>72</b>		<b>476</b>		<b>19</b>		<b>88</b>

en millions	Engagements nominaux donnés 31/12/2007											
	Moins de 1 an		1 à 2 ans		2 à 3 ans		3 à 4 ans		4 à 5 ans		Plus de 5 ans	
en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	en devises	contrevaieur euro au cours de clôture	
Franc suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600	363
Dollar américain	-	-	-	-	550	374	100	68	100	68	-	-
Dollar canadien	100	69	150	104	-	-	-	-	-	-	150	104
Livre sterling	-	-	50	68	150	205	-	-	-	-	-	-
Dollar néozélandais	100	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar de Hong Kong	200	17	-	-	72	6	-	-	-	-	200	17
<b>Total</b>		<b>139</b>		<b>172</b>		<b>584</b>		<b>68</b>		<b>68</b>		<b>484</b>

en millions	Engagements nominaux reçus 31/12/2008					
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Euro	169	687	83	472	22	92
<b>Total</b>	<b>169</b>	<b>687</b>	<b>83</b>	<b>472</b>	<b>22</b>	<b>92</b>

en millions	Engagements nominaux reçus 31/12/2007					
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Euro	136	169	687	83	472	114
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>169</b>	<b>687</b>	<b>83</b>	<b>472</b>	<b>114</b>

## 20 Instruments financiers dérivés

En figeant les cours de clôture et en retenant les taux futurs implicites de la courbe des taux à la clôture pour les taux variables, l'échéancier des flux d'intérêts se présente comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Flux d'intérêts reçus	Flux d'intérêts payés	Flux d'intérêts reçus	Flux d'intérêts payés
Moins d'un an	51	-46	74	-58
1 à 2 ans	37	-40	68	-68
2 à 3 ans	19	-17	59	-59
3 à 4 ans	10	-14	29	-34
4 à 5 ans	3	-5	16	-31
Plus de 5 ans	3	-8	10	-15
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>-130</b>	<b>256</b>	<b>-265</b>

### 20-2 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX

Dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt de sa dette financière, le Groupe intervient sur le marché des swaps de taux et des options sur swaps de taux. Les justes valeurs de ces instruments au bilan sont détaillées de la façon suivante par nature d'instrument et type d'opération :

en millions d'euros	Juste valeur au bilan 31/12/2008				Juste valeur au bilan 31/12/2007			
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Total	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Total
Swaps receveurs de taux fixe	-	99	14	112	-	6	37	43
Swap payeurs de taux fixe	-	-	18	18	12	4	77	93
Swaps d'index	-	-	25	25	-	-	23	23
Options de taux	-	-	-	0	1	-	-	1
<b>Instruments dérivés actifs</b>	<b>-</b>	<b>99</b>	<b>57</b>	<b>156</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>136</b>	<b>160</b>
Swaps receveurs de taux fixe	-	0	16	16	0	0	91	91
Swap payeurs de taux fixe	77	37	169	282	18	29	10	57
Swaps d'index	-	-	22	22	-	-	8	8
Options de taux	2	2	1	5	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés passifs</b>	<b>79</b>	<b>38</b>	<b>209</b>	<b>326</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>109</b>	<b>156</b>
<b>Position nette taux</b>	<b>-79</b>	<b>60</b>	<b>-152</b>	<b>-170</b>	<b>-5</b>	<b>-18</b>	<b>28</b>	<b>4</b>

Aux 31 décembre 2008 et 2007, les nominaux des différents instruments souscrits, ainsi que leurs dates d'échéance, sont les suivants :

en millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Dettes nette long terme	Dettes nette court terme	Dettes nette long terme	Dettes nette court terme
Swaps receveurs de taux fixe	2 033	1 842	1 367	2 073
Swaps payeurs de taux fixe	6 290	1 054	7 194	1 548
Swaps d'index	1 764	152	1 764	-
Options de taux (swaptions)	66	3	179	3

En figeant les cours de clôture et en retenant les taux futurs implicites de la courbe des taux à la clôture pour les taux variables, l'échéancier des flux d'intérêts se présente comme suit :

en millions	Flux d'intérêt nets 31/12/2008					
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Swaps receveurs de taux fixe	23	24	21	22	20	235
Swaps payeurs de taux fixe	-56	-99	-56	-44	-28	-262
Swaps d'index	3	2	2	2	2	27
Options de taux (swaptions)	1	1	1	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-29</b>	<b>-72</b>	<b>-33</b>	<b>-20</b>	<b>-6</b>	<b>-1</b>

en millions	Flux d'intérêt nets 31/12/2007					
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Swaps receveurs de taux fixe	-8	-8	-8	-7	-5	-15
Swaps payeurs de taux fixe	-7	1	-15	1	-5	63
Swaps d'index	1	1	1	1	4	143
<b>Total</b>	<b>-14</b>	<b>-6</b>	<b>-22</b>	<b>-5</b>	<b>-6</b>	<b>191</b>

## 20 Instruments financiers dérivés

### 20-3 INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Dans le cadre de ses activités courantes, la maison mère intervient sur les marchés des instruments de couverture liés aux produits pétroliers afin d'optimiser le coût d'approvisionnement en carburant. Des achats à terme d'électricité sont également effectués.

Les justes valeurs de ces instruments au bilan sont détaillées de la façon suivante par nature d'instrument et type d'opération :

en millions d'euros	Juste valeur au bilan 31/12/2008				Juste valeur au bilan 31/12/2007			
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Total	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Total
Swaps s/produits pétroliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Ventes de swaptions s/ produits pétroliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés sur matières premières actifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Swaps s/produits pétroliers	-	-	61	61	-	-	-	-
Ventes de swaptions s/ produits pétroliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés sur matières premières passifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>61</b>	<b>61</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Position nette sur matière</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-61</b>	<b>-61</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 21 Gestion des risques de marché et couverture

La gestion des risques de marché fait l'objet d'un cadre général, approuvé par le Conseil d'administration de la SNCF et dans lequel sont définis les principes de gestion des risques de la société mère qui peuvent être couverts par des instruments financiers.

Sont définis dans ce cadre général les principes de choix des produits financiers, des contreparties et des sous-jacents pour les produits dérivés.

De manière plus précise, le cadre général définit les limites de risque sur la gestion de la trésorerie euro et devises ainsi que celles relatives à la gestion de l'endettement net à long terme.

En outre, il décrit le système de délégations et de décisions ainsi que le système de reporting et de contrôle et sa périodicité (quotidienne, bimensuelle, mensuelle et annuelle).

### 21-1 STRATÉGIE SUIVIE

#### 21.1.1 Gestion du risque de taux

L'optimisation du coût de l'endettement net à long terme est gérée, dans sa composante taux, au travers de la répartition entre le taux fixe et le taux variable. Le Groupe utilise pour cela des instruments fermes et optionnels d'échange de taux d'intérêts dans les limites définies, pour la société mère, par le cadre général susvisé.

En terme économique, la part à taux fixe au 31 décembre 2008 est de 60% comparée à 96% au 31 décembre 2007. Sur ces mêmes bases, le taux de revient de l'endettement net à long

terme s'établit à 4,30% pour l'exercice 2008 contre 4,84% pour l'exercice 2007.

#### Analyse de sensibilité

Les instruments financiers à taux fixe comptabilisés au coût amorti ne sont pas soumis au risque de taux d'intérêt tel que défini par IFRS 7.

Les instruments financiers à taux variable non désignés comme instruments couverts dans une relation de couverture de flux de trésorerie sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt de marché. En conséquence, ils sont pris en compte dans l'analyse de la sensibilité du compte de résultat.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, la variation de la juste valeur due à l'évolution des taux d'intérêt de marché des instruments de couverture et celle des instruments couverts se compensent très largement dans le compte de résultat de la période. Ces instruments ne sont par conséquent pas exposés au risque de taux d'intérêt.

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture dans les couvertures de flux de trésorerie. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité des capitaux propres.

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés en juste valeur sur option. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du compte de résultat.

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne participent pas à une relation de couverture au sens de la norme IAS 39. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du compte de résultat.

En terme comptable, une translation à la hausse de la courbe des taux d'intérêts du 31 décembre 2008 de 1% aurait un impact positif de 66 M€ sur le résultat du Groupe (80 M€ pour 2007) et de 46 M€ sur ses capitaux propres (57 M€ pour 2007).

L'effet hypothétique des 66 M€ sur le résultat du Groupe se décompose en :

— - 35 M€ sur les instruments financiers à taux variable non désignés comme instruments couverts dans une relation de couverture de flux de trésorerie (- 18 M€ en 2007) ;

— + 35 M€ sur les dettes en juste valeur sur option (+ 31 M€ en 2007) et

— + 66 M€ sur les produits dérivés de transaction (+ 67 M€ en 2007).

Par ailleurs, le Groupe dispose d'une trésorerie court terme nette sur laquelle la même translation de la courbe des taux aurait un impact positif de 28 M€ (positif de 24 M€ en 2007).

### 21-1-2 Gestion du risque de change

Les activités commerciales du Groupe ne génèrent pas de risque de change significatif.

Hors les filiales qui opèrent dans leur propre pays, l'endettement du Groupe en devises autre que l'euro est géré en fonction de la limite de risque admissible définie, pour la société mère, par le même cadre général. Le Groupe utilise pour cela des contrats d'échange de devises, généralement mis en place dès l'émission des emprunts.

Au 31 décembre 2008, la part restant en devises, après couverture par contrat d'échange de devises, est de 1,24%, comparée à 1,31% au 31 décembre 2007.

Le Groupe considère que, compte tenu du faible pourcentage représenté par les dettes en devises non couvertes, son résultat n'est pas sensible au risque de change.

### 21-1-3 Gestion du risque sur matières premières

Pour ses besoins de production, le Groupe est exposé aux risques de variations des cours des produits pétroliers. Ce risque est géré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés fermes ou optionnels (contrats d'échange, options, prix plancher, prix plafond).

Pour 2008, une couverture de 100% du volume d'achat prévisionnel résiduel a été mise en place début mai. Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture sur ces opérations.

### 21-1-4 Gestion du risque de contrepartie

Les transactions qui génèrent potentiellement un risque de contrepartie sont essentiellement :

#### Les placements financiers :

**1. Trésorerie et équivalents de trésorerie**  
Les placements financiers sont diversifiés. Ils sont constitués essentiellement des titres de créances négociables (certificats de dépôt, billets de trésorerie, « commercial paper »), de prises en pension de Valeurs du Trésor et de souscriptions à des OPCVM monétaires. Compte tenu de leur faible durée résiduelle et de leur composition ils ne génèrent pas d'exposition au risque de crédit.

## 21 Gestion des risques de marché et couverture

2. Portefeuille de titres disponibles à la vente  
 Courant 2008, le Groupe a mis en place un portefeuille d'actifs moyen terme destiné à couvrir des dépenses futures d'investissement. Ce portefeuille est classé en actifs disponibles à la vente (voir note 9). La dérive générale des spreads de crédit liée à la crise financière a entraîné la constatation de -11 M€ en capitaux propres. Au 31 décembre 2008, ce portefeuille n'a pas fait l'objet d'une constatation de perte de valeur. Cependant, une variation du spread de crédit complémentaire de 0,50% aurait eu un impact supplémentaire de - 8 M€ sur les capitaux propres.

La consommation de la limite autorisée, fondée sur les paiements futurs ou sur le coût de remplacement, est mesurée quotidiennement et fait l'objet d'un reporting.

Concernant les produits dérivés, l'agrément d'une contrepartie nécessite en outre la signature d'une convention cadre. Avec certaines d'entre elles, un contrat cadre de remise en garantie est également mis en place afin de limiter le risque de contrepartie.

### 21-1-5 Gestion du risque de liquidité

La société mère assure sa liquidité quotidienne grâce à un programme de billets de trésorerie d'un montant maximal de 3 Mds€ (3 Mds€ en 2007), utilisé à hauteur de 2,3 Mds€ au 31 décembre 2008 (2,4 Mds€ au 31 décembre 2007) et en moyenne à hauteur de 2,4 Mds€ pendant l'exercice 2008, contre 1,8 Md€ en 2007.

#### Les instruments financiers dérivés :

Les transactions sur les produits dérivés ont pour objet de gérer le risque de taux, de change et de matières premières.

Le cadre général déjà cité précise, pour la société mère, la procédure d'agrément des contreparties qui repose sur l'analyse quantitative et qualitative des contreparties. Une limite en volume et durée de placement est également déterminée pour chacune d'elle.

Par ailleurs, la société mère dispose de lignes de crédit bancaires bilatérales dont le total est de 550 M€ (500 M€ en 2007). Le total des lignes de crédit confirmées pour le groupe est de 958 M€ (616 M€ en 2007) ventilé comme suit par échéance :

en millions d'euros	Total 31/12/2008	Échéancier		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Lignes de crédit confirmées	958	548	350	60

en millions d'euros	Total 31/12/2007	Échéancier		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Lignes de crédit confirmées	616	158	459	-

### 21-2 COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

La juste valeur des dérivés affectés à des opérations de couverture de flux de trésorerie se ventile comme suit par type d'élément couvert :

en millions d'euros	Juste valeur au 31/12/2008	Échéancier		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts non obligataires	-73	-25	-46	-2
Dettes de location financement	-59	-	-46	-13
Prêts et créances	-	-	-	-
<b>Juste valeur des dérivés qualifiés de CFH</b>	<b>-132</b>	<b>-25</b>	<b>-92</b>	<b>-15</b>

Le montant de -25 M€ à moins d'un an concerne des achats à terme de devises souscrits pour l'acquisition d'IBM Logistic (voir note 36-3).

en millions d'euros	Juste valeur au 31/12/2007	Échéancier		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts non obligataires	-10	1	-11	-
Dettes de location financement	-8	-	-11	3
Prêts et créances	-	-	-	-
<b>Juste valeur des dérivés qualifiés de CFH</b>	<b>-18</b>	<b>1</b>	<b>-22</b>	<b>3</b>

Les impacts sur les capitaux propres, résultat de la période et réserves, se détaillent comme suit :

en millions d'euros	Capitaux propres recyclables
Ouverture (01/01/2008)	-22
Recyclé en résultat	19
Variations de valeur efficace	-126
Variation de valeur des actifs disponibles à la vente	-20
<b>Clôture (31/12/2008)</b>	<b>-149</b>

Un impôt différé actif de 11 M€ a été reconnu en contrepartie des capitaux propres au titre des variations de valeur efficace. La variation de juste valeur nette d'impôt différé est de -116 M€ sur 2008.

en millions d'euros	Capitaux propres recyclables
Ouverture (01/01/2007)	-72
Recyclé en résultat	70
Variations de valeur efficace	-18
Variation de valeur des actifs disponibles à la vente	-2
<b>Clôture (31/12/2007)</b>	<b>-22</b>

## 21 Gestion des risques de marché et couverture

### 21-3 COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Les éléments d'actif et de passif faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés initialement au coût amorti, puis réévalués à chaque clôture sur la base de leur juste valeur du risque couvert.

La variation de valeur du risque couvert est compensée, à la part inefficace près, par les variations de valeur des instruments dérivés utilisés pour la couverture.

en millions d'euros				
	Écart d'évaluation au 01/01/2008	Variation de juste valeur	Reclassement (déqualification, échéance)	Écart d'évaluation au 31/12/2008
Emprunts obligataires	299	-163	4	140
Emprunts non obligataires	-11	-	11	-
Dettes de location financement	-	-	-	-
Créance sur RFF	4	12	5	22
Autres actifs financiers	-	18	-	18
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>-132</b>	<b>20</b>	<b>180</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>-342</b>	<b>121</b>	<b>-1</b>	<b>-222</b>
<b>Inefficacité</b>		<b>-12</b>		

en millions d'euros				
	Écart d'évaluation au 01/01/2007	Variation de juste valeur	Reclassement (déqualification, échéance)	Écart d'évaluation au 31/12/2007
Emprunts obligataires	107	192	-	299
Emprunts non obligataires	-28	17	-	-11
Dettes de location financement	-	-	-	-
Créance sur RFF	19	-16	1	4
Autres actifs financiers	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>193</b>	<b>1</b>	<b>292</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>-155</b>	<b>-198</b>	<b>11</b>	<b>-342</b>
<b>Inefficacité</b>		<b>-5</b>		

## 22 Dettes d'exploitation et autres comptes créditeurs

Les dettes d'exploitation se répartissent comme suit :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	3 505	3 345	160
<i>dont dettes s/ acquisition d'immobilisation</i>	<i>523</i>	<i>507</i>	<i>17</i>
Avances et acomptes reçus sur commande	633	411	222
<i>dont avance reçue sur cession d'immobilisation</i>	<i>511</i>	<i>288</i>	<i>223</i>
Dettes sociales	1 477	1 283	194
Dettes sur l'État et les collectivités	1 086	946	140
Autres dettes d'exploitation	772	905	-133
Subventions d'investissement	6 423	5 792	631
Produits constatés d'avance	1 061	1 221	-160
<b>Total des dettes d'exploitation</b>	<b>14 957</b>	<b>13 903</b>	<b>1 054</b>

## 23 Actifs et passifs détenus en vue d'être cédés

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Actifs détenus en vue d'être cédés	17	-
Passifs relatifs aux actifs détenus en vue d'être cédés	38	-
<b>Impact net au bilan</b>	<b>-21</b>	<b>-</b>

Les actifs détenus en vue d'être cédés concernent essentiellement l'arrêt de l'activité messagerie de Geodis en Espagne (voir note 36-2) et du matériel de transport mis en vente.

Les actifs et passifs de l'activité messagerie espagnole ont été reclassés pour leur valeur comptable. Aucune charge ou produit d'impôt n'a été constaté sur cette activité en résultat. Les principaux agrégats financiers relatifs à cette activité sont les suivants :

- Produits : 65 M€ en résultat sur 2008 (72 M€ sur 2007) ;
- Charges : 104 M€ en résultat sur 2008 (85 M€ sur 2007) ;
- Contribution de l'activité aux flux de trésorerie liés aux activités :
  - opérationnelles : -15 M€ en 2008 (-13 M€ en 2007),
  - d'investissement : -1 M€ en 2008 (0 M€ en 2007),
  - de financement : 2 M€ en 2008 (0 M€ en 2007).

## 24 Informations sectorielles

Le premier niveau de l'information sectorielle au sens de l'IAS14 est présenté par secteur d'activités. Le second niveau correspond ainsi aux zones géographiques. Le chiffre d'affaires

provient essentiellement de prestations de services (transport de marchandises et voyageurs).

### 24-1 INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

#### 24-1-1 Résultat par activités au 31/12/2008 et au 31/12/2007

en millions d'euros	31/12/2008						Total
	Voyageurs France Europe	Proximités	Transports et Logistique	Infrastructure et Ingénierie	Fonctions communes et participations	Interbranche	
Chiffre d'affaires externe	6 308	6 168	7 814	4 307	591		25 188
Chiffre d'affaires interne	1 161	172	213	515	3 711	-5 773	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7 469</b>	<b>6 340</b>	<b>8 027</b>	<b>4 823</b>	<b>4 302</b>	<b>-5 773</b>	<b>25 188</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 133</b>	<b>141</b>	<b>-86</b>	<b>-186</b>	<b>-22</b>		<b>980</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 097</b>	<b>111</b>	<b>-26</b>	<b>-506</b>	<b>181</b>		<b>856</b>
Dotations aux amortissements	-404	-313	-274	-71	-195		-1 257
Variation nette des provisions	-36	-4	-81	-127	-106		-354
Pertes de valeur	-33	-37	27	-324	-		-368

en millions d'euros	31/12/2007						Total
	Voyageurs France Europe	Proximités	Transports et Logistique	Infrastructure et Ingénierie	Fonctions communes et participations	Interbranche	
Chiffre d'affaires externe	5 786	5 749	7 421	4 060	582		23 598
Chiffre d'affaires interne	1 105	159	212	472	3 607	-5 556	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 891</b>	<b>5 908</b>	<b>7 633</b>	<b>4 532</b>	<b>4 190</b>	<b>-5 556</b>	<b>23 598</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>888</b>	<b>60</b>	<b>-12</b>	<b>-77</b>	<b>721</b>		<b>1 580</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>896</b>	<b>38</b>	<b>68</b>	<b>-78</b>	<b>747</b>		<b>1 672</b>
Dotations aux amortissements	-415	-321	-242	-64	-134		-1 176
Variation nette des provisions	-15	-26	-43	-2	-45		-131
Pertes de valeur	4	-21	-2	-1	-		-21

#### 24-1-2 Éléments de bilan par activités au 31/12/2008 et au 31/12/2007

en millions d'euros	31/12/2008						Total
	Voyageurs France Europe	Proximités	Transports et Logistique	Infrastructure et Ingénierie	Fonctions communes et participations	Interbranche	
Écarts d'acquisition	4	-	623	3	3		633
Immobilisations incorporelles	90	23	172	40	171		496
Immobilisations corporelles	6 560	8 801	2 732	131	4 162		22 384
Titres mis en équivalence	84	73	53	-	199		410
Stocks et en-cours	1	1	20	318	410		751
Créances d'exploitation	572	583	1 870	1 358	1 199	-348	5 234
Actifs détenus en vue d'être cédés	-	-	17	-	-		17
<b>Total des actifs sectoriels</b>	<b>7 311</b>	<b>9 480</b>	<b>5 487</b>	<b>1 850</b>	<b>6 144</b>	<b>-348</b>	<b>29 924</b>
Provisions non courantes	106	152	114	159	372		903
Provisions courantes	27	1	96	3	25		151
Dettes d'exploitation	1 865	7 243	2 087	1 669	2 441	-348	14 957
Dettes relatives aux actifs à céder	-	-	38	-	-		38
<b>Total des passifs sectoriels</b>	<b>1 998</b>	<b>7 395</b>	<b>2 335</b>	<b>1 830</b>	<b>2 838</b>	<b>-348</b>	<b>16 049</b>

## 24 Informations sectorielles

en millions d'euros	31/12/07						Total
	Voyageurs France Europe	Proximités	Transports et Logistique	Infrastructure et Ingénierie	Fonctions communes et participations	Interbranche	
Écarts d'acquisition	3	-	502	-	2		509
Immobilisations incorporelles	73	15	154	34	133		409
Immobilisations corporelles	6 702	7 815	2 278	476	3 522		20 794
Titres mis en équivalence	-	57	53	-	184		294
Stocks et en-cours	1	-	20	238	354		613
Créances d'exploitation	550	623	1 278	1 267	1 563	-317	4 963
Actifs détenus en vue d'être cédés	-	-	-	-	-		-
<b>Total des actifs sectoriels</b>	<b>7 328</b>	<b>8 510</b>	<b>4 285</b>	<b>2 017</b>	<b>5 758</b>	<b>-317</b>	<b>27 582</b>
Provisions non courantes	82	87	114	48	167		498
Provisions courantes	42	3	171	5	37		258
Dettes d'exploitation	1 736	6 344	1 962	1 572	2 607	-317	13 903
Dettes relatives aux actifs à céder	-	-	-	-	-		-
<b>Total des passifs sectoriels</b>	<b>1 859</b>	<b>6 434</b>	<b>2 246</b>	<b>1 625</b>	<b>2 811</b>	<b>-317</b>	<b>14 658</b>

### 24-2 INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

en millions d'euros	31/12/2008				31/12/2007			
	France	Europe (hors France)	Reste du monde	Total	France	Europe (hors France)	Reste du monde	Total
Immobilisations incorporelles	485	9	2	496	290	119	-	409
Immobilisations corporelles	22 202	178	4	22 384	20 557	225	12	20 794
<b>Total des immobilisations</b>	<b>22 687</b>	<b>187</b>	<b>6</b>	<b>22 880</b>	<b>20 847</b>	<b>344</b>	<b>12</b>	<b>21 203</b>
Subventions d'investissement	6 423	-	-	6 423	5 791	1	-	5 792
<b>Immobilisations propres</b>	<b>16 264</b>	<b>187</b>	<b>6</b>	<b>16 458</b>	<b>15 056</b>	<b>343</b>	<b>12</b>	<b>15 411</b>

## 25 Achats et charges externes

Les achats, sous-traitance et autres charges externes se décomposent comme suit au 31 décembre 2008 :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Sous-traitance	-3 595	-3 288	-307
Péages <sup>(1)</sup>	-3 038	-2 760	-277
Autres achats et charges externes	-5 211	-4 891	-320
<b>Achats et charges externes</b>	<b>-11 843</b>	<b>-10 939</b>	<b>-904</b>

(1) Péages facturés par RFF et par Eurotunnel.

Les reprises de provision utilisées ont été pour l'essentiel reclassées en moins des autres achats et charges externes sur 2007 de façon comparable à 2008. Le reclassement entraîne une diminution des achats et charges externes de 133 M€ par rapport au montant publié en 2007 (voir note 1-4-5).

## 26 Charges de personnel et effectifs

Au 31 décembre 2008, les charges de personnel et effectifs sont les suivantes :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Salaires	-9 722	-9 314	-408
Avantages au personnel <sup>(1)</sup>	45	609	-564
Participation des salariés	-25	-27	2
Charges relatives aux stock-options	-2	-3	1
Personnel refacturé détaché et intérimaire	-137	-174	37
<b>Charges de personnel</b>	<b>-9 841</b>	<b>-8 909</b>	<b>-932</b>
<b>Effectif moyen équivalent temps plein</b>	<b>201 339</b>	<b>201 545</b>	<b>-206</b>

(1) Du fait de la création de la Caisse de prévoyance et de retraite au 29 juin 2007, les obligations de prestations qui incombait à la SNCF sont reprises à compter du 30 juin 2007 par la CPRP.

Par ailleurs, l'effet de désactualisation des engagements envers le personnel au passif est enregistré en résultat financier sur la ligne coût financier des avantages au personnel (voir note 30).

Une partie des reprises de provision utilisées a été reclassée en moins des salaires sur 2007 de façon comparable à 2008. Le reclassement entraîne une diminution des salaires de 10 M€ par rapport au montant publié en 2007 (voir note 1-4-5).

## 27 Dotations aux amortissements

Au 31 décembre 2008, la charge d'amortissement nette des reprises de subventions se compose de la manière suivante :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Dotations aux amortissements	- 1 595	- 1 466	- 129
Quote-part de subvention	338	290	48
<b>Dotations aux amortissements nettes de subventions</b>	<b>- 1 257</b>	<b>- 1 176</b>	<b>- 81</b>

Les dotations aux amortissements concernent :

- les immobilisations incorporelles pour 82 M€ (68 M€ en 2007) ;
- les immobilisations corporelles pour 1 513 M€ (1 398 M€ en 2007).

## 28 Pertes de valeur

Les hypothèses et les UGT retenues sont présentées en note 8. Les impacts au compte de résultat sont les suivants :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Immobilisations corporelles et incorporelles	- 379	- 34	- 345
Écarts d'acquisition	-	-	-
Provision pour risques et charges	11	14	- 3
<b>Pertes de valeur</b>	<b>- 368</b>	<b>- 21</b>	<b>- 347</b>

### 28-1 INFRASTRUCTURE

La perte de valeur constatée sur l'infrastructure SNCF au 31 décembre 2008 se monte à 325 M€ et porte sur les constructions.

### 28-2 FRET SNCF

Le plan d'affaires de l'UGT Fret fait ressortir, pour la période, un résultat déficitaire.

Les projections de flux de trésorerie fondées sur cette trajectoire étant également négatifs, une dépréciation est à constater afin de ramener la valeur comptable des actifs de Fret à leur valeur actuelle (valeur de marché).

Or, l'entreprise n'a pas été en mesure de valider les valeurs de marché de tous les actifs.

Ainsi, l'entreprise est restée, comme lors des exercices précédents, sur une dépréciation réalisée de manière partielle et forfaitaire pour le matériel roulant :

- pour les matériels anciens, dépréciation de 100% ou 40% selon les types et l'ancienneté du matériel ;
- pour les matériels plus récents, et les engagements fermes de commandes, dépréciation forfaitaire limitée à 10% compte tenu des besoins du marché.

Une provision a été comptabilisée pour tous les biens dont la valeur nette comptable était supérieure à la juste valeur des biens, diminuée des coûts de vente pris individuellement.

Au total, une dépréciation complémentaire de 46 M€ a été comptabilisée sur les matériels roulants (y compris matériel en cours), portant le montant total à 571 M€ au 31 décembre 2008 (sur un total de valeur nette avant dépréciation de 1,5 Md€).

À ce stade, l'entreprise considère que ce niveau de provision constitue sa meilleure estimation des pertes de valeur à constater.

Les pertes de valeur constatées concernent l'activité Transports et Logistique.

### 28-3 MATÉRIELS CLASSIQUES (CORAIL, ELIPSOS)

La totalité des matériels dits classiques – type Corail, Elipso – est dépréciée. Au 31 décembre 2008, une dotation pour perte de valeur complémentaire a été comptabilisée pour 9 M€.

### 28-4 CORAIL INTERCITÉS

La totalité des matériels Corail Intercités est dépréciée. Au 31 décembre 2008, une dépréciation complémentaire nette de 41 M€ (27 M€ en 2007) a été comptabilisée au titre des actifs nets de Corail Intercités.

### 28-5 FRANCE WAGONS

Une reprise de perte de valeur a été constatée au 30 juin 2008 pour 61 M€ sur l'unité génératrice de trésorerie France Wagons et plus particulièrement les wagons composant cette unité.

## 29 Résultat de cession d'actifs

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Cession d'actifs incorporels	3	- 1	5
Cession d'actifs corporels	244	96	148
Cession de participations	- 3	17	- 20
<b>Résultat de cession d'actifs</b>	<b>244</b>	<b>112</b>	<b>132</b>

Les résultats de cession d'actifs corporels en 2008 correspondent à des cessions immobilières.

Le résultat de cession de participations de 17 M€ en 2007 est constitué de la cession de l'entité Ermewa France par SNCF Participations et de Cofital à Groupe Ermewa détenu à 49,1 % par le Groupe SNCF.

## 30 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de la façon suivante :

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Charges financières	- 856	- 1 176	320
Produits financiers	402	1 003	- 601
<b>Coût de l'endettement financier net et autres</b>	<b>- 454</b>	<b>- 173</b>	<b>- 281</b>

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Résultat de juste valeur et couverture	- 201	20	- 221
Coût de l'endettement financier net	- 253	- 193	- 60
<b>Total</b>	<b>- 454</b>	<b>- 173</b>	<b>- 281</b>

Le résultat de juste valeur et couverture enregistre les résultats sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat, la part inefficace des couvertures, la variation de juste valeur des dettes en option de juste valeur.



## 31 Impôts sur les résultats

### 31-1 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007	Variation
(Charge)/ produit d'impôt courant	-37	-53	15
(Charge)/ produit d'impôt différé	287	353	-65
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>300</b>	<b>-50</b>

Au 31 décembre 2007, un impôt différé actif de 627 M€ avait été constaté au titre des déficits reportables de l'ÉPIC, compte tenu de la trajectoire bénéficiaire d'ensemble pour les années à venir. L'augmentation de l'impôt différé actif est compensée à hauteur de 272 M€ par l'utilisation des déficits survenue sur l'exercice. L'effet net en résultat est de 353 M€.

Au 31 décembre 2008, un impôt différé actif complémentaire a été reconnu pour 393 M€ du fait d'une probabilité accrue de la capacité du Groupe à récupérer ses déficits reportables. L'augmentation de l'impôt différé actif est compensée à hauteur de 107 M€ par l'utilisation des déficits survenue sur l'exercice. L'effet net en résultat est de 287 M€.

### 31-2 PREUVE D'IMPÔT

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>593</b>	<b>1 109</b>
Quote-part de résultat des SME	32	37
Résultat net des activités cédées	-40	-13
Impôt sur les sociétés	250	300
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>352</b>	<b>785</b>
Taux d'IS applicable en France	34,43 %	34,43 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>-121</b>	<b>-270</b>
Différences permanentes	-20	-9
Activation de déficits antérieurs non activés	393	627
Déficits et différences temporaires de la période non activés	-22	-62
Imputation de reports déficitaires antérieurs non activés	5	6
Différentiel de taux et crédits d'impôts	14	8
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>250</b>	<b>300</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>-70,96 %</b>	<b>-38,22 %</b>

### 31-3 ACTIFS D'IMPÔT NON CONSTATÉS

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1988, la SNCF a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Au 31 décembre 2008, les filiales intégrées fiscalement sont au nombre de 50. Les principales sont : SeaFrance, SNCF Participations et France Wagons.

Les reports déficitaires du Groupe au 31 décembre 2008 s'élèvent à 6,4 Mds€ contre 7,6 Mds€ au 31 décembre 2007.

Le montant des actifs d'impôt non reconnus à cette même date s'élève à 2,0 Mds€ contre 2,3 Mds€ au 31 décembre 2007.

### 31-4 IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS

en millions d'euros	31/12/2007	Résultat	Capitaux propres	Variation de périmètre et change	31/12/2008
Reports déficitaires	2 683	-372	-	-	2 310
Avantages au personnel	363	-11	-1	-	351
Différentiel d'amortissement – composant révision	-404	30	-	-	-374
Location financement	96	-9	-	-3	83
Provisions réglementées	-43	9	-	1	-33
Instruments financiers	-70	88	30	-	47
Résultats internes	34	26	-	-	60
Provisions non déductibles	418	224	2	-2	642
Autres différences temporelles	-18	-12	11	-6	-25
Impôts différés non reconnus	-2 263	317	-29	2	-1 973
<b>Impôts différés nets reconnus</b>	<b>796</b>	<b>287</b>	<b>12</b>	<b>-7</b>	<b>1 088</b>
Impôts différés actif	895				1 185
Impôts différés passif	99				97
<b>Impôts différés nets au bilan</b>	<b>796</b>				<b>1 088</b>

## 32 Engagements hors bilan

Engagements donnés		31/12/2008			31/12/2007	
		Engagement Total	Montant des engagements par période		Engagement Total	
			À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Effets escomptés non échus		-	-	-	-	-
Avals et cautions	(3)	722	353	226	143	792
Cautions données au titre des prêts souscrits par le personnel	(5)	1 001	1 001	-	-	1 111
Engagement d'achats de matériel ferroviaire	(1)	6 952	1 879	3 981	1 092	8 200
Engagement d'achats de titres		-	-	-	-	-
Autres engagements d'achats d'exploitation	(2)	2 811	1 602	1 206	2	2 069
Crédit-bail mobilier		58	6	52	1	-
Location simple mobilier		315	105	155	55	277
Crédit-bail immobilier		119	22	76	21	-
Location simple immobilier	(6)	1 062	215	643	204	1 233
Hypothèques et nantissements	(7)	1 167	19	102	1 046	762
Promesses de ventes – biens immobiliers		370	350	20	-	256
Option d'achat ou de cession de titres de participation		27	13	15	-	12
Engagement de réinvestir (TER) vis-à-vis des régions		-	-	-	-	-
Avances remboursables vis-à-vis de tiers externes		65	7	23	35	288
Achats à terme de devises		20	20	-	-	-
Clause de retour à meilleure fortune		-	-	-	-	-
Créances à l'exportation mobilisées		-	-	-	-	-
Créances professionnelles cédées		4	-	4	-	-
Autres engagements donnés		62	19	14	29	-
<b>Total engagements donnés</b>		<b>14 754</b>	<b>5 610</b>	<b>6 516</b>	<b>2 629</b>	<b>15 000</b>

Engagements reçus	Engagement Total	31/12/2008			31/12/2007
		Montant des engagements par période			Engagement Total
		À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Cautions reçues au titre des prêts souscrits par le personnel	1	1	-	-	1
Engagement d'achats de matériel ferroviaire	2 115	843	1 153	119	2 800
Autres engagements d'achats d'exploitation	443	96	256	91	86
Crédit-bail mobilier	-	-	-	-	-
Location simple mobilier	-	-	-	-	117
Crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-
Location simple immobilier	(6)	270	23	142	339
Hypothèques et nantissements	-	-	-	-	-
Lignes de crédit bancaires non utilisées	(8)	958	548	350	616
Achats à terme de devises	15	15	-	-	-
Promesses de ventes – biens immobiliers	419	329	90	-	363
Option d'achat ou de cession de titres de participation	-	-	-	-	-
Clause de retour à meilleure fortune	-	-	-	-	-
Autres engagements reçus	125	13	107	6	-
<b>Total engagements reçus</b>	<b>5 155</b>	<b>1 934</b>	<b>2 824</b>	<b>397</b>	<b>5 271</b>

- (1) Les engagements donnés concernent les commandes fermes de matériel roulant. Les engagements reçus correspondent aux subventions d'investissement à recevoir des Régions sur le matériel roulant commandé (TER et Transilien).
- (2) Les autres engagements d'achats d'exploitation donnés concernent les commandes fermes sur contrats et achats divers (achats d'infrastructure, électricité, contrats de transport, de prestations intellectuelles, etc.).
- (3) Les cautions données concernent pour 153 M€ (216 M€ en 2007) des garanties accordées par la société mère sur les emprunts bancaires SOFIAP (ex-encours SOCRIF), des cautions douanes accordées par Geodis dans le cadre de son activité pour 203 M€ (192 M€ en 2007).
- (4) Les cautions reçues concernent presque totalement la contre-garantie solidaire et à première demande accordée à la société mère au titre des emprunts accordés à la SOFIAP. Elles sont le strict reflet des cautions données.
- (5) Il s'agit de l'encours total des cautions accordées par la société mère dans le cadre de prêts immobiliers souscrits par son personnel. Statistiquement, le montant des appels en garantie est très faible.
- (6) En 2007, la hausse des engagements reçus et donnés de location simple immobilière intégrait la signature de baux en l'état futur d'achèvement pour des immeubles à Marseille, Paris, Lyon et Rouen. En contrepartie de l'engagement de location, le bailleur s'est engagé à réaliser l'immeuble et à le livrer au futur locataire à une date prévue.
- (7) Parmi les hypothèques et nantissements figurent :  
— le nantissement des titres de TNT Freight Forwarding renommé Geodis Wilson pour 428 M€ (idem en 2007) et de Geodis Freight Management pour 67 M€. Ces nantissements ont été levés en janvier 2009 avec le remboursement intégral des crédits restant dus (voir note 36-1) ;  
— le nantissement des titres du Groupe Ermewa pour 89 M€ (89 M€ en 2007) ;  
— les différentes sûretés garanties par Ermewa aux banquiers pour 236 M€ (voir note 32-2-1) ;  
— le nantissement des titres NTV payés au 31 décembre 2008 pour 49 M€ en garantie de la solvabilité de NTV au profit de ses créanciers jusqu'au remboursement des financements mis en place ;  
— le nantissement de matériel de transport pour 225 M€ en garantie d'emprunt.
- (8) Sur les lignes de crédit non utilisées (voir note 21-1-5).

## 32 Engagements hors bilan

### 32-1 OPÉRATIONS DE LOCATION

La SNCF a réalisé des opérations qui prennent la forme d'une location mais qui n'en sont pas en substance. Ces opérations consistent :

— à donner en location des actifs technologiques constitués sous la forme d'un réseau à un bailleur américain, lequel les redonne immédiatement en location à la SNCF pour une durée de 16 ans maximum. Les actifs concernés sont constitués de l'ensemble des équipements de vente et de réservation de billets de la SNCF ; ou

— à vendre du matériel roulant (voitures Corail TEOZ, rames TGV... mises en service ou à livrer...) à un investisseur qui les donne immédiatement en location à la SNCF pour une durée déterminée allant de 4 à 18 ans suivant les contrats.

Dans certains cas, le bailleur est constitué sous la forme d'une entité spécialement créée pour l'opération, qui ne peut agir autrement que dans le but de cette opération et qui est fiscalement transparente.

Durant toute la durée de la sous-location (16 ans) ou de la location (4 à 18 ans), l'ensemble des flux payés ou reçus dans le cadre du lease s'équilibrent et n'ont pas de répercussion sur les comptes hormis la constatation du bénéfice net sur l'exercice de réalisation de l'opération (*voir note 4-10*).

Ce bénéfice correspond à la rétrocession d'une partie du report d'impôt obtenu par l'investisseur. L'actif vendu ou loué est maintenu au bilan du Groupe.

À l'issue de la période de location ou de sous-location, la SNCF peut choisir entre plusieurs options suivant les types d'opération :

— exercer une option d'achat à un prix prédéterminé, qui n'affecte pas le bénéfice initial ;

— laisser le matériel au bailleur qui l'exploitera ensuite pour son propre compte ;

— laisser le matériel au bailleur, pour lequel la SNCF sera alors agent de la vente de ces matériels sur le marché, en lui garantissant un prix de vente au moins égal au montant de l'option d'achat ;

— revendre le matériel pour le compte du bailleur en profitant d'une commission de revente.

L'usage, le remplacement, le fonctionnement ou la définition des actifs ne sont en rien affectés. Les risques supportés par la SNCF se limitent à ceux liés à la propriété du matériel et à ceux engendrés par la législation française et, selon les cas, aux risques de contrepartie couverts par des contrats de collatéralisation.

### 32-2 ERMEWA

#### 32-2-1 LBO secondaire et engagement pris par Ermewa vis-à-vis des banques

Les actionnaires de Financière Ermewa SA, IPES et SNCF Participations ont mis en place un LBO secondaire au cours du premier semestre 2007. Les accords reprennent l'ensemble des dispositions de la gouvernance en place jusqu'à présent. Les principaux termes et conditions du nouveau protocole de sortie sont les suivants :

— une période d'inaliénabilité de 2 ans ;

— à l'issue de cette période, la sortie d'IPES ne peut se faire qu'auprès de SNCF Participations, soit par le biais d'une option de vente à la juste valeur consentie par SNCF Participations à IPES pendant 30 mois, soit ensuite pendant 30 mois, par le biais d'une option d'achat consentie à SNCF Participations par IPES ;

— en cas d'exercice de l'option d'achat par SNCF Participations durant les 30 mois, IPES pourra exercer une option d'achat sur l'activité conteneurs, étant entendu que IPES devra indiquer qu'elle exerce cette option avant que SNCF Participations confirme l'exercice de sa propre option ;

— IPES disposera ensuite d'une nouvelle option de vente de 3 mois à l'issue de l'option d'achat de SNCF Participations, option suivie par une nouvelle option d'achat de SNCF Participations, également d'une durée de 3 mois ;

— dans sa deuxième période d'exercice, SNCF Participations pourra exercer, de manière alternative à l'option d'achat, une option d'achat portant uniquement sur l'activité wagons ;

— l'étude d'une introduction en Bourse est possible durant toute la durée de l'investissement ;

— à l'issue de la période d'investissement initiale (7 ans et 6 mois) décrite ci-dessus, il est prévu soit que les actionnaires pourront renouveler leurs accords, soit qu'ils pourront procéder à la sortie par voie d'introduction en Bourse ou par cession à un tiers.

La participation de SNCF Participations dans Financière Ermewa a été transférée à la société Transports et Logistique Partenaires (TLP) filiale à 100 % de SNCF Participations, en novembre 2007. TLP a repris l'ensemble des droits et obligations liés aux différents accords.

Dans le cadre de la mise en place des financements liés au LBO secondaire et la restructuration financière du sous-groupe, Ermewa a consenti différentes garanties au profit des banquiers prêteurs pour un montant total de 475 M€ (414 M€ en 2007), soit 236 M€ en quote-part de détention par le Groupe (205 M€ en 2007).

Par ailleurs, dans le cadre de la recomposition du capital d'Ermewa en avril 2003, SNCF Participations avait consenti plusieurs garanties aux sociétés du Groupe ERMEWA qui existent toujours à fin 2008 :

— une garantie (signée le 22 avril 2003) accordée par SNCF Participations à Financière Ermewa et concernant la gestion passée du groupe Ermewa. Cette garantie est limitée à 18 M€, soit 9 M€ en quote-part de détention par le Groupe (idem en 2007). Il ne subsiste que celle dont la prescription légale n'est pas échue ;

— une garantie liée à la gestion du pôle maritime du Groupe Ermewa (signée le 22 avril 2003) accordée à Financière Ermewa, Groupe Ermewa, et Ermewa SAS, non plafonnée en montant et courant jusqu'au 31 juillet 2011.

La contre-garantie (signée le 9 juillet 2004) de la garantie de passif accordée par les sociétés du Groupe Ermewa à l'acquéreur du pôle maritime, limitée à 3,5 M€, soit 1,7 M€ en quote-part de détention par le Groupe échoit en 2010.

La mise en place du LBO secondaire n'a pas donné lieu à de nouvelles garanties consenties par SNCF Participations.

#### 32-2-2 Intéressement des managers

Le mécanisme d'intéressement des dirigeants du Groupe Ermewa est principalement régi par le Pacte d'Actionnaires de la société Argonautes Investissements.

SNCF Participations et IPES ont vendu à la société Argonautes Investissements, structure détenue par les dirigeants, des options Financière Ermewa, évaluées à leur juste valeur, leur donnant droit à un nombre variable de bons de participation (dans la limite de 4,8 % du capital de Financière Ermewa). Ces options sont exerçables uniquement dans certains cas et selon certaines modalités qui figurent dans le Pacte d'Actionnaires (et notamment l'atteinte de certain niveau de TRI). Par ailleurs, les Dirigeants Investisseurs bénéficient d'options leur permettant de vendre leurs titres Argonautes Investissements à SNCF Participations et IPES, croisées avec des options d'achat de ces mêmes titres détenues par SNCF Participations et IPES : le prix de vente des titres dépend essentiellement de la date à laquelle ces options

sont exercées (la proportion de titres pouvant être vendue à la juste valeur oscille entre 0 % et 100 % au-delà de six ans) ainsi que, le cas échéant, des modalités de sortie de l'un des actionnaires.

L'engagement porté par chaque actionnaire s'apprécie à chaque clôture en fonction de sa participation dans le Groupe Ermewa.

L'évaluation et la comptabilisation de l'engagement porté par SNCF Participations est régi par la norme IFRS 2, le « management package » ayant été qualifié de « cash settled ».

L'évaluation de l'engagement est revue chaque année en fonction du rythme d'acquisition des droits des managers.

La valorisation de cet engagement sur l'exercice n'étant pas significative, aucune charge n'a été comptabilisée à ce titre.

### 32-3 KEOLIS

#### 32-3-1 Modalités de transfert ou de cession des titres Kuvera Développement

Tous les engagements existants au 31 décembre 2006 au titre de l'opération de restructuration de l'actionariat ont disparu et sont remplacés par les suivants depuis 2007.

Keboxa Participations, AXA Private Equity, Caisse de dépôt et placement du Québec et SNCF Participations ont signé un pacte d'actionnaires en date du 20 avril 2007 définissant les modalités de gouvernance de la société Kuvera Développement et les modalités de transfert et cession des titres. La société Kuvera Développement est détenue par Keboxa Participations, SNCF Participations et les managers. Keboxa Participations est elle-même détenue par AXA Private Equity et Caisse de Dépôt et placement du Québec.

Le pacte d'actionnaires est conclu pour une durée de 15 ans. Il cessera toutefois de produire ses effets à l'égard d'une partie en cas de cession de ses titres Kuvera Développement ou Keboxa Participations par cette partie et prendra automatiquement fin en cas d'introduction en Bourse de Kuvera Développement ou de toute société du groupe Keolis.

Dans le cadre du pacte d'actionnaires du 20 avril 2007, les engagements suivants ont été pris :

— inaliénabilité des titres de Keboxa Participations et de Kuvera Développement pendant 5 ans, soit jusqu'au 20 avril 2012, sauf en cas de transferts expressément autorisés par le pacte d'actionnaires ;

## 32 Engagements hors bilan

— après cette période et pendant 6 ans, soit du 20 avril 2012 au 20 avril 2018, SNCF Participations consent une promesse d'achat à Kebexa Participations de la totalité de ses titres Kuvera Développement, promesse exerçable par anticipation après les arrêtés des comptes au 31/12/2009 et au 31/12/2010 si des critères de performance ne sont pas atteints (niveau d'EBITDA consolidé). Le prix d'exercice correspondra à la valeur de marché (calculée sur la base de la valeur d'entreprise de Kuvera Développement) à la date d'exercice. Pendant la période de validité de la promesse d'achat, un mécanisme est également prévu si l'un des actionnaires de Kebexa souhaite céder seul sa participation ;

— au terme d'une période de 2 ans suivant la période d'inaliénabilité des titres et pendant 4 ans, soit du 20 avril 2014 au 20 avril 2018, Kebexa Participations consent à SNCF Participations une promesse de vente de la totalité de ses titres Kuvera Développement, à un prix d'exercice correspondant à la valeur de marché à la date d'exercice ;

— à l'issue du délai d'inaccessibilité, soit à compter du 20 avril 2012, Kebexa Participations disposera d'un droit de préemption et d'un droit de cession conjointe en cas de transfert par SNCF Participations de ses titres Kuvera Développement ;

— à l'issue de la période de validité de la promesse de vente, soit à compter du 20 avril 2018, SNCF Participations disposera d'un droit de cession forcée vis-à-vis de Kebexa Participations et, en cas de cession par Kebexa Participations de ses titres Kuvera Développement, d'un droit de préemption et d'un droit de cession conjointe ;

— pendant toute la durée du pacte, un mécanisme est prévu en cas de changement de contrôle de l'un des deux actionnaires principaux de Kebexa Participations pour permettre à SNCF Participations ou de faire acquérir les titres détenus pour l'actionnaire dont le contrôle a changé ;

— SNCF Participations aura la faculté de demander à un tiers de première réputation de son choix de se substituer à elle dans le cadre de l'exercice de la promesse d'achat consentie à Kebexa Participations ou de la promesse de vente lui ayant été consentie par Kebexa Participations.

### 32-3-2 Engagements relatifs aux distributions de dividendes

Dans le cadre du pacte d'actionnaires, SNCF Participations, Kebexa, AXA et CDPQ se sont engagées à approuver en assemblée générale la distribution chaque année d'un montant

minimum de dividendes Kuvera Développement, sous réserve du respect des limites légales et dans la limite de critères liés au résultat courant consolidé et au ratio d'endettement de Kuvera Développement.

Par ailleurs, SNCF Participations détient des actions Kuvera Développement de préférence, auxquelles sont attachés des droits financiers privilégiés (montant de dividende prioritaire et droit à percevoir de façon prioritaire le boni de liquidation en cas de liquidation).

### 32-3-3 Relations avec les managers

Des engagements ont été pris par SNCF Participations vis-à-vis de managers pour un montant maximum de 7 M€, ainsi que les engagements suivants pour une durée de 15 ans dans le cadre d'un pacte d'actionnaires signé le 20 avril 2007 entre les actionnaires de Kuvera Développement :

— en cas de transfert par Kebexa Participations de l'intégralité de ses titres Kuvera Développement, SNCF Participations et Kebexa Participations disposeront du droit de forcer les managers à céder leurs titres Kuvera Développement ;

— les managers consentent à SNCF Participations et Kebexa Participations une promesse de vente de leurs titres et BSA Kuvera Développement, qu'elles devront exercer conjointement à hauteur de 46,8% pour SNCF Participations et 53,2% pour Kebexa Participations. Les modalités de calcul du prix de cession dépendent de la date et des raisons du départ des managers ;

— SNCF Participations et Kebexa Participations consentent aux managers une promesse d'achat sur toute la durée du pacte de leurs participations dans Kuvera Développement en cas d'invalidité permanente ou de décès. Cette promesse devra être exercée conjointement à hauteur de 46,8% pour SNCF Participations et 53,2% pour Kebexa Participations ;

— afin de garantir le remboursement du prêt d'un montant de 7,3 M€, à échéance 2016, consenti par la banque Neuflyze à la société représentant les managers, SNCF Participations consent à cette société une promesse d'achat partielle de titres Kuvera Développement qui lui permette de rembourser ce prêt et les intérêts correspondant. Cette promesse pourra être exercée directement par la banque Neuflyze si le prêt n'était pas remboursé à son échéance. En contrepartie, la banque Neuflyze consent une promesse de vente à SNCF Participations des titres qu'elle serait amenée à détenir du fait de la réalisation du nantissement de titres Kuvera consenti par les managers.

### 32-3-4 Nantissements

En garantie du contrat de crédit signé le 24 mai 2007 entre Financière Keos et un consortium de banques, portant sur un contrat de prêt d'un montant maximum en principal de 395 M€ et une ouverture de crédits renouvelables pour un montant total maximum de 200 M€, les nantissements suivants ont été donnés au profit des établissements financiers :

— nantissement des titres Financière Keos par Kuvera Développement ;

— nantissement par Financière Keos de ses comptes bancaires ;

— nantissement par Financière Keos des titres Keolis et Keolis UK.

### 32-3-5 Garantie de passif

Un accord transactionnel a été signé en date du 20 avril 2007 entre SNCF Participations et Eole, par lequel SNCF Participations a versé une indemnité de 7 M€ à Eole. En contrepartie, Eole a renoncé aux garanties de passif qui lui avaient été consenties par SNCF Participations au titre de Keolis et ses filiales et participations, à l'exception de celle relative à l'enquête Concurrence diligentée par le Conseil de la concurrence au titre de filiales de Keolis.

### 32-4 STVA

Dans le cadre de la mise en place chez STVA d'un accord de plan d'épargne d'entreprise dont les fonds sont gérés par Crédit Agricole Epargne Salariale, SNCF Participations s'est engagé à assurer la liquidité du FCP STVA (créé pour l'occasion) dont l'actif est composé principalement d'actions de la société STVA.

## 33 Transactions avec les parties liées

La SNCF, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial dont le capital est intégralement détenu par l'État français (*via* l'Agence des Participations de l'État), est liée, au sens de la norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées », avec la totalité des entreprises et entités contrôlées par l'État français.

Considérant que l'objectif ultime de la norme IAS 24 est d'alerter le lecteur des états financiers sur les conditions des transactions non courantes conclues entre le Groupe et des tiers avec qui il entretient des liens privilégiés, le Groupe a exclu de l'information donnée sur les parties liées l'ensemble des transactions conclues à des conditions de marché.

Le Groupe SNCF a retenu comme parties liées :

— l'État, pour toutes les relations entretenues avec lui en tant qu'actionnaire ; *a contrario*, les impôts prélevés dans les règles de droit commun sont exclus du champ de nos parties liées ;

— les autorités organisatrices de transport ;

— RFF ;

— les sociétés HLM du Groupe ICF.

Seules les transactions réalisées par la maison mère sont présentées par la suite, les autres sociétés du Groupe ne réalisant pas d'opérations significatives avec des parties liées.

### 33-1 TRANSACTIONS MENÉES AVEC L'ÉTAT

Les informations retracées ci-dessous sont celles relatives aux opérations menées avec l'État, au sens des ministères, des administrations centrales et des autorités organisatrices de transport, qui sortent du régime de droit commun.

#### 33-1-1 Concours publics

Les concours publics apportés à l'entreprise par l'État et les collectivités sont présentés dans le tableau suivant :

## 33 Transactions avec les parties liées

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Subventions d'exploitation reçues	23	21
Contribution au SAAD	-	404
Contribution à la CPRP	1 472	1 392
<b>Total État (central)</b>	<b>1 495</b>	<b>1 817</b>

### 33-1-2 Subventions encaissées

La SNCF perçoit des subventions d'investissement sous la forme de financement par des tiers, principalement des collectivités territoriales, pour le matériel roulant TER.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan et sont constatées en résultat sur la ligne dotation aux amortissements en fonction de la durée de vie économique estimée des biens correspondants.

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Subventions d'investissement	1 354	1 055
<b>Total Régions</b>	<b>1 354</b>	<b>1 055</b>

### 33-2 TRANSACTIONS AVEC LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE TRANSPORT

Les prestations avec les Autorités organisatrices de transport (y compris STIF) comptabilisées en chiffre d'affaires se montent à 3 344 M€ pour l'année 2008 contre 3 120 M€ en 2007.

### 33-3 TRANSACTIONS RÉALISÉES AVEC D'AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les transactions réalisées par la SNCF avec d'autres entreprises publiques (EDF, France Télécom, La Poste, etc.) sont toutes réalisées à des conditions de marché, à l'exception de celles réalisées de gré à gré avec RFF, pour qui la SNCF reste à l'heure actuelle un des principaux clients.

#### Produits et charges:

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires réalisé avec RFF	4 062	3 836
Péages payés à RFF	2 882	2 596
<b>Chiffre d'affaires net des péages</b>	<b>1 180</b>	<b>1 240</b>

#### Soldes au bilan:

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Créances nettes sur RFF*	414	774
Dettes RFF	367	241
<b>Bilan RFF</b>	<b>47</b>	<b>533</b>

\* hors créance financière présentée séparément à l'actif du bilan.

S'agissant de transactions entre parties liées dépendantes de l'État, le risque de crédit est considéré comme inexistant. Aucune créance douteuse n'est identifiée.

Toutes les autres opérations réalisées par le Groupe avec des parties liées sont conclues à des conditions normales.

### 33-4 TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS HLM DU GROUPE ICF

#### Soldes au bilan:

en millions d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Actifs financiers courants	1	1
Actifs financiers non courants	386	377
Passifs financiers courants	132	232
Passifs financiers non courants	-	-
<b>Bilan parties liées</b>	<b>256</b>	<b>146</b>

Les actifs financiers non courants sont constitués principalement par les prêts liés à l'effort construction accordés par la SNCF et par ICF aux filiales ESH, et par les titres de participation des filiales ESH. Ces derniers s'élèvent à 120 M€ et sont inclus dans les actifs disponibles à la vente (voir note 9).

Les passifs financiers correspondent aux placements effectués par les filiales ESH chez ICF.

Les transactions avec les sociétés HLM ne sont pas significatives au compte de résultat.

### 33-5 TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les transactions avec les sociétés mises en équivalence ne sont pas significatives.

## 34 Rémunération des dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe sont les membres du Comité de direction de la SNCF. Leur rémunération cumulée au 31 décembre 2008 s'élève à :

	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Nombre de dirigeants concernés	15	12	3
Nombre de dirigeants moyen sur l'année	12	12	-
<b>Rémunération totale en M€</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

## 35 Litiges

L'entreprise est impliquée dans plusieurs procédures juridiques et contentieuses non résolues dans le cadre de ses activités courantes. Les charges qui pourraient en résulter font l'objet de provisions quand elles sont probables et qu'elles peuvent être raisonnablement soit quantifiées, soit estimées.

### 35-1 FRANCE TÉLÉCOM

En octobre 2000, la SNCF a engagé une action contre France Télécom devant le tribunal administratif de Paris, aux fins d'obtenir le versement de dommages intérêts pour l'occupation du domaine ferroviaire par ses câbles de télécommunications entre 1991 et 1997. Par un jugement en date du 11 mars 2004, le tribunal administratif de Paris a rejeté la requête de la SNCF au motif que la SNCF n'avait pas motif pour agir en application de l'article 6 de la loi du 13 février 1997. La SNCF a fait appel contre ce jugement le 28 mai 2004 auprès du greffe de la cour administrative d'appel de Paris.

Par un arrêt en date du 24 mai 2007, la cour d'appel de Paris a de nouveau rejeté la requête de la SNCF.

La SNCF a formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État en date du 30 juillet 2007 et déposé un premier mémoire fin octobre 2007. La procédure est donc en cours.

### 35-2 CONTENTIEUX LIÉ À LA CONCURRENCE

Les sociétés Karavel, Promovacances.com, Lastminute et Switch ont respectivement saisi le Conseil de la concurrence les 5 août 2002, 25 juin 2004 et 4 avril 2007 de plaintes relatives à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des voyages en ligne entre le Groupe SNCF et Expédia.

Suite à la procédure de non-contestation des griefs (article L.462-2 III du Code de commerce) dans laquelle la SNCF s'était engagée pendant l'été 2008 et après les audiences du Conseil de la concurrence intervenues les 2 et 9 décembre 2008, le Conseil de la concurrence a rendu le 5 février 2009 sa décision. Aux termes de celle-ci, la SNCF est condamnée à une sanction pécuniaire de 5 M€. Le Conseil de la concurrence a par ailleurs pris acte des engagements souscrits par le Groupe SNCF en soulignant dans son communiqué de presse qu'ils donneront une meilleure visibilité aux entreprises ferroviaires qui arriveront sur le marché à l'ouverture de la concurrence au transport international de voyageurs.

### 35-3 TRANSPORT DE DÉPORTÉS LORS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le tribunal administratif de Toulouse a, le 6 juin 2006, condamné la SNCF et l'État français à verser respectivement 20 000 € et 40 000 € aux ayants droit de messieurs Spyritus et Lipietz pour, entre mai et août 1944, leur implication dans l'arrestation à Pau de ces personnes et de leurs parents, leur transport par train de Pau à Toulouse puis de Toulouse à Paris-Austerlitz et leur détention pendant environ 3 mois au camp de Drancy (ils n'ont pas été déportés).

Pour condamner ainsi la SNCF à indemniser les requérants à hauteur du tiers du préjudice subi, le tribunal administratif de Toulouse a considéré :

— que leur action n'était pas prescrite, le point de départ de la prescription décennale devant, selon lui, être reporté de 1944 à la publication d'un rapport documentaire dit « Rapport bachelier (1996) », car avant cette publication le rôle de la SNCF était ignoré ;

— et que la responsabilité de la SNCF était engagée car elle disposait d'une autonomie qui lui aurait permis de s'opposer aux conditions inhumaines d'acheminement des convois.

En juillet 2006, la SNCF a interjeté appel de ce jugement devant la cour administrative d'appel de Bordeaux. L'État français n'a pas fait appel.

Dans un arrêt du 27 mars 2007, la cour administrative d'appel de Bordeaux, statuant en formation plénière, a annulé le jugement du tribunal administratif de Toulouse en déclarant la juridiction administrative incompétente pour en connaître.

Conformément à l'argumentation de l'entreprise, la cour a considéré que la SNCF, à l'époque société d'économie mixte, donc personne morale de droit privé, exploitait un service public industriel et commercial et que, dans ce cadre, elle n'assurait le transport des personnes d'origine juive depuis les gares proches des centres de détention administrative jusqu'aux gares desservant les centres de transit (en vue de leur déportation ultérieure), que sous l'autorité des forces d'occupation allemandes et sur demande de « mise à disposition » ou sur « réquisition » de l'État.

La cour a souligné que les conditions dans lesquelles les transports en cause étaient réalisés, notamment la composition des trains, le type de wagons utilisés, l'aménagement intérieur et la fermeture de ces wagons, comme les modalités de traitement des déportés, « étaient fixées par l'occupant et mises en œuvre par l'autorité de l'État » ; qu'ainsi, la SNCF, ne pouvait être regardée comme ayant, par les prestations requises, assuré l'exécution d'un service public administratif (en l'espèce une opération de police administrative), ni davantage comme ayant disposé de prérogatives de puissance publique dont l'exercice serait à l'origine du dommage et que, dès lors, seules les juridictions de l'ordre judiciaire étaient compétentes pour statuer.

Les ayants droit de messieurs Lipietz et Spyritus ont formé le 25 mai 2007 un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État contre l'arrêt de la cour administrative d'appel de Bordeaux.

Par arrêt du 21 décembre 2007, le Conseil d'État a rejeté le pourvoi et a confirmé l'incompétence du juge administratif rejetant, de fait, la thèse de l'existence d'un service public administratif de la déportation dont aurait été chargée la SNCF unilatéralement ou dont elle aurait sollicité la création par voie contractuelle et duquel elle aurait tiré profit.

Les 367 requêtes pendantes devant les 23 tribunaux administratifs devraient être rejetées par ordonnances.

## 36 Événements postclôture

### 36-1 LEVÉE DES NANTISSEMENTS DES TITRES DE GEODIS FREIGHT FORWARDING ET DE GEODIS FREIGHT MANAGEMENT

Pour financer l'acquisition de TNT Freight Management (Geodis Wilson) et l'évolution du besoin en fonds de roulement du Groupe, Geodis a signé en janvier 2007 un prêt syndiqué arrangé en prise ferme par BNP Paribas. Par ailleurs, pour financer en partie l'acquisition de Rhode & Liesenfeld réalisée en janvier 2008, un emprunt a été contracté avec la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. À l'initiative de Geodis, l'ensemble de ces emprunts a été remboursé par anticipation en janvier 2009. Geodis a ainsi obtenu en janvier 2009 les levées des nantissements des titres de Geodis Freight Forwarding et de Geodis Freight Management consentis en faveur des banques.

### 36-2 ABANDON D'ACTIVITÉ GEODIS IBERIA

Geodis Iberia enregistre des pertes récurrentes depuis 2005 sur l'activité Messagerie. Le Groupe a donc pris la décision d'arrêter cette activité en Espagne et a négocié en décembre 2008 avec le Groupe Azkar, leader de la messagerie en Espagne, la reprise de l'activité messagerie de Geodis Iberia. Ce transfert de chiffre d'affaires s'analyse pour le Groupe comme une cessation d'activité et selon la norme IFRS 5 « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées » a entraîné une présentation spécifique dans les comptes consolidés à fin décembre 2008. Les éléments du bilan et du compte de résultat relatifs à Geodis Espagne ont été reclassés sur une ligne à part au résultat intitulée « Résultat net des activités cédées » ainsi qu'à l'actif et au passif. Le résultat 2007 a été retraité pour être comparable à 2008. Des négociations avec le Groupe Azkar, leader de la messagerie en Espagne, il ressort que la totalité du chiffre d'affaires sera transférée entre mi-janvier et mars 2009. Azkar s'engage en contrepartie à reprendre entre 190 et 240 salariés sur les 486 en poste chez Geodis Iberia. Le plan social a donc été annoncé le 7 janvier 2009. A fin décembre 2008, le plan social n'étant pas encore annoncé et le coût de ce plan social ne pouvant pas être établi de manière fiable, aucune provision n'a été constituée.

## 36 Événements postclôture

### 36-3 ACQUISITION DE IBM LOGISTIC

Le 2 décembre 2008, Geodis a annoncé l'acquisition de IBM Global Logistic, plateforme mondiale de pilotage des activités logistiques d'IBM. Cette acquisition se matérialise par l'achat de 58 fonds de commerce dans différents pays. Le montant de la transaction est de 365 M\$ et a été payé en US dollars, le 2 mars 2009.

### 36-4 SEAFRANCE

La filiale maritime SeaFrance a annoncé le 17 février 2009 son intention de supprimer 650 emplois, soit environ 40 % de ses effectifs, dans le cadre d'un plan de redressement pour faire face à une grave crise économique et financière. La société envisage un redimensionnement de sa flotte pour l'adapter à son marché et réduire ses coûts d'exploitation. Le projet est vital pour un retour à l'équilibre dès 2010. L'annonce du plan social étant postérieure à la clôture, ses conséquences financières seront prises en compte en 2009 une fois que les modalités auront été arrêtées et chiffrées.

## 37 Périmètre

### 37-1 NOMBRE DE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Le nombre de sociétés consolidées par le Groupe SNCF se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Sociétés intégrées globalement	445	413
Sociétés intégrées proportionnellement	75	72
Sociétés mises en équivalence	313	250
<b>Périmètre total</b>	<b>833</b>	<b>735</b>

### 37-2 PÉRIMÈTRE DÉTAILLÉ

Méthodes de consolidation :

- IG : intégration globale
- IP : intégration proportionnelle
- ME : mise en équivalence
- NC : non consolidée

**Pourcentage d'intérêt (PI) :** part détenue dans le capital par l'entreprise consolidante dans l'entreprise consolidée directement ou indirectement.

**Pourcentage de contrôle (PC) :** pourcentage de droit de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans l'entreprise consolidée directement ou indirectement.

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
<b>SOCIÉTÉ MÈRE</b>							
SNCF	FR		IG	100,00	100,00	100,00	100,00
<b>VOYAGEURS FRANCE EUROPE</b>							
A2C	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Alleo	ALL	VFE-P	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Artesia	FR	VFE-P	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Brit Cities Limited	GB	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
CRM Services	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Elipsos	ESP	VFE-P	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Eurostar Group	GB	VFE-P	IG	62,00	62,00	62,00	62,00
French Rail Incorporated	USA	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
French Railways Ltd	GB	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
French Travel Service	GB	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
GIE SysRailData	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
IDTGV	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Intercapital Regional Rail Ltd	GB	VFE-P	ME	35,00	35,00	35,00	35,00
L'Agence Voyages-sncf.com	FR	VFE-P	IG	50,10	50,10	50,10	50,10
Lyria	FR	VFE-P	IG	74,00	74,00	74,00	74,00
NTV	FR	VFE-P	ME	20,00	20,00	-	-
Parvis	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Rail Europe Benelux	B	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Rail Europe Deutschland	ALL	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Rail Europe Espana	ESP	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Rail Europe Group Limited	GB	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Rail Europe Groupe Inc	USA	VFE-P	IG	88,00	88,00	88,00	88,00
Rail Europe Italia	ITA	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Rail Europe Limited	GB	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Rail Europe Suisse	SUI	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
RailLink BV	NLD	VFE-P	ME	25,00	25,00	-	-
Railteam BV	NLD	VFE-P	ME	25,00	25,00	25,00	25,00
RE 4A	FR	VFE-P	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
SAM Paris Nord	FR	VFE-P	IG	60,00	60,00	60,00	60,00
Thalys International	B	VFE-P	IG	62,00	62,00	62,00	62,00
Transmanche Night Travel Ltd	GB	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
VALGA	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
VFE e-commerce	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
VFE Partenaires SA	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Voyages-SNCF.com	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
VSC Technologies	FR	VFE-P	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
<b>INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURE</b>							
Arep	FR	Arep	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Arep Architecture	FR	Arep	ME	25,00	25,00	25,00	25,00
Arep Pékin	CHN	Arep	IG	100,00	100,00	-	-
Arep Ville	FR	Arep	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Canarail consultant	CAN	Systra	IP	39,86	28,49	39,86	28,49
Citilabs Inc	USA	Systra	IP	50,00	34,82	50,00	24,70
Citilabs Ltd	GB	Systra	IP	50,00	34,82	50,00	24,70
Consulcio Consultor Systra	CHILI	Systra	IP	20,00	14,35	20,00	14,35
Financière Systra	FR	Systra	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Foncière du Coq	FR	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
INEXIA	FR	INEXIA	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexistra	MEX	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
MVA Asia	HK	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
MVA Beijing	CHN	Systra	ME	25,00	17,93	25,00	17,93
MVA Consulting Group	GB	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
MVA Hong Kong Limited	HK	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
MVA limited	GB	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
MVA Shenzen	HK	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
MVA Singapour	SIN	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
MVA Thaïlande	THAI	Systra	IP	49,99	35,86	49,99	35,86
RWPM Saoudi Arabia	AR.S	Systra	IP	21,75	13,85	21,75	13,85
SNCF International	FR	SNCFI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNSR-PMA JV Saoudi Arabia	AR.S	Systra	IP	21,75	13,85	21,75	13,85
Soget	USA	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
SOTEC Ingénierie	FR	Systra	IP	32,50	23,31	32,50	23,31
Systra Algérie	ALG	Systra	NC	-	-	50,00	35,87
Systra Asia Pacific Ltd	HK	Systra	IP	45,00	32,28	45,00	32,28
Systra Consulting	USA	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Consulting Co Ltd	CHI	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra GCP SA	ESP	Systra	NC	-	-	27,50	19,73
Systra Inc	USA	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Ingeneria SL	ESP	Systra	IP	47,50	34,07	47,50	34,07
Systra Ltd	GB	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Maroc	MAR	Systra	IP	49,90	35,79	49,90	35,79
Systra MVA India Pte Ltd	INDE	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Philippines	PHIL	Systra	IP	32,97	23,65	32,97	23,65
Systra SA	FR	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Singapore Pte Ltd	SIN	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Sotecni Spa	ITA	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Venezuela	VEN	Systra	IP	50,00	35,87	50,00	35,87
Systra Venezuela	VEN	Systra	IP	50,00	35,87	-	-
Systracade	CHILI	Systra	IP	25,00	17,93	25,00	17,93
Taylor Raynault Amar & Associate Ltd	CAN	Systra	IP	39,29	28,59	-	-

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
<b>TRANSPORTS ET LOGISTIQUE</b>							
AAT	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
AFA	ITA	CME	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Agrofreight	AUT	Ermewa	ME	25,00	12,27	25,00	12,27
Ain Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	69,85	30,11
Aisne Express	FR	Geodis	IG	100,00	99,93	100,00	43,08
Akidis	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Allhand Allgemeine Warenhandels-ges,mbH	ALL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Alpes Maritimes Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Artois Express	FR	Geodis	IG	49,90	49,90	49,90	21,51
Ateliers d'Orval	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Audas Distribution	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Aveyron Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Batrans	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Blazy	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
BM Chimie	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
BM Luxembourg	LUX	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
BM Services	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
BM Virolle	FR	Geodis	ME	35,50	35,50	-	-
Bouches-du-Rhône Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil (Holding)	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Alimentaire	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Alsace	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Aquitaine	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Atlantique	FR	Geodis	IG	99,97	99,97	99,97	43,10
Bourgey-Montreuil Automotive Est	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Automotive Ouest	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Auvergne	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Deutschland	ALL	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Équipement 1	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Équipement 2	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Équipement 3	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Francilienne	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Ile-de-France	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Italia	ITA	Geodis	IG	99,75	99,75	99,75	43,00
Bourgey-Montreuil Limousin	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Lorraine	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Nord	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Normandie	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Picardie	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	99,96	43,09
Bourgey-Montreuil Presse	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Provence	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Rhône-Alpes	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Bourgey-Montreuil Savoie	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11



Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Bourgey-Montreuil Spécialités	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Brixia Zust SRL	ITA	Geodis	ME	30,00	30,00	30,00	30,00
CAAT	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
CWS	FR	CWS	ME	33,93	33,93	33,93	33,93
Cadefer	ESP	Cadefer	ME	20,00	20,00	20,00	20,00
Calberson Alsace	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Ardennes	FR	Geodis	IG	99,90	99,90	99,90	43,07
Calberson Armorique	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Aube	FR	Geodis	IG	95,02	95,02	95,02	40,97
Calberson Autun	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Auvergne	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Bretagne	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Eure-et-Loir	FR	Geodis	IG	99,04	99,04	99,04	42,70
Calberson Europe Ile-de-France	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Europe Nord	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Europe Rhône-Alpes	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson FM	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson GE	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	99,97	43,11
Calberson Grèce	GRE	Geodis	IG	52,00	52,00	52,00	22,42
Calberson Hainaut	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Hungaria	HON	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Calberson Ile-de-France	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson International	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Location	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Loiret	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Lorraine	FR	Geodis	IG	100,00	99,98	100,00	43,10
Calberson Méditerranée	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Moselle	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Normandie	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Oise	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Paris	FR	Geodis	IG	99,99	99,99	99,99	43,11
Calberson Picardie	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Rhône-Alpes	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Romania	ROU	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Roussillon	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson SAS	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Seine-et-Marne	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Seine-Saint-Denis	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Slovakia	SLO	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Sud-Ouest	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calberson Yvelines	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calopération	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Calvados Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Car & Commercial	GB	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Car & Commercial Deliveries	GB	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Car & Commercial Land	GB	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Cargo Docks	ITA	Cargo Docks	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Cargo Link AB	SUE	Geodis	IG	93,89	93,89	93,89	40,48
CFD Industrie	FR	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Challenge International Belgium	B	Sealogis	IG	99,98	94,99	99,95	66,40
Challenge International Méditerranée	FR	Sealogis	IG	100,00	95,00	100,00	66,44
Challenge International SA	FR	Sealogis	IG	95,00	95,00	66,44	66,44
Challenge Overseas Caraïbes	FR	Sealogis	IG	65,98	62,68	65,92	43,80
Chaveneau Bernis Transport	FR	Geodis	IG	99,92	72,32	99,92	31,18
Chemfreight Gmbh	AUT	Ermewa	IP	24,80	24,55	24,80	24,55
Cical	FR	Ermewa	ME	24,79	18,40	24,79	18,40
Cobatrans	FR	STVA	IG	96,00	78,80	96,00	78,80
Cofital	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Cogewip	FR	STVA	IG	100,00	80,51	100,00	80,51
Cogip	FR	Geodis	NC	-	-	34,00	34,00
Combined Logistics, Inc. New 2006	USA	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Compagnie des Conteneurs Réservoirs	FR	Ermewa	IP	49,60	49,08	49,60	49,08
Compagnie Européenne de Services	R.TCH	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Compagnie Modalohr Express Holding	FR	CME	IG	50,98	50,98	51,00	51,00
Coquelle Gourdin	FR	Sealogis	IG	98,33	98,30	98,33	98,30
Creneau SA	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
CTC	FR	CTC	IG	73,07	66,35	73,07	66,35
Dieter Liesenfeld GmbH	ALL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Districhrono	FR	Districhrono	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Drôme Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Dusolier Calberson	FR	Geodis	IG	99,94	99,94	100,00	43,09
Ecorail	FR	Ecorail	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Edifret	FR	Edifret	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Egerland France	FR	STVA	IG	51,00	49,90	51,00	49,90
Ermechem	FR	Ermewa	ME	66,59	49,62	66,59	49,62
Ermefer Genève	SUI	Ermechem	NC	-	-	-	-
Ermefret Berlin	ALL	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermefret Italie	ITA	Ermewa	IP	66,23	65,89	66,23	65,89
Ermewa (Berlin)	ALL	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermewa (Genève)	SUI	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermewa (Paris)	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermewa Ferroviaire	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermewa France	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermewa Iberica	ESP	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermewa Intermodal	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Ermewa investissements	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	-	-

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Euromatic Belgium	B	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Eurotainer Asie	SIN	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Eurotainer Inc	USA	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Eurotainer SAS	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Eurotainer Shanghai	CHI	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
EVS	FR	Ermewa	IP	34,79	36,09	34,79	34,84
Exceed AB	SUE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Exceed Denmark A/S	DAN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Exceed Finland Oy	FIN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Exceed Sweden AB	SUE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Express Seine-et-Marne	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Férifos	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Feron de Clebsattel	FR	Sealogis	IG	99,97	99,97	99,95	99,97
Ferrus Immo	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Financière Ermewa	SUI	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Flandre Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Fondimare	FR	Sealogis	IG	100,00	95,00	100,00	66,44
Fortec Distribution Network Ltd	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
France Location Distribution	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
France Toupie Location	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
France Wagons	FR	France Wagons	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Freight Europe UK	GB	Freight Eur. UK	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Freight Management France SAS	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Froidcombi	FR	Froidcombi	IG	49,00	49,00	49,00	49,00
Gard Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Gemafer	FR	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Geodis	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	43,11	43,11
Geodis Afrique	FR	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Geodis Antilles	FR	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Geodis Automotive Nord	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geodis Belgium NV	B	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis BM Rakotrans	R. TCH	Geodis	IG	52,00	52,00	52,00	22,42
Geodis BM Réseau	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis BM Unitrans	POL	Geodis	IG	100,00	100,00	52,00	22,42
Geodis Calberson Lipetsk	RUSS	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Cameroun	CAM	Geodis	IG	90,18	90,17	90,18	38,88
Geodis Co Ltd	R. DE COR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Côte d'Ivoire	CÔT. IV	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Geodis Deutschland	ALL	Geodis	IG	100,00	100,00	99,99	43,11
Geodis Division Messagerie Services	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Freight Forwarding	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Freight Management	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Gestion Immobilière	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Geodis Holding BV	NLD	Geodis	IG	100,00	100,00	98,71	43,11
Geodis Holding Italia	ITA	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Holdings UK Limited	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Iberia	ESP	Geodis	IG	99,44	99,44	99,44	42,11
Geodis Ile-de-France Service	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	99,99	43,11
Geodis Immobiliare Italia	ITA	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis International	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Interservices	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Ireland Ltd	IRL	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Belgium NV	B	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geodis Logistics Champagne-Ardenne Est	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Euromatic	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Europarts	FR	Geodis	IG	99,97	99,97	100,00	43,11
Geodis Logistics Ile-de-France	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Maroc	MAR	Geodis	IG	99,90	99,89	99,90	43,06
Geodis Logistics Méditerranée	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Nord	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Nord-Ouest	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Ouest	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Polska	POL	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Rhône-Alpes	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Spain	ESP	Geodis	IG	100,00	99,44	-	-
Geodis Logistics Sud	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Logistics Sud-Ouest	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Magyarország Logisztikai Kft	HON	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Networks	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Oil and Gaz	FR	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Geodis Overseas (Taiwan) Ltd	TWN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas (Thaïland) Ltd	THAI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas Hong Kong Ltd	HK	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas India	INDE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas International Freight Forwarding	CHI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas Maroc	MAR	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Geodis Overseas Mexico	MEX	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas Polynésie	POL. FR	Geodis	IG	93,85	93,84	93,85	40,45
Geodis Overseas PT Indonesia	INDO	Geodis	IG	90,00	90,00	90,00	38,80
Geodis Overseas Pte Ltd	SIN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas Réunion	FR	Geodis	IG	89,95	89,94	89,95	38,78
Geodis Overseas Transport (Thaïland)	THAI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Overseas Tunisie	TUN	Geodis	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Geodis Projets	FR	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11

## 37 Périmètre

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Geodis SA	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	42,62	43,11
Geodis Sénégal	SENE	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Geodis Solutions	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Tchad	TCH	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Geodis Trate SRL	ITA	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis UK Ltd	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	N/A	N/A
Geodis Vitesse Netherlands BV	NLD	Geodis	IG	100,00	100,00	99,40	43,11
Geodis Wilson Amsterdam BV	PB	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Geodis Wilson Argentina SA	ARG	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Australia Holdings Pty Ltd	AUS	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Bangladesh Ltd	BANG	Geodis	IG	60,00	60,00	60,00	25,87
Geodis Wilson Belgium NV	B	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Canada Limited	CAN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Chile S.A.	CHILI	Geodis	IG	99,50	99,50	99,50	42,90
Geodis Wilson Combined Logistics HK Ltd	CHI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Denmark A/S	DAN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Europort BV	PB	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Geodis Wilson Far East Ltd	CHI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Finland Oy	FIN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson France	FR	Geodis	IG	99,99	99,99	99,99	43,11
Geodis Wilson Freight Management Holdings AB	SUE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Freight Management SDN BHD	MAL	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Germany GmbH	ALL	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Geodis Wilson Germany GmbH & Co KG	ALL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geodis Wilson Holding AB	SUE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Hong Kong Ltd	CHI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Korea Ltd	COR	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Geodis Wilson Malaysia SDN BHD	MAL	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Mexico SA de CV	MEX	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geodis Wilson Netherlands BV	NLD	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Norway AS	NOR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Overseas AB	SUE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Peru SA	PER	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geodis Wilson Projects USA, Inc	USA	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geodis Wilson Pty Ltd Australia	AUS	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Qatar LLC	QAT	Geodis	IG	70,00	70,00	-	-
Geodis Wilson Rotterdam BV	NLD	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Shanghai Ltd	CHI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Singapore Pte Ltd	SIN	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Geodis Wilson Spain	ESP	Geodis	IG	100,00	99,44	100,00	42,87
Geodis Wilson Sweden AB	SUE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson Taiwan Ltd	TWN	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Geodis Wilson Thailand Ltd	THAI	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Geodis Wilson UAE LLC	E.A.U	Geodis	IG	80,00	80,00	80,00	80,00
Geodis Wilson UK Ltd	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson USA Inc	USA	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Wilson South Africa (Pty.) Ltd	ZAF	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geodis Wilson New Zealand Ltd	N. ZÉL	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Zust Ambrosetti	ITA	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Geodis Züst Ambrosetti SPA	ITA	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Geosiap Cameroun	CAM	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
GIE BM Combi	FR	Geodis	IG	100,00	99,95	100,00	43,09
GIE France Express	FR	Geodis	IG	73,20	71,35	74,23	30,63
Gironde Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Grimaldi ACL France	FR	Sealogis	IP	40,00	39,99	40,00	39,99
Groupe Ermewa	SUI	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
GW Freight Management Brazil	BRE	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
H F	FR	Sealogis	IP	50,00	49,98	50,00	49,98
Haute Provence Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Helf	ALL	STVA	IG	94,95	78,76	94,95	78,76
Helu Trans Malaysia	MAL	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Hérault Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Immobilière Geodis I	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Immobilière Geodis II Logistics	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Instit. de Form. Eur. Multimodal	FR	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
ITL Benelux	NLD	ITL	IG	70,00	52,50	-	-
ITL Cargo GmbH	ALL	ITL	IG	100,00	75,00	-	-
ITL Eisenbahngesellschaft mbH	ALL	ITL	IG	75,00	75,00	-	-
ITL Polska	POL	ITL	IG	80,00	60,00	-	-
ITL Prag	R. TCH	ITL	IG	100,00	75,00	-	-
J. Boots Exploitatiemaatschappij BV	PB	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Joud Libya	LBY	Geodis	IG	51,00	51,00	-	-
Le Bois Chaland	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Les Rouleurs du Cambresis	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Locorem	B	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Logifer	FR	Fret Intern	ME	50,00	50,00	-	-
Logistica	FR	CME	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
Logistra	FR	Logistra	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
LSI	FR	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Mancelle d'Emballage Industriel	FR	Geodis	IG	99,60	99,60	99,60	42,94
Messagerie Parisienne du Livre	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
MG Transports	FR	Geodis	IG	99,90	99,90	99,90	43,07
MGL	FR	Geodis	IG	99,91	99,91	99,91	43,07
MOSTVA	POL	STVA	ME	50,00	40,98	50,00	40,98
Naviland Cargo	FR	Naviland Cargo	IG	99,96	99,96	99,96	99,96
Norferrus	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08

## 37 Périmètre

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Normanche	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Novatrans	FR	Novatrans	ME	39,91	39,89	39,46	38,98
Noyon	FR	Geodis	ME	35,59	35,59	35,59	35,59
O&H (shipping) Limited	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
ONH Limited		Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
OOO Geodis Wilson Russia	RUSS	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Ortrans	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Oughtred Harrison (shipping) Limited	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
P.L.C.	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Pan European Transport Ltd	IRL	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Pan European Transport UK	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Paris 8	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Pelsolutions SA		Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Pgesco	SUI	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Polar Air & SeaCargo Oy	FIN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Provence Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Quercy Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Rail Euro Concept	ALL	Rail Euro Concept	ME	50,00	50,00	50,00	50,00
Rhône Dauphiné Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Rhône Ferrus	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Rohde & Liesenfeld Canada Inc	CAN	Geodis	ME	50,00	50,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Forwarding Logistics (LLC), UAE		Geodis	IG	49,00	49,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Inc, USA	USA	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld International GmbH & Co KG	GB	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Ltda, Columbia	COL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Project GMBH (India)	IND	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Projects (China) Ltd.	CHN	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Projects GmbH	ALL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Pte Ltd, Singapore	SGP	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Pty Ltd Australia	AUS	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld SA, Argentina	ARG	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Transp Intern Ltda, Chile	CHL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenfeld Verwaltungsges. mbH	ALL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rohde & Liesenteld Ltd New Zealand	NZL	Geodis	IG	100,00	100,00	-	-
Rouch Intermodal	FR	Rouch Intermodal	IG	100,00	98,99	100,00	98,97
SARI	FR	Sari	IG	65,68	54,87	65,68	54,87
SCI BM Chelles	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI BM Le Fontanil	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI BM Mery	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI BM Salaise	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Borny	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI CEL	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
SCI Ceretif	FR	SCI Ceretif	IG	98,00	65,02	98,00	65,02
SCI Charval	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Danjoutin	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI de la Brèche	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI de la Poudrière	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI de Vaux	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI du Rouvray	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Étupes	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	99,90	43,07
SCI FGH	FR	Sealogis	IG	75,00	62,98	75,00	62,98
SCI Horizons	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Immolog	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI JCC	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Le Polygone	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Le Revard	FR	Geodis	IG	66,70	66,70	66,70	28,76
SCI Ouest	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Région Alsace	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Région Bretagne	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Région Champagne-Ardennes	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Région Ile-de-France	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Région Normandie	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Région Sud-Est	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Région Sud-Ouest	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SCI Royneau Le Coudray	FR	Geodis	IG	100,00	99,05	100,00	42,70
SCI SVIG	FR	Geodis	IG	99,97	99,97	99,97	43,10
SCI Voujeaucourt	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SD Calberson	FR	Geodis	IG	99,97	99,97	99,97	43,10
Sealogis	FR	Sealogis	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Séfergie	FR	Séfergie	IG	100,00	99,00	100,00	98,98
SEGI	FR	Segi	IG	98,32	98,99	100,00	98,97
Seine Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Sénart Affrètement	FR	Geodis	IG	65,00	65,00	-	-
SEP Transpul	FR	Ermewa	IP	49,60	20,38	49,60	20,38
SEP Union Wagons	FR	Ermewa	IP	49,60	20,38	49,60	20,38
Setcargo	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Setrada	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Setram	ESP	STVA	ME	25,00	20,52	25,00	20,52
SFC	FR	Sealogis	IG	99,98	99,95	99,98	99,95
SGW	FR	SGW	IG	99,96	99,96	99,96	99,96
Shanghai E & T Calberson Overseas	CHI	Geodis	IG	89,87	89,87	89,87	38,74
Sibelit	LUX	Sibelit	ME	42,50	42,50	42,50	42,50
Sideuropa	ITA	Sideuropa	ME	50,00	50,00	50,00	50,00
SLV	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
SMTR Calberson	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
SNC Bercy	FR	Geodis	IG	51,00	51,00	100,00	70,99
SNCF Fret Benelux	B	SNCF Fret Benelux	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNCF Fret Deutschland GmbH	ALL	SNCF Fret Deutschland GmbH	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNCF Fret Italia SRL	ITA	SNCF Fret Italia SRL	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNTC	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
SNTN Calberson	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Sogewag	FR	STVA	IG	100,00	78,36	100,00	78,36
Somap	FR	Sealogis	IG	81,75	81,72	81,75	81,72
Somedat	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Soptrans	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Sopyrim	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Sotraf	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Speditionsservice Oy	FIN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Sté de Gestion du Terminal d'Aiton	FR	CME	IG	65,00	33,14	65,00	33,15
Sté Propriétaire Wagons Modalohr	FR	CME	IG	100,00	50,98	100,00	51,00
Stesimaf	FR	Stésimaf	IG	80,00	86,78	80,00	86,78
STSI	FR	STSI	IG	99,46	99,46	99,46	99,46
STVA SA	FR	STVA	IG	82,23	82,08	82,23	82,08
STVA UK	GB	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
TCL Cameroun	CAM	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
TCL Houston	USA	Geodis	IG	88,63	88,62	88,63	38,20
TCL Tchad	TCH	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Tethys	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Thales Geodis Freight & Logistics	FR	Geodis	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
TMF	FR	Ermewa	IP	37,20	36,82	37,20	36,82
TMF Cita Belgium	B	Ermewa	IP	49,60	36,79	49,60	36,79
TMF Cita Deutschland	ALL	Ermewa	IP	44,64	33,11	44,64	33,11
TMF Cita Nederland	NLD	Ermewa	IP	49,60	36,82	49,60	36,82
Transengrais	FR	Transengrais	IG	100,00	100,00	100,00	89,82
Transfesa	ESP	STVA	ME	20,20	16,58	20,20	16,58
Transinformatique	FR	Transinformatique	IG	99,84	66,24	99,84	66,24
Transport Logistique Partenaires	FR	Transport Logist. Part.	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Transports Bernis	FR	Geodis	IG	67,66	67,66	67,66	29,17
Transports J. Savin	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Transportvoiture	B	STVA	IG	99,95	82,04	99,95	82,04
Transucre	FR	Ermewa	IP	69,76	69,46	69,76	69,46
Transwaters	FR	Geodis	IG	50,00	50,00	50,00	21,56
Unifer	FR	Ermewa	IP	49,60	49,10	49,60	49,10
Uniroute	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,00	82,08
Val Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Val Ferrus	FR	STVA	IG	80,00	65,66	80,00	65,66

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Valenda	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Valtrans	FR	STVA	IG	80,00	65,66	80,00	65,66
Van der Laan Transport	NLD	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Var Express	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Vellave de Transport	FR	Geodis	IG	100,00	100,00	98,04	42,27
Veva	TUR	STVA	IG	51,00	41,86	51,00	41,86
VFLI	FR	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
VFLI Cargo	FR	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
VFLI Romania	ROU	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
VFM (absorbée par VFLI SA)	FR	VFLI	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Vilogistique	FR	STVA	IG	100,00	82,08	100,01	82,08
Vitesse Logistics BV	NLD	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Vitesse Onroerend Goed BV	NLD	Geodis	NC	-	-	100,00	43,11
Vitesse Pharmaceuticals Distribution BV	NLD	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
Walbaum	FR	Geodis	IG	99,76	99,76	99,76	43,01
Waren Shipping	FR	Geodis	IG	100,00	99,99	100,00	43,11
Werner Egerland	ALL	STVA	ME	20,00	16,42	20,00	16,42
Wilson Denmark Holding A/S STP	DAN	Geodis	IG	100,00	100,00	100,00	43,11
XP LOG	FR	Sealogis	IG	99,97	94,97	99,91	66,38

**FONCTIONS COMMUNES**

Eco-Mobilité Partenaires SAS	FR	Autres siège holding	IG	100,00	100,00	-	-
Espaces Ferroviaires Aménagement	FR	SNEF	IG	99,99	99,99	99,99	99,99
Espaces Ferroviaires Résidences du Rail	FR	SNEF	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Espaces Ferroviaires Transactions	FR	SNEF	IG	100,00	100,00	99,80	99,80
EUROFIMA	SUI	Autres siège holding	ME	22,60	22,60	22,60	22,60
France Rail Publicité (FRP)	FR	Autres siège holding	NC	-	-	20,00	20,00
France-Bus Publicité	FR		ME				
GIE Eurail Test	FR	Autres siège holding	IG	90,00	90,00	100,00	100,00
Gie Financière Sceta	FR	Gie financière Sceta	IG	100,00	94,84	100,00	94,27
ICF	FR	SICF	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
IMTS SAS	FR	Autres siège holding	IG	100,00	100,00	-	-
Landimat	FR	frp	ME				
Novedis-ICF	FR	SFCI	IG	99,97	99,97	100,00	100,00
Orfea	FR	Orfea	IP	50,00	50,00	50,00	50,00
SARL Molière	FR	SeaFrance	IG	100,00	100,00	-	-
SCI du Cercle	FR	SCI du Cercle	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI La Chapelle	FR	SNEF	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Ney	FR	SCI Ney	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
SeaFrance	FR	SeaFrance	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNC Monceau	FR	SNC Monceau	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNC Vezelay	FR	SNC Vezelay	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNCF Conseil	FR	SNCF Conseil	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SNCF Participations	FR	SNCF Participations	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Société des Trains Expositions (STE)	FR	Autres siège holding	IG	90,46	90,46	-	-
SPFRD	FR	SPFRD	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Nationale d'Espaces Ferroviaires	FR	SNEF	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

### SNCF PROXIMITÉS

Canal TP	FR	Effia	IG	74,97	86,34	74,97	86,30
Effia (holding)	FR	Effia	IG	99,99	99,99	99,99	99,99
Effia Concessions	FR	Effia	IG	100,00	99,99	99,96	99,95
Effia MTI	FR	Effia	IG	100,00	99,99	100,00	99,99
Effia Services	FR	Effia	IG	100,00	99,99	99,98	99,99
Effia Stationnement et Mobilité	FR	Effia	IG	100,00	99,99	100,00	99,95
Effia Synergie	FR	Effia	IG	100,00	99,99	100,00	99,99
Effia Transport	FR	Effia	IG	100,00	99,99	100,00	99,99
Quiberon Stationnement	FR	Effia	IG	52,00	51,99	52,00	51,97
RITMx SAS	FR		IG	100,00	97,30	-	-
SEG	FR	Effia	IG	100,00	99,99	100,00	99,95
Transferis	FR		IP	50,00	50,00	-	-

### Groupe Keolis Mis en équivalence

*Kuvera Développement (société mère)*

*Filiales intégrées en IG chez Keolis*

Aerobag	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Aerolignes	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Aerolis	FR	Keolis	ME	22,64	22,60	-	-
Aéroport Angers Marce	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Aéroport de Troyes Barberey	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Aerosat	FR	Keolis	ME	38,57	38,49	45,37	38,48
Airelle	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Athis Cars	FR	Keolis	ME	45,13	45,03	45,37	45,02
Autobus de Genval	BEL	Keolis	ME	45,38	32,14	-	-
Autobus Dony	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Autobus Dujardin	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
Autobus Lienard	BEL	Keolis	ME	45,38	32,24	-	-
Autobussen Monserey-Verhenne	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Autocars Charrière Fils	FR	Keolis	ME	45,15	45,06	45,37	45,04
Autocars Corre	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Autocars Delion SAS	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Autocars H. Pire	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
Autocars Planche	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Autocars Roche	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Autocars Valenciennois	FR	Keolis	ME	43,56	43,47	-	-
Belbus	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Brussels City Tours	BEL	Keolis	ME	22,69	16,04	-	-
Bus Immo	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Bus Inter	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Busslink	SUE	Keolis	ME	31,77	31,70	45,37	31,69
Cannaise de service	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cardona-Deltenre	BEL	Keolis	ME	45,38	32,13	-	-
Cariane Adour	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cariane Drôme	FR	Keolis	ME	45,35	45,25	45,37	45,23
Cariane Est	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cariane Littoral	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cariane Loiret	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cariane Multimodal International	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cariane SA	FR	Keolis	ME	45,38	45,38	45,37	45,27
Cars Blot	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cars de Bordeaux	FR	Keolis	ME	45,38	45,21	45,37	45,20
Cars Planche Cottin Prioux	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cars Sylvestre	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Ceyte Tourisme Méditerranée	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
CFTV	FR	Keolis	ME	45,38	45,38	45,37	45,27
Cie Bus Alençonnais - Cobal	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cie Maritime Penn Ar Bed	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Cie Tpts De l'Artois	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	45,37	45,27
Cie Tpts Méditerranéens	FR	Keolis	ME	45,15	45,06	45,37	45,04
CINTRA	ESP	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
CINTRAL		Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
City Liner		Keolis	ME	45,20	32,00	-	-
City Trafik		Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Citypendeln	SUE	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Compagnie du Blanc-Argent	FR	Keolis	ME	45,11	45,01	45,37	45,00
CSG Commuter Security	SUE	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
CTA Valentinoise	FR	Keolis	ME	45,35	45,25	45,37	45,24
Delion Tourisme	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Devillairs	FR	Keolis	ME	45,34	45,24	45,37	45,22
Easybus	GB	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Entreprise Charles Caron	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Entreprise Philippe Détré	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
EOLE	FR	Keolis	ME	45,38	45,38	45,37	45,37
Établissement Via Autoroute	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	-	-

## 37 Périmètre

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Etasse Tourisme	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Etasse Voyages	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Eurobahn Verkers Services Gmbh	ALL	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Eurobus Holding	BEL	Keolis	ME	28,94	32,08	-	-
Eurobussing Airport	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
Eurobussing Vlaanderen	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
Eurobussing Wallonie	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
<i>Filiales intégrées en ME chez Keolis</i>							
Financière Keos	FR	Keolis	ME	45,38	45,38	45,37	45,37
Garage du Perron	FR	Keolis	ME	45,26	32,03	-	-
Garrel et Navarre	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Gep Vidal	FR	Keolis	ME	45,37	45,27	45,37	45,26
GIE Centre Cars	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Gie Orset	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Groupe Orléans Express	FR	Keolis	ME	34,04	33,96	45,37	33,95
Institut Keolis	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Interhone	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Intrabus Orly	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Jobard et Cie	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Keolis	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	45,37	45,27
Keolis Abbeville	FR	Keolis	ME	44,94	44,84	45,37	44,82
Keolis Agen	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Aix-Les-Bains	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis America Inc	USA	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Angers	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Arles	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Armor	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Keolis Artois	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Keolis Atlantique	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Keolis Auch	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Aude	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Bassin de Thau	FR	Keolis	ME	45,29	45,19	45,37	45,17
Keolis Besançon	FR	Keolis	ME	45,33	45,23	45,37	45,22
Keolis Blois	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Bourgogne	FR	Keolis	ME	44,93	44,83	45,37	44,81
Keolis Brest	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Caen	FR	Keolis	ME	44,84	44,74	45,37	44,72
Keolis Cahors	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Calvados	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Canada Inc	CAN	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Centre	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Chalons-en-Champagne	FR	Keolis	ME	44,05	43,96	45,37	43,94

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Keolis Charentes-Maritime	FR	Keolis	ME	43,08	43,08	-	-
Keolis Chateauroux	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Châtelleraut	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Cherbourg	FR	Keolis	ME	45,31	45,22	45,37	45,20
Keolis Concarneau	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Conseil et Projets	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Deutschland Berlin	D	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Deutschland COKG	D	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Deutschland Verwaltung	D	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Dijon	FR	Keolis	ME	45,08	44,98	45,37	44,96
Keolis Drouais	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Keolis Emeraude	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis en Cévennes	FR	Keolis	ME	43,16	43,06	45,37	43,05
Keolis Espagne	ESP	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Eure	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Eure-et-Loire	FR	Keolis	ME	45,28	45,18	45,37	45,16
Keolis Garonne	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Gascogne	FR	Keolis	ME	45,38	45,22	45,37	45,17
Keolis Gironde	FR	Keolis	ME	45,24	45,14	45,37	45,13
Keolis Givors	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Keolis Gohelle	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	45,37	45,27
Keolis Grand Tarbes	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis La Roche-sur-Yon	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Languedoc	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Laval	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Littoral	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Lorient	FR	Keolis	ME	45,35	45,25	45,37	45,23
Keolis Lyon	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Keolis Maritime	FR	Keolis	ME	45,33	45,24	-	-
Keolis Marmande	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Montargis	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Montélimar	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Montluçon	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,22
Keolis Morlaix	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Narbonne	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Nevers	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Nord-Est	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	45,37	45,27
Keolis Nordic	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Oise	FR	Keolis	ME	45,37	45,28	45,37	45,26
Keolis Pays de Montbéliard	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis PMR Rhône	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Keolis Provence	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Pyrénées	FR	Keolis	ME	43,18	43,09	45,37	43,08

## 37 Périmètre

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Keolis Quimper	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Rennes	FR	Keolis	ME	45,31	45,21	45,37	45,19
Keolis Saint Brieuc	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Saint-Malo	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Saintes	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Seine-et-Eure	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Seine-Maritime	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Somme	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Touriscar Ain	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Tours	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis UK	GB	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Urbest	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Val-d'Oise	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Val-de-Maine	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Val-de-Saone	FR	Keolis	ME	45,38	44,87	45,37	44,86
Keolis Vesoul	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Vlaanderen	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Keolis Voyages	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Keolis Yvelines	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
L.I.M. Collard-Lambert	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
Les Cars de Camargue	FR	Keolis	ME	44,94	44,85	45,37	44,83
Les Cars du Bassin de Thau	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Les Cars Roannais	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Les Cars Tixier	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	-	-
Les Courriers Catalans	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Les Courriers d'Ile-de-France	FR	Keolis	ME	45,35	45,26	45,37	45,24
Les Courriers du Midi	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Les Courriers Mosellans	FR	Keolis	ME	45,36	45,27	45,37	45,25
Les courriers normands	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	45,37	45,27
Les Transports Dunois	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	-	-
Loisirs et Voyages	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Lussiez Tourisme	FR	Keolis	ME	44,93	43,04	-	-
Luxbus	CAN	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Millau Cars	FR	Keolis	ME	45,32	45,22	45,37	45,21
Monnet Tourisme	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Monts Jura Autocars	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
NV Autob. Bronckaers Hamont	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
NV Autobusbedrijf Bronckaers	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
NV Autobussen de Reyes	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
NV Garagebedrijf Bronckaers	BEL	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Netlog	FR	Keolis	ME	14,98	14,94	45,37	14,94
NV Aotocars De Boeck	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
NV de Boeck Invest	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
Pacific Car	FR	Keolis	ME	45,17	45,08	45,37	45,09
Prioris	FR	Keolis	ME	29,95	29,89	-	-
Reniers & C°	BEL	Keolis	ME	45,38	45,38	-	-
SA ABC Cars	FR	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
SADAR	FR	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
Scodec	FR	Keolis	ME	15,88	15,85	45,37	15,84
SEA Albert-Picardie	FR	Keolis	ME	23,12	23,07	45,37	23,06
Setver	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
SFD	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Sivet Voyages	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
SNCOA	FR	Keolis	ME	45,38	45,18	45,37	45,16
SNT Comett	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Sofitra	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	-	-
Somap	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Sophibus	FR	Keolis	ME	45,38	32,13	-	-
Sotragaume	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
SPRL Taxis Melkior	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
SPRL Truck Bus Repair	BEL	Keolis	ME	45,38	32,09	-	-
SPRL Voyages Frédéric Lenoir	BEL	Keolis	ME	45,38	32,13	-	-
SPRL Voyages Frédéric Lenoir	BEL	Keolis	ME	45,38	32,09	-	-
ST2L Westell	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
STA	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
STA Creilloise	FR	Keolis	ME	45,24	44,98	-	-
STAVS	FR	Keolis	ME	45,24	44,91	45,37	44,90
STCAR	FR	Keolis	ME	45,38	44,87	45,37	44,85
STC (Cagnes)	FR	Keolis	ME	45,35	45,25	45,37	45,23
Sté des transports Urbains d'Oyonnax	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Sté Expl. Étab. Lenegre	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
STEFIM	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Sté Rennaise Tpts et Services	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	-	-
Ste Tpt Com. Urbaine d'Arras	FR	Keolis	ME	45,11	45,01	45,37	44,99
Ste Tpt Région Boulogne	FR	Keolis	ME	45,37	45,27	45,37	45,26
Sté Tpts Agglom. Chartraine	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Sté Tpts Commun Nîmois	FR	Keolis	ME	45,25	45,16	-	-
Sté Tpts Robert	FR	Keolis	ME	45,31	45,21	45,37	45,19
Sté Transports Services Aéroportuaires	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
STUV	FR	Keolis	ME	23,09	23,04	45,37	23,03
SVTU	FR	Keolis	ME	45,36	45,26	45,37	45,25
TCM Cars	BEL	Keolis	ME	45,38	32,08	-	-
TICE	FR	Keolis	ME	8,51	8,49	45,37	8,52
Tixier Voyages	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	-	-
Tourisme Garage Vermot	FR	Keolis	ME	45,36	45,26	45,37	45,25



## 37 Périmètre

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
TPN Voyages	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
TPR	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Tpt de la Brière	FR	Keolis	ME	27,14	27,08	45,37	27,07
Tpts Commun Métropole Lilloise	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Tpts Évrard	FR	Keolis	ME	45,21	45,11	-	-
Tpts Paris-Nice	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Train Bleu Saint-Marcellin	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Trans Val-de-Lys	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Transetude	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Transholding	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Transorly	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Transports George's	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,26
Transports Lambin	FR	Keolis	ME	45,38	32,18	-	-
Transports Penning	BEL	Keolis	ME	45,38	32,10	-	-
Transports Urbains de Reims	FR	Keolis	ME	44,69	44,60	45,37	44,58
Transroissy	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Transthermal	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Transtub	FR	Keolis	ME	45,33	45,23	45,37	45,21
TSB	FR	Keolis	ME	45,38	32,14	-	-
TVB	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Var Tour	FR	Keolis	ME	45,13	42,81	45,37	42,80
Via Autoroute	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Via Normandie	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Voyages Autocars Services	FR	Keolis	ME	44,78	44,68	-	-
Voyages Buchet	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Voyages Chargelègue	FR	Keolis	ME	45,28	45,28	-	-
Voyages Dourlens	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Voyages Lambin	FR	Keolis	ME	45,38	32,21	-	-
Voyages Monnet	FR	Keolis	ME	45,38	45,28	45,37	45,27
Voyages Nicolay	FR	Keolis	ME	45,38	32,10	-	-
VS Voyages	FR	Keolis	ME	45,38	45,14	45,37	45,13
VTS Roissy	FR	Keolis	ME	45,38	45,38	-	-
<i>Filiales intégrées en IP chez Keolis</i>							
Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne	FR	Keolis	ME	22,69	22,64	45,37	22,63
CTCOP		Keolis	ME	22,69	22,64	45,37	22,63
Extetalbahn	D	Keolis	ME	34,04	33,96	45,37	33,95
First/Keolis Holdings Limited	GB	Keolis	ME	20,42	20,38	45,37	20,37
First/Keolis Transpennine Holding Ltd	GB	Keolis	ME	20,42	20,38	45,37	20,37
First/Keolis Transpennine Ltd	GB	Keolis	ME	20,42	20,38	45,37	20,37
Govia	GB	Keolis	ME	15,88	15,85	45,37	15,84
London & South Eastern Railway - LSER	GB	Keolis	ME	15,88	15,85	45,37	15,84

Société	Pays	Palier	M	PC	PI	PC	PI
				Année N	Année N	Année N-1	Année N-1
New Southern Railway	GB	Keolis	ME	15,88	15,85	45,37	15,84
Orgebus	FR	Keolis	ME	22,69	22,52	45,37	22,51
SEACA	FR	Keolis	ME	22,69	22,64	45,37	22,63
SEAG		Keolis	ME	22,69	22,64	45,37	22,63
SLIVIA INC	USA	Keolis	ME	18,15	18,11	45,37	18,11
STA Chauny	FR	Keolis	ME	22,69	22,64	45,37	22,63
Syntus	NLD	Keolis	ME	22,69	22,64	45,37	22,63
Thameslink	GB	Keolis	ME	15,88	15,85	45,37	15,84
Trans Pistes	FR	Keolis	ME	18,15	18,11	45,37	18,11
Transévry	FR	Keolis	ME	17,89	17,85	45,37	17,85
West Midlands		Keolis	ME	15,88	15,85	45,37	15,84
<i>Filiales non intégrées chez Keolis</i>							
Ateliers Chantiers de Fécamp	FR	Keolis	NC	-	-	45,37	45,26
Eastbourne Buses	GB	Keolis	NC	-	-	45,37	9,05
Normandy Cars	FR	Keolis	NC	-	-	45,37	45,27

Comptes consolidés annuels

SNCF — Rapport financier 2008

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi en date du 21 avril 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SNCF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La SNCF a procédé à des tests de perte de valeur sur ses actifs tels que décrits dans les notes 4.8, 8 et 28 de l'annexe. Pour l'activité Fret SNCF, les projections de trésorerie issues du plan d'affaires, présentées au Conseil d'administration, le 17 décembre 2008, font apparaître des flux cumulés négatifs. Le Groupe n'a pas été en mesure de valider, par des valeurs de marché, la valeur de certains de ces actifs.

En conséquence, la SNCF a décidé de maintenir les dépréciations, évaluées de manière forfaitaire, et comptabilisées au cours des exercices précédents ; nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur recouvrable des actifs du Fret SNCF dont la valeur nette comptable s'élève à 2,1 milliards d'euros avant dépréciation complémentaire de 0,6 milliard d'euros. Ce point faisait déjà l'objet d'une réserve dans le rapport des commissaires aux comptes de l'exercice 2007.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent

une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— les notes 2.2 et 7 qui exposent l'incidence comptable de la finalisation de l'accord relatif à la dévolution des actifs entre la SNCF et RFF. En conséquence, la réserve émise sur ce point dans le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes des exercices 2006 et 2007 a été levée ;

— les notes 1.4 et 2.2 qui exposent les modifications de présentation et les corrections apportées par la SNCF sur les comptes 2007.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Comme indiqué dans la note 1.3 des comptes consolidés, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans le contexte d'une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément à l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance, outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus.

— La SNCF a procédé à des tests de perte de valeur sur ses actifs tels que décrits dans les notes 4.8 et 8 des états financiers :

- pour l'activité Infrastructure, et en raison des pertes constatées sur cette activité, la SNCF a procédé à des tests de valeur sur ces actifs. Nous avons examiné les modalités retenues par la SNCF lors de la mise en œuvre du test, les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 4.8, 8 et 28 donnent une information appropriée ;
- les écarts d'acquisition, dont le montant s'élève globalement à 633 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les principes décrits en note 4.8 des états financiers. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de réalisation de ces tests fondés sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie des activités concernées, à apprécier la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans d'affaires révisés à fin 2008 et à vérifier que les notes 4.8, 8 et 28 donnent une information appropriée.

— Comme indiqué en notes 4.17 et 31, le Groupe reconnaît des impôts différés actifs au bilan en fonction de ses perspectives de bénéfices fiscaux futurs. Nous avons examiné les modalités de reconnaissance des impôts différés actif ainsi que les prévisions de résultat et hypothèses sous-tendant leur reconnaissance. Nos travaux relatifs à ces données et les hypothèses nous ont permis d'apprécier le caractère approprié des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

À l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 11 mars 2009

Les commissaires aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**      **MAZARS & GUÉRARD**  
Éric BERTIER      Marie-Laure PHILIPPART  
Lionel GOTLIB

# Comptes annuels de l'ÉPIC SNCF (extraits)

## Sommaire

Bilan au 31 décembre 2008	page	150
Compte de résultat	page	152
Tableau des flux de trésorerie	page	153
Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne du Groupe SNCF	page	155

# Bilan au 31 décembre 2008

## Normes françaises

Actif (en millions d'euros)	Référence Annexe	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	3	327	250
Immobilisations corporelles	3	17 590	16 820
Créance vis-à-vis de RFF	4	2 364	3 713
Créance vis-à-vis de CDP <sup>(1)</sup>	4	5 972	8 060
Autres immobilisations financières	5	7 936	6 673
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>34 189</b>	<b>35 516</b>
Stocks et en-cours	6	720	585
Créances d'exploitation et autres	7	9 132	8 512
Comptes d'actif des services annexes à vocation sociale	27	88	72
Valeurs mobilières de placement	8	3 565	3 330
Disponibilités		74	70
<b>Total actif circulant</b>		<b>13 580</b>	<b>12 569</b>
Comptes de régularisation	9	315	163
Primes de remboursement des obligations		14	7
Écart de conversion – actif	10	1 169	972
<b>Total de l'actif</b>		<b>49 268</b>	<b>49 227</b>

(1) Contrepartie du même montant en dettes financières (dettes provenant du SAAD; voir paragraphe spécifique en note 2).

## Normes françaises

Passif (en millions d'euros)	Référence Annexe	31/12/2008	31/12/2007
Capital		4 971	4 971
Écart de réévaluation		70	70
Report à nouveau		1 785	920
Résultat de l'exercice		633	997
<b>Situation nette</b>	11	<b>7 459</b>	<b>6 957</b>
Subventions d'investissement		6 072	5 736
Provisions réglementées		-	34
<b>Total capitaux propres</b>	11	<b>13 531</b>	<b>12 728</b>
Provisions pour risques et charges	12	2 686	2 189
Dettes financières <sup>(2)</sup>	13	18 800	20 504
Dettes d'exploitation et autres	15	10 242	10 263
Comptes de passif des services annexes à vocation sociale	27	255	229
Comptes de régularisation	16	2 615	2 331
Écart de conversion – passif	10	1 139	984
<b>Total du passif</b>		<b>49 268</b>	<b>49 227</b>

(2) Dont réintégration de dettes suite à extinction du SAAD (contrepartie du même montant en créance vis-à-vis de CDP ; voir paragraphe spécifique en note 2).

# Compte de résultat

## Normes françaises

en millions d'euros	Référence Annexe	Année 2008	Année 2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	17	<b>18 519</b>	<b>17 406</b>
Production immobilisée et stockée		1 270	1 214
Achats et charges externes	18	-8 673	-8 119
<b>Valeur ajoutée</b>		<b>11 116</b>	<b>10 501</b>
Autres produits d'exploitation	19	198	101
Impôts, taxes et versements assimilés		-739	-707
Charges de personnel	20	-8 591	-8 229
Excédent brut d'exploitation		<b>1 984</b>	<b>1 665</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	21	-1 027	-835
Autres charges de gestion		-139	-25
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>818</b>	<b>805</b>
<b>Résultat financier <sup>(1)</sup></b>	22	<b>-135</b>	<b>113</b>
<b>Résultat courant <sup>(2)</sup></b>		<b>683</b>	<b>918</b>
Résultat exceptionnel	23	-110	27
Produit de l'intégration fiscale	24	60	51
<b>Résultat net</b>		<b>633</b>	<b>997</b>

(1) Dont dividendes non récurrents versés par SNCF Participations en 2007 : 260 M€ (pas de versement en 2008).

(2) En 2007, le résultat courant, hors dividendes non récurrents SNCF Participations, s'élève à 658 M€.

# Tableau des flux de trésorerie

en millions d'euros	Année 2008	Année 2007 (a)	Année 2007 publié
<b>Résultat net</b>	<b>633</b>	<b>997</b>	<b>997</b>
Élimination des charges et produits sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion des provisions pour actif circulant)	1 489	1 117	1 117
- Plus ou moins values de cession	- 203	- 206	- 206
- Éléments non liés à l'activité	-	- 7	- 7
<b>Marge brute d'autofinancement *</b>	<b>1 918</b>	<b>1 900</b>	<b>1 900</b>
Variation du besoin en fonds de roulement d'activité	- 102	243	243
<b>(A) Flux liés à l'activité</b>	<b>1 816</b>	<b>2 142</b>	<b>2 142</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 3 104	- 2 624	- 2 624
Variation du besoin en fonds de roulement d'investissement **	- 3	- 118	- 118
Acquisitions de titres	-	-	-
Acquisitions d'autres immobilisations financières	- 322	- 241	- 241
<b>Sous-total (1)</b>	<b>- 3 428</b>	<b>- 2 982</b>	<b>- 2 982</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	404	529	529
Cessions de titres	4	8	8
Cessions d'autres immobilisations financières	30	19	19
<b>Sous-total (2)</b>	<b>438</b>	<b>557</b>	<b>557</b>
<b>(B) Flux liés aux opérations d'investissement (1) + (2)</b>	<b>- 2 991</b>	<b>- 2 426</b>	<b>- 2 426</b>
Subventions d'investissements reçues	1 115	885	885
Dividendes versés à l'État	- 131	-	-
Versement des soultes SAAD	- 681	-	-
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	1 272	389	389
Remboursements nets d'emprunts ***	908	- 1 348	- 1 348
Variation des valeurs mobilières de placement ****	- 164	- 499	- 499
Variation des autres placements	- 798	- 574	-
Variation des dettes de trésorerie ****	173	281	281
Autres variations	17	- 98	- 98
<b>(C) Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>1 712</b>	<b>- 964</b>	<b>- 390</b>
<b>Variation de trésorerie (A + B + C)</b>	<b>538</b>	<b>- 1 247</b>	<b>- 673</b>
Trésorerie nette à l'ouverture	- 110	1 137	1 137
Trésorerie nette à la clôture TFT	428	- 110	- 110

\* Après retraitement des dotations / reprises aux provisions sur actif circulant (30 M€ au 31 décembre 2008), la capacité d'autofinancement courante s'élève à 1 888 M€.

\*\* Variation des fournisseurs d'immobilisations.

\*\*\* Dont encaissements créance RFF : + 1 242 M€, encaissements créance CDP : + 1 966 M€ et remboursements d'emprunts : - 2 300 M€ au 31/12/2008.

\*\*\*\* Pour la part à plus de trois mois dès l'origine.

(a) Un pro forma a été réalisé sur l'année 2007, suite au reclassement en « variation des autres placements » des gages espèces classés auparavant en trésorerie.



# Tableau des flux de trésorerie

L'écart entre la trésorerie au bilan et la trésorerie nette (à moins de 3 mois) à la clôture s'analyse comme suit :

en millions d'euros	Année 2008
Trésorerie nette à la clôture TFT	428
Dettes de trésorerie à moins de 3 mois	2 182
VMP supérieures à 3 mois	1 022
ICNE inférieurs ou égaux à 3 mois	7
Trésorerie au bilan (disponibilités + VMP)	3 640

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi en date du 21 avril 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SNCF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La SNCF a procédé à des tests de perte de valeur sur ses actifs tels que décrits dans les notes 2 et 3 « Tests de perte de valeur » de l'annexe. Pour l'activité Fret SNCF, les projections de trésorerie issues du plan d'affaires, présentées au Conseil d'administration, le 17 décembre 2008, font apparaître des flux cumulés négatifs. Le Groupe n'a pas été en mesure de valider par des valeurs de marché, la valeur de certains de ces actifs.

En conséquence, la SNCF a décidé de maintenir les dépréciations, évaluées de manière forfaitaire, et comptabilisées au cours des exercices précédents ; nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur recouvrable des actifs du Fret SNCF dont la valeur nette comptable, s'élève à 2,1 milliards d'euros avant dépréciation complémentaire de 0,6 milliard d'euros. Ce point faisait déjà l'objet d'une réserve dans le rapport des commissaires aux comptes des exercices 2006 et 2007.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Partage définitif

des actifs entre RFF et SNCF » de la note 2 qui expose l'incidence comptable de la finalisation de l'accord relatif à la dévolution des actifs entre la SNCF et RFF. En conséquence la réserve émise sur ce point dans le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2007 a été levée.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Comme indiqué dans la note 2 des comptes annuels, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans le contexte d'une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément à l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance, outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus.

Pour l'activité Infrastructure, et en raison des pertes constatées sur cette activité, la SNCF a procédé à des tests de valeur sur ces actifs. Nous avons examiné les modalités retenues par la SNCF lors de la mise en œuvre du test, les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2 et 3 « Tests de perte de valeur » donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 11 mars 2009

Les commissaires aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**  
Éric BERTIER

**MAZARS & GUÉRARD**  
Marie-Laure PHILIPPART  
Lionel GOTLIB

# Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne du Groupe SNCF

## Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, préparé au titre de l'exercice 2008 par la Direction de l'Audit et des Risques, a été présenté par le Président au Conseil d'administration du 11 mars 2009. Il décrit les progrès réalisés dans la mise en place d'un contrôle interne de qualité, démarche dans laquelle la SNCF est engagée de longue date, pour ce qui concerne la fiabilité de l'information financière, comme pour l'ensemble de l'activité opérationnelle.

Le plan de ce rapport s'inspire des travaux du groupe de Place auquel l'AMF (Autorité des marchés financiers) a confié le choix et l'adaptation d'un cadre de référence du contrôle interne, complété par un guide applicatif relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publié en janvier 2007. Ce cadre de référence prévoit de classifier les procédures de contrôle interne selon les quatre finalités de celui-ci : la conformité aux lois et règlements, l'application des instructions fixées par la Présidence et la Direction Générale, le bon fonctionnement des processus internes de la société, la fiabilité des informations financières.

Les principales améliorations apportées au dispositif de contrôle interne de la SNCF durant l'année 2008 concernent :

- la rénovation de la gouvernance au second semestre 2008 autour des axes suivants :
  - révision des seuils dans la délégation de pouvoirs du Conseil d'administration à son président ;
  - refonte du processus d'approbation et de suivi des engagements autour d'une instance unique, le Comité des engagements.

- la synthèse des travaux des animateurs du contrôle interne en régions (ACI) qui apprécient les forces et faiblesses du contrôle interne dans les établissements ;

- l'animation de la démarche de management des risques dans l'ensemble des entités du Groupe, avec la mobilisation des Branches sur le suivi des plans d'action et l'appropriation d'une démarche d'autodiagnostic des risques (mission test avec la Direction RH) ;

- le pilotage de la sécurité des systèmes d'information par la Direction de l'Audit et des Risques et l'intervention de sa cellule de compétence en systèmes d'information sur les projets majeurs mis en œuvre dans l'entreprise ;

- la mise en place d'actions d'amélioration par l'ensemble des Branches, Domaines et Fonctions Transverses, avec en particulier la désignation d'acteurs dédiés au pilotage du contrôle interne et l'instauration d'une passerelle intranet pour le suivi des plans d'action élaborés à la suite des audits.

Ce rapport est disponible sur simple demande auprès de la Direction de l'Audit et des Risques de la SNCF – 8, rue des Pirogues de Bercy – 75012 PARIS

